Ordre des médecins vétérinaires du Québec

VOL. 27 N°6 DÉCEMBRE 2011

Le Veterinarius

LA REVUE DE L'ORDRE DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES DU QUÉBEC

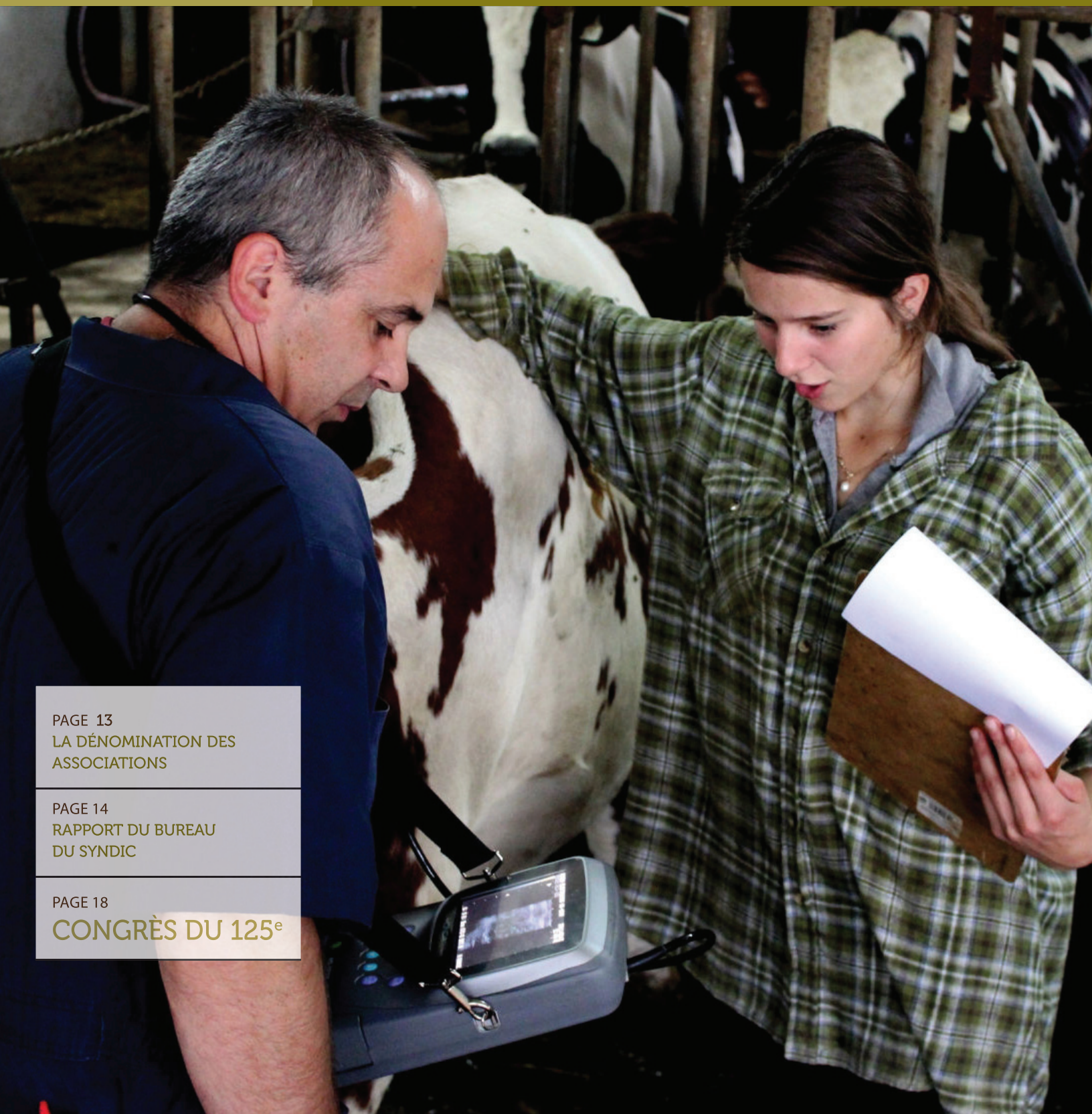

PAGE 13
LA DÉNOMINATION DES ASSOCIATIONS

PAGE 14
RAPPORT DU BUREAU DU SYNDIC

PAGE 18
CONGRÈS DU 125e

(VACCIN INTRANASAL TRIVALENT)

LE NOUVEAU INFORCE[MC] 3. PROTECTION CONTRE LE COMPLEXE RESPIRATOIRE BOVIN : *LÀ* ET *OÙ* ÇA COMPTE.

La protection contre le VRSB (virus respiratoire syncytial bovin) n'a jamais été aussi bonne. Ce nouveau vaccin intranasal trivalent prévient non seulement la maladie causée par le VRSB, mais il réduit notablement la rhinotrachéite infectieuse bovine (IBR) et élimine presque complètement l'excrétion du virus parainfluenza de type 3 (PI_3). Il est également assez sûr pour être administré chez les bovins de toutes catégories, peu importe leur âge.

INFORCE, veillez à *en faire* votre protection.

Pfizer Santé animale

Études d'efficacité et d'innocuité en dossier.

INFORCE[MC] 3 est une marque de commerce de Pfizer Products Inc., Pfizer Canada Inc., licencié.

INF JADP01 0811 F INFO-014

INFORCE[MC] 3

RENFORCER L'IMMUNITÉ

LE VETERINARIUS

Le Veterinarius est publié six fois par année par l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.

800, avenue Sainte-Anne, bureau 200
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5G7
Téléphone : 450 774-1427
ou 1 800 267-1427
Télécopieur : 450 774-7635
Courriel : omvq@omvq.qc.ca

Les opinions émises dans cette revue ne reflètent pas nécessairement celles de l'Ordre. La direction se réserve le droit de modifier les articles pour les besoins de la mise en pages en respectant, autant que faire se peut, l'esprit du texte. Toute reproduction de textes est autorisée à la condition de mentionner la source.

Éditeur :
Ordre des médecins vétérinaires du Québec

Rédactrice en chef :
M^me^ Suzie Prince

Rédactrice adjointe :
M^me^ Maryse Massy

Assistance à la rédaction et aux petites annonces :
M^me^ Lyne Richer
lyne.richer@omvq.qc.ca

Collaborateurs :
Dr Joël Bergeron, Dre Suzanne Breton, M. André Debray, Dre Sylvie Latour, M. Daniel Laventière, M^me^ Suzie Prince, Dre Sonia Voyer.

Photo page couverture :
M^me^ Noéla Beauchemin, « L'échographie, première réponse », gagnante du Grand prix du concours de photo 2011: spécial du 125^e^ anniversaire.

ISSN 08291381

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
2^e^ trimestre 1995
Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 400388894

Date de tombée du prochain numéro :
10 janvier 2012

Ordre des médecins vétérinaires du Québec

4 MOT DU PRÉSIDENT

6 MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

ACTUALITÉS DE L'ORDRE
8 Assemblée générale annuelle 2011
8 Congé pour la période des Fêtes
9 Un programme de mentorat pour les médecins vétérinaires se prépare...
11 Changements au tableau des membres
13 Dénomination des associations vétérinaires du Québec : une demande de l'Ordre qui a été entendue
14 Rapport semestriel des activités du bureau du syndic
16 Avis du syndic : tenue d'une clinique d'implantation de puces d'identification électronique

DOSSIER THÉMATIQUE :

LE CONGRÈS DU 125^e^ ANNIVERSAIRE
18 Congrès du 125^e^ anniversaire : un événement inoubliable!
19 Un programme scientifique certainement digne de cet événement historique!
20 Résumé du programme professionnel
26 L'Ordre rend hommage à des médecins vétérinaires d'exception
30 Le Dr Bernard Vallat reçoit un doctorat *honoris causa* de l'Université de Montréal
32 Concours photo : une année de grands crus!
35 Concours de dessins : la médecine vétérinaire vue par les jeunes de 7 à 17 ans
36 Développement professionnel : formation à distance

CHRONIQUE ASSURÉMENT VÔTRE
38 Réaction allergique ou réaction adverse idiopathique : suis-je responsable?

40 BABILLARD DE LA FORMATION CONTINUE

CHRONIQUE FINANCIÈRE
42 REER — CELI, CELI — REER? pour enfin y voir clair!

CHRONIQUE ANIMA-QUÉBEC
44 L'effet « réseau »

ACTUALITÉS DU MONDE VÉTÉRINAIRE
45 Le Groupe international vétérinaire vous remercie
46 Résistance aux antibiotiques dans les élevages
47 Élevage en France : une consommation d'antibiotique à réduire
48 Rage du raton laveur
48 Rencontres express vétérinaires-étudiants de l'AEMVQ
50 Enfouissement d'animaux morts sur son terrain : une pratique interdite!
50 Un colloque pour sensibiliser le monde municipal
51 AVQMR : naissance d'une nouvelle association vétérinaire

DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES À L'HONNEUR
52 Nomination du Dr Michel Carrier au poste de doyen de la FMV
52 Hommage posthume au Dr Olivier Garon

55 NOUVELLES PARUTIONS

56 REMERCIEMENTS

57 PETITES ANNONCES

Animaux, cultures et religions : un rendez-vous à ne plus manquer

Par le Dr Joël Bergeron, m.v., président

À l'occasion du programme professionnel du Congrès du 125e anniversaire d'enseignement vétérinaire francophone en Amérique, un groupe de personnes de provenances diverses s'est réuni pour présenter un programme bien particulier…

Année après année, l'objectif des programmes professionnels est de présenter aux médecins vétérinaires des sujets touchant la médecine vétérinaire au-delà de l'aspect strictement scientifique, ce volet étant déjà bien couvert par le programme de conférences et d'ateliers mis au point par Dre Sylvie Latour et ses collaborateurs.

Ainsi, au fil des ans, nous avons abordé des sujets comme les conflits d'intérêts, l'exercice en société, le bien-être vétérinaire et le lien entre la violence faite aux animaux et la violence familiale. Ces sujets importants et variés nous permettent de pousser nos réflexions plus loin que nos questionnements quotidiens et de sortir de notre zone de confort.

Cette année ne faisait pas exception! C'est à la suite d'une discussion avec Mme Solange Lefebvre, titulaire de la Chaire religion, culture et société à la Faculté de théologie et de sciences des religions et fondatrice du Centre d'étude des religions (CÉRUM) de l'Université de Montréal, que nous est venue l'idée de tenter une analyse plus approfondie sur la place des animaux dans différentes cultures et religions.

Mme Lefebvre avait été interpellée en lisant le mémoire présenté par le Dr Claude Grenier de l'Association des médecins vétérinaires du Québec (AMVQ) à la Commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables. En fait, Mme Lefebvre avait surtout été déçue de constater le manque d'accueil et l'indifférence des intervenants par rapport à la présentation du Dr Grenier. Comme si la profession vétérinaire n'avait pas son mot à dire en ce qui concerne la santé et le bien-être des animaux! Le Dr Grenier a lui-même qualifié cette démarche de « rendez-vous manqué ».

Mme Lefebvre a donc réussi à réunir un panel aussi varié que relevé. Il était composé de : Me Martine Lachance, intervenante connue du droit et du bien-être animal, Dr Claude Grenier, médecin vétérinaire, M. Ira Robinson de l'Université Concordia, représentant de la tradition juive, et M. Sofiane El Ketroussi, ingénieur et agronome, représentant du volet islamique. Le tout s'est fait sous la présidence de M. Patrice Bordeur, titulaire de la Chaire Islam, pluralisme et globalisation de l'Université de Montréal et expert du dialogue interreligieux et interculturel. Je vous invite à prendre connaissance du résumé de ce programme qui vous est présenté dans cette édition.

« Pourquoi aborder ce sujet délicat, voire controversé ? », nous sommes-nous questionnés. Ce commentaire m'a également été fait lors de la présentation de notre programme professionnel. Nous ne pouvons ignorer qu'une sensibilité grandissante à l'égard du traitement envers les animaux et de leur bien-être se manifeste à travers le monde. Les récents événements médiatisés qui ont touché le bien-être animal ont suscité de vives réactions chez la population. Des reportages sur l'euthanasie des animaux de compagnie, sur les méthodes d'élevage et de production du milieu agricole, sur le transport des animaux ainsi que sur les manipulations et les méthodes à l'abattoir ont permis de soulever des questions majeures pour lesquelles le public, mais aussi les médecins vétérinaires veulent des réponses.

Cependant, nous pouvons affirmer que ce programme professionnel a été un succès, parce qu'il a été une occasion d'apprendre à connaître l'autre et d'assister à un partage de témoignages, mais aussi parce qu'il s'en est dégagé un grand respect. Nous espérons que ce programme sera la première étape d'un prochain rendez-vous pour la profession. Un rendez-vous à ne pas manquer!

Il nous a semblé primordial de reprendre le débat au sein même de la profession vétérinaire sur le statut des animaux avant, si possible, de le ramener sur la place publique. De toute façon, les dossiers liés aux animaux refont surface de façon épisodique et celui-ci ne saurait être différent des autres. Alors, aussi bien être proactif! L'évolution de notre société et la diversité culturelle qui nous entoure méritent que notre profession réfléchisse sur les différentes perspectives touchant les animaux selon les diverses cultures et religions. Ceux et celles qui ont eu l'occasion d'assister au programme ont sans doute eu l'impression de recevoir un cours accéléré de « Cultures, éthique et religions ». Nous aurions peut-être dû inviter quelques intervenants du ministère de l'Éducation… Le sujet et les échanges en découlant auraient, certes, pu prendre une tournure de procès. C'est toujours un risque lorsque des valeurs et, surtout, des croyances sont confrontées. Mais, menés de main de maître par M. Brodeur et Mme Lefebvre, les échanges, qui ont été ponctués des propos de nos panellistes et, surtout, des nombreuses interventions des participants, ont été empreints d'un respect et d'une sensibilité qui honorent notre profession. En fait, si nous considérons l'approche aux animaux de notre culture québécoise, pouvons-nous simplement juger de l'approche de certaines religions ? Le fossé n'est peut-être pas si grand entre ce qui pourrait être qualifié d'« abandon rituel » et d'« abattage rituel ». Doit-il exister une différence entre le choix de ne pas euthanasier un animal pour ses croyances religieuses ou ses valeurs personnelles ? Qui devra faire les euthanasies alors ? Liberté de choix ou devoirs professionnels ?

Ce mini-colloque n'avait pas la prétention d'apporter des réponses immédiates et claires. N'y en aura-t-il jamais ?

Enfin, permettez-moi de vous souhaiter un temps des Fêtes des plus agréables. Malgré les difficultés et les épreuves, que tout un chacun y trouve un moment de repos, de réjouissances et de retrouvailles. Joyeuses Fêtes!

Pour me joindre : presidence@omvq.qc.ca

Douleur de l'OA soulagée.
Propriétaires et vétérinaires comblés.

PREVICOX®

Depuis trois ans, PREVICOX® est reconnu par les médecins vétérinaires et les propriétaires de chiens de partout au Canada comme un traitement **très efficace** pour soulager la **douleur liée à l'ostéoarthrose canine**. Au cours d'une étude comparative récente, la proportion de propriétaires qui ont constaté une **amélioration importante** de l'état de leur animal était **significativement plus élevée** dans le groupe de **chiens traités par PREVICOX** que dans le groupe de chiens traités par un autre AINS[1].
Au cours d'une autre étude menée auprès de 1000 chiens recevant PREVICOX, **91 %** des propriétaires ont signalé que l'état de leur chien s'était amélioré – d'ailleurs, **41 %** ont noté une « **grande amélioration** »[2].

Prescrivez PREVICOX dès aujourd'hui et constatez les résultats par vous-même.

« Missy, notre rottweiler de 9 ans, souffre d'arthrite causée par des déchirures partielles de certains ligaments. Elle pleurait chaque fois qu'elle bougeait et avait beaucoup de difficulté à utiliser sa porte pour chien pour sortir de la maison. Maintenant qu'elle prend PREVICOX, c'est le jour et la nuit! La chienne âgée qu'elle était est redevenue un chiot! »

Propriétaire de Missy,
Elgin (Québec) (traduction)

MERIAL
UNE SOCIETE SANOFI

[1,2] Données internes, Merial Canada.
PREVICOX® est une marque déposée de Merial Limitée.
© 2011 Merial Canada Inc. Tous droits réservés. PREVI-11-1756-JAV(F) MERP-2130

www.merial.ca

Le grand vol des outardes

Par Suzie Prince, C.M.A., M.B.A., directrice générale et secrétaire

Chers membres,

L'automne 2011 aura été riche en activités, et l'hiver qui s'annonce ne cédera pas sa place au ralentissement.

Durant le dernier mois, l'équipe de l'Ordre a organisé le Congrès du 125e anniversaire d'enseignement vétérinaire francophone en Amérique, tenu l'assemblée générale annuelle, déposé le rapport annuel 2010-2011, révisé des réglements, coordonné les travaux sur la bâtisse et établi des nouvelles lignes directives dans le dossier de l'exercice en société.

La période a été encore plus intense pour l'équipe, car le poste à la direction des communications était vacant. Nous avons toutefois pu apprécier tout le talent, la force et la détermination de l'équipe. Ma reconnaissance est vive à leur égard.

Cette année encore, la fin de l'automne nous permet d'admirer les volées d'outardes qui se dirigent vers le sud pour l'hiver. J'ai toujours affectionné ce moment de l'année, renversée par ce spectacle grandiose qui nous rappelle le changement de saison. Toute jeune, je remerciais le ciel d'habiter sous le corridor emprunté par ces oiseaux migrateurs. Même encore aujourd'hui, la fermette est entourée de champs où les bernaches viennent se reposer avant de repartir pour leur long périple. Le spectacle est tout aussi grandiose au sol. L'organisation du groupe est impressionnante.

D'ailleurs, vous êtes-vous déjà demandé pourquoi les outardes adoptent toujours une formation en « V » ? Comme vous le savez probablement, chaque battement d'ailes que fait une outarde crée un mouvement d'élévation pour l'oiseau qui la suit, facilitant ainsi le vol des autres oiseaux. La formation en « V » permet aux outardes de voler 71 % plus loin qu'un oiseau volant seul. C'est la même chose pour les humains. Les gens qui avancent ensemble, dans la même direction, atteignent leur objectif plus rapidement et plus facilement, car ils s'appuient les uns sur les autres. En outre, lorsqu'une outarde quitte la formation, elle ressent immédiatement la résistance de l'air. Elle doit alors fournir un effort plus grand pour atteindre sa destination. Il y a donc des avantages à voler ensemble, et c'est pourquoi nous devons faire équipe avec ceux qui visent le même objectif que nous.

La manière de voler et la coordination des outardes doivent nous inspirer dans nos organisations.

Quand l'outarde à la tête de la volée est fatiguée, elle rentre dans le rang et une autre prend sa place. Cela signifie que l'on peut partager le travail. Les résultats sont meilleurs lorsque chacun s'acquitte à tour de rôle des tâches les plus difficiles, et les gens qui ont un but commun l'atteindront plus vite et plus facilement s'ils coopèrent et s'encouragent. Le cri des outardes sert, d'ailleurs, à cela : encourager les autres à garder leur vitesse. La communication formelle et informelle permet d'aider la volée. Les outardes cacardent pour encourager celles qui les mènent. Cela nous apprend que ceux qui nous mènent ont, eux aussi, besoin d'encouragement.

Et, lorsqu'une outarde malade ou blessée quitte la formation, deux autres se détachent du groupe pour l'aider et l'encourager. Elles resteront ensemble jusqu'à ce que l'outarde affaiblie puisse rejoindre le groupe ou jusqu'à ce qu'elle meurt. Si tel est le cas, les deux outardes rejoignent ensuite leur formation ou une autre.

L'organisation et le travail d'équipe des outardes doivent nous inspirer. Pour ma part, je rends hommage à tout le personnel de l'Ordre qui a fait du Congrès du 125e anniversaire une grande réussite. Cette réussite témoigne avec éloquence de la puissance de l'équipe. Un vol en « V » d'une grande beauté!

Le virage souhaité par les membres de l'Ordre est amorcé. Il sera propulsé sous peu par l'équipe de direction et non plus par la direction générale. L'optimisation des opérations et des processus se poursuit et, bien qu'un travail important reste à faire, déjà un mouvement bien senti s'est amorcé. L'inscription au congrès s'est faite en ligne cette année et le service d'admission travaille actuellement sur la simplification du processus de déclaration annuelle pour les sociétés. L'implantation de nouveaux outils de gestion nous permettra d'enregistrer des gains de productivité.

Enfin, je me joins au personnel de l'Ordre pour vous transmettre nos meilleurs vœux de bonheur et de santé à l'occasion de la période des Fêtes. Que la nouvelle année soit heureuse, prospère et riche en réalisations professionnelles.

Pour me joindre : suzie.prince@omvq.qc.ca ◆

Injection pré-opératoire avec Metacam Solution pour injection à 0,5 %
Un traitement de suivi post-opératoire avec Metacam Suspension orale pour les chats – **3 mL et 15 mL**

Pour plus de renseignements, communiquez avec votre représentant de Boehringer Ingelheim.

Metacam®

Une solution réelle pour une douleur réelle.

®Metacam est une marque déposée de Boehringer Ingelheim Vetmedica GmbH.

Assemblée générale annuelle 2011

Par Suzie Prince, C.M.A., M.B.A., directrice générale et secrétaire

L'assemblée générale annuelle 2011 de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec s'est tenue le jeudi 10 novembre dernier, de 12 h à 14 h, dans la salle Hyacinthe-Delorme de l'Hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe.

En tout, 54 membres ont pris part à cette assemblée générale durant laquelle les administrateurs, le président et la direction générale de l'Ordre ont déposé le bilan des activités 2010-2011. Les membres présents ont alors eu la possibilité de poser des questions aux administrateurs et aux directrices afin d'obtenir les précisions qu'ils jugeaient importantes.

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DE L'EXERCICE 2010-2011

Lors de l'assemblée générale annuelle, les administrateurs ont déposé le rapport annuel 2010-2011 aux membres. Ce rapport, qui présente toutes les activités et réalisations du dernier exercice ainsi que les états financiers vérifiés au 31 mars 2011, est disponible en format papier sur demande et en format électronique à l'adresse suivante : www.omvq.qc.ca.

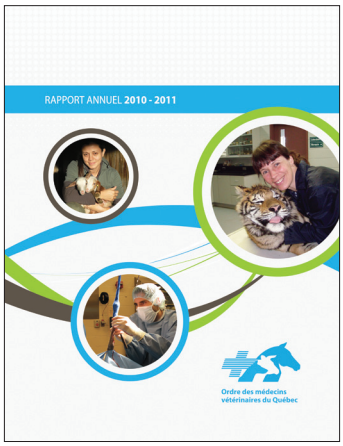

NOMINATION DES AUDITEURS EXTERNES POUR L'EXERCICE 2011-2012

Considérant le résultat de l'appel d'offres effectué par la direction générale cette année, les membres réunis en assemblée générale ont unanimement résolu de nommer, tel que recommandé par le conseil d'administration, la firme Deloitte de Saint-Hyacinthe pour l'audit externe des états financiers 2011-2012 de l'Ordre.

COTISATION ANNUELLE 2012-2013

Les membres réunis en assemblée générale ont décidé à l'unanimité d'augmenter la cotisation annuelle des membres de 8,24 %, soit une hausse de 60 $ pour la cotisation régulière, qui sera dorénavant de 788 $, et une hausse de 30 $ pour la cotisation réduite, portant celle-ci à 394 $. La cotisation est payable au 31 mars 2012. ◆

Congé pour la période des Fêtes

Notez que les bureaux du siège social de l'Ordre seront fermés pour la période des Fêtes, du 26 décembre au 2 janvier inclusivement.

En cette période des Fêtes, toute l'équipe du personnel de l'Ordre désire vous transmettre ses meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour la nouvelle année. Que votre vie professionnelle soit stimulante et soit pour vous une profonde source de bonheur.

Joyeuses fêtes et bonne et heureuse année 2012!

Un programme de mentorat pour les médecins vétérinaires se prépare…

La relève dans les établissements vétérinaires du Québec : un enjeu majeur.

Par Suzie Prince, C.M.A., M.B.A., directrice générale et secrétaire

Les résultats des recherches menées par le Dr Murray Jelinski publiés dans l'édition du mois d'août 2010 de la revue Le *Veterinarius* sont sans équivoque : la relève et la rétention des jeunes médecins vétérinaires sont des enjeux de toute première importance pour la profession.

Les établissements vétérinaires du Québec, comme les autres entreprises d'ici, feront face à des départs massifs à la retraite au cours des cinq prochaines années. Relativement à cette nouvelle réalité, la préparation de la relève, la transmission des savoirs, la vente des entreprises, le développement des compétences et l'intégration des jeunes professionnels représentent autant de défis que la profession devra relever.

Soucieux d'assurer la continuité des services offerts à la population, la qualité des soins prodigués aux animaux et l'implantation des meilleures pratiques au Québec, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec a tenté de trouver des solutions à la hauteur des défis qui se profilent.

DES SOLUTIONS POUR SOUTENIR LA RELÈVE

Préoccupés par les constats dressés, l'Ordre et la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal travaillent en étroite collaboration afin de mettre au point un programme d'accompagnement personnalisé, soit un programme de mentorat pouvant soutenir les étudiants et les jeunes professionnels.

Le programme visé constituerait un pont entre les générations. Il permettrait aux étudiants de mieux comprendre les exigences et les réalités liées à la carrière et au secteur de pratique qu'ils ont choisi, tout en facilitant l'intégration des nouveaux diplômés aux établissements vétérinaires.

Pour les jeunes professionnels en exercice, le mentorat leur permettrait d'approfondir leurs compétences, d'aiguiser leur jugement, d'améliorer la gestion des relations interpersonnelles, d'assumer de nouvelles responsabilités professionnelles, de se préparer à prendre la relève des pratiques après le départ à la retraite des propriétaires actuels et de faire les bons choix lors des différentes étapes charnières de leur parcours professionnel. Un soutien à certaines étapes importantes est un atout certain dans la réussite professionnelle, notamment lors de l'élargissement des services offerts, la prise en charge de nouvelles responsabilités, l'accès à l'actionnariat d'un établissement, l'évaluation d'une entreprise, l'acquisition d'un établissement vétérinaire, la gestion d'employés ou de clients difficiles; *etc.*

Le mentorat représente donc une solution efficace pour aider les établissements vétérinaires à mieux préparer la relève et à retenir les professionnels compétents. Il rend plus faciles les premières années de la carrière d'un professionnel, sécurise ce dernier et constitue un puissant levier de mobilisation et de fidélisation.

LE MENTORAT : DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DU SOUTIEN

Un mentor n'est pas nécessairement un supérieur ou un patron. Un mentor est, d'abord et avant tout, un guide et un modèle. Il prodigue des conseils, soutient dans certains choix et encourage son apprenti dans les moments plus difficiles. L'écoute et le partage permettent aux jeunes professionnels d'atteindre leur plein potentiel plus rapidement, car ils bénéficient du savoir-faire et du savoir-être des médecins vétérinaires d'expérience. De plus, la relation d'aide basée sur le partage et la confiance permet une rétroaction constructive favorisant le développement.

Le mentor partage ses succès et ses insuccès et réconforte le jeune médecin vétérinaire tant sur le plan professionnel que personnel. Le mentor offre des conseils, propose des solutions de rechange et fait des mises en garde au jeune professionnel, mais lui laisse toute la latitude requise pour remettre en cause les façons de faire et suggérer des améliorations. Ainsi, le jeune médecin vétérinaire peut faire ses propres choix et expériences.

Le mentorat est également utile dans le développement de comportements éthiques, la gestion du stress, l'autonomie professionnelle, le développement de la confiance en soi, l'atteinte de l'équilibre vie professionnelle-vie personnelle, la discipline et la maîtrise personnelle.

BÉNÉFICES POUR LE MENTOR

Le mentor contribue à la formation d'une relève compétente en médecine vétérinaire en mettant à contribution son expérience et son savoir-faire. Il participe ainsi à des échanges valorisants, tout en contribuant de façon importante à doter le Québec de professionnels de haut calibre.

Bien que le mentor détienne une plus grande expérience médicale que le jeune professionnel, ce dernier apporte souvent enthousiasme et idées créatrices au mentor. Il stimule le médecin vétérinaire d'expérience en le questionnant et le sortant de sa zone de confort. Le jeune professionnel pourra partager avec son mentor les plus récents enseignements reçus à la Faculté, mais aussi lors des nombreuses activités de

formation continue auxquelles il participe en début de carrière. Le partage de ses connaissances nouvellement acquises et une remise en question des façons de faire permettront au mentor de bénéficier d'un stimulant professionnel important.

Considérant les exigences et les défis qu'un rôle de mentor implique, une formation serait offerte aux mentors du programme afin que ces derniers développent les qualités essentielles d'écoute et d'empathie pour être des personnes enrichissantes pour les jeunes médecins vétérinaires. Cette formation structurée est offerte en Alberta et aux États-Unis. Elle permet aux mentors d'atteindre un niveau supérieur dans

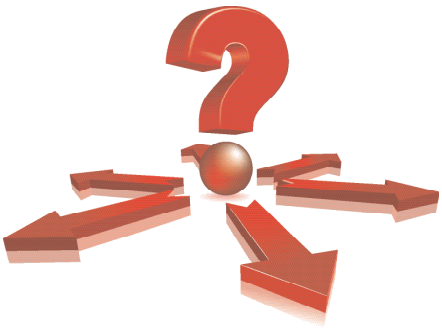

leur développement professionnel et personnel.

Le programme en développement offrirait également aux mentors l'occasion d'échanger sur leur expérience respective, ce qui représente une occasion de développement professionnel tout aussi intéressante.

BÉNÉFICES POUR L'APPRENTI

Fondée sur l'encouragement, la confiance, le partage et la rétroaction positive, la relation avec le mentor permettra à l'apprenti d'approfondir ses connaissances et de développer ses compétences tout en lui évitant des faux pas. Il bénéficiera donc d'un apprentissage accéléré grâce à des échanges sur l'expérience, les succès et les erreurs du mentor. Un tel accompagnement sécurise, développe le sentiment de compétence de même que le sentiment d'appartenance à la pratique et conforte l'estime de soi du jeune médecin vétérinaire, ce qui stimule les apprentissages et motive grandement.

BÉNÉFICES POUR L'ÉTABLISSEMENT VÉTÉRINAIRE

Le Québec vieillit à vitesse grand V et les nouvelles générations sont plus exigeantes à l'égard de l'employeur. Plus de 70 % des petites et moyennes entreprises du Québec éprouvent actuellement des problèmes de recrutement et les départs à la retraite se multiplieront au cours des 5 prochaines années. [1]

Dans le secteur des grands animaux, nous constatons déjà l'ampleur du problème. Ce n'est toutefois pas l'attraction des jeunes professionnels qui fait défaut, mais bien leur rétention. En effet, les jeunes professionnels quittent le secteur après 3 ou 5 ans de pratique. Le problème est multifactoriel, mais il est impératif d'agir afin de trouver des solutions et d'assurer la prestation de services de qualité sur tout le territoire québécois.

UN INVESTISSEMENT RENTABLE

Une étude menée par Motorola révèle que, dans les usines où les gestionnaires s'engagent dans le développement de la formation en milieu de travail, le gain réalisé est de 33 $ pour chaque dollar investi. [2]

Retenir et fidéliser les employés est très rentable, et des énergies doivent être déployées en ce ses par tous les propriétaires d'établissements vétérinaires au Québec.

Le mentorat et l'accompagnement professionnel ne suffiront pas à remédier au problème de rétention des médecins vétérinaires dans le secteur des grands animaux, mais cela demeure une mesure efficace et intéressante. Elle a déjà fait ses preuves.

LA NON-RÉTENTION

La non-rétention des employés engendre des coûts directs, indirects et potentiels. Selon certaines études, le coût de la non-rétention d'un employé varie entre 150 % et 250 % du salaire.[1] Le départ d'un employé engendre donc des coûts importants que nous minimisons souvent.

Pour avoir un impact sur la rétention du personnel et des jeunes médecins vétérinaires, l'employeur doit intervenir dans quatre principales phases, soit l'embauche, l'intégration, le développement des compétences et le développement de la relève. Le mentorat permet une intervention dans chacune de ces phases.

On doit se rappeler qu'il existe quatre principaux leviers à la rétention d'un employé, soit :

- **Le style de gestion et la supervision**
  La mission et le projet d'entreprise, le style de supervision, les communications, l'équipe de travail, les pratiques de reconnaissance et le contenu de l'emploi.
- **L'employabilité**
  La gestion de carrière et le développement professionnel.
- **Le contenu de l'emploi**
  La fonction et les tâches.
- **Les conditions de travail**
  La rémunération directe et indirecte, les avantages financiers et non financiers et l'environnement physique.

Les secteurs et les établissements qui ont un taux de roulement très élevé doivent tenter d'agir sur ces quatre leviers.

Le taux de roulement se calcule ainsi :
$$\frac{\text{Nombre de départ au cours de la période}}{\text{Nombre d'employés actifs}} \times 100$$

Un taux de roulement idéal devrait être de 4 ou 5 %. Il faut cependant le nuancer par secteur et par région et tenter de comparer le taux de l'établissement à celui des établissements similaires.

« Une civilisation se construit par l'apport successif des générations prenant appui l'une sur l'autre comme les pierres d'un édifice. »
André Frossard, *Journaliste et philosophe français*

INTERVENTIONS À FAIRE EN PÉRIODE D'INTÉGRATION

- Présenter de façon réaliste les conditions d'emploi, les tâches et les exigences du poste.
- Faire comprendre la culture organisationnelle et les attentes de l'employeur.
- Offrir un accueil chaleureux permettant de tisser des liens professionnels significatifs.
- Favoriser une intégration harmonieuse à l'équipe.
- Favoriser une appropriation de l'environnement de travail.
- Favoriser l'acquisition des compétences minimales.

[1] Emploi Québec, Saratoga Institute, Price Waterhouse Coopers et Price Waterhouse Coopers 2006
[2] Francoeur, Florent, Les clés du mentorat, http://www.portailrh.org/coach/fiche.aspx?p=251156

- Offrir le soutien professionnel permettant d'éviter que le jeune médecin vétérinaire se retrouve seul devant des cas complexes.
- Soutenir l'encadrement et la formation du jeune médecin vétérinaire.
- Pallier le manque de disponibilité du superviseur immédiat.

ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DE LA RELÈVE

- Solidifier le lien d'emploi.
- Soutenir l'acquisition de compétences techniques (réponse à des cas nouveaux, traitements plus complexes, justesse du diagnostic et du plan de traitement, *etc.*).
- Soutenir l'acquisition de compétences relationnelles (relations avec les clients, associés, employeurs, collègues).
- Favoriser l'adaptation du jeune professionnel au style de supervision de son employeur.
- Projeter le jeune médecin vétérinaire dans l'avenir.
- Encourager le développement de l'employabilité par le biais de la formation continue et l'approche réflexive.
- Encourager l'enrichissement des tâches et de la pratique.
- Discuter du développement de carrière : compétences de base et compétences expertes ainsi que les stratégies de développement.

Le programme de mentorat qui sera offert aux médecins vétérinaires est en préparation et vous recevrez prochainement de plus amples informations.◆

Le mentorat resserre les liens entre les membres de l'équipe, augmente l'engagement du nouveau professionnel, accroît la productivité de la pratique, favorise le transfert de connaissances et augmente la motivation et la fidélisation des professionnels.

Références

- Houde, R. (2010). Des mentors pour la relève, Montréal, Presses de l'Université du Québec.
- www.mentoratquebec.org
- Mentor/mentoré : une relation de confiance, Effectif, novembre-décembre 2011, p. 46

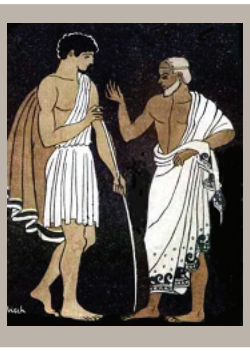

Mentor

Mentor est un personnage de la mythologie grecque. Il est un ami d'Ulysse. Conquérant et guerrier, Ulysse confie son fils Télémaque à Mentor, car il lui reconnaît une grande sagesse pouvant faire de lui un bon précepteur et un conseiller avisé.

Dictionnaire Larousse

Changements au tableau des membres

Abandons (pour divers motifs : retraite, maternité, sabbatique, études à l'extérieur, maladie)

3506 Amélie Blanchet
3692 Geneviève Blanchette
3508 Marie-Lou Blouin-Demers
3099 Valérie Dextraze
3549 Anick Jubinville
3466 Virginie Lefebvre
3290 Isabelle Maheu
3124 Stéphanie Morais
3655 Caroline Normand
3302 Anne Pellegrin
3208 Caroline Piché
2595 Julie Séguin
2901 Chantale Tessier
2980 Annie Thériault
3580 Amélie Toussaint
3222 Caroline Trudel
3320 Marie-Ève Vaillancourt

Inscriptions et réinscriptions

3331 Julie Beaubien
3338 France Bissonnette
3343 Sonia Camiré
3163 Isabelle Dallaire
3164 Marie-Claire De Léan
3535 Catherine Fournier
3623 Laura Frascarelli
3456 Vanessa Krivak
3634 Josiane Labonté
3186 Olivia Labrecque
3551 Kim Lacroix
2571 Yves Lamothe
2795 Isabelle Langlois
3642 Marie Lavoie
3562 Roseline Lorrain
3649 Marsolais, Annie-Ève
3651 Hélène Massé
3297 Véronique Néron
3476 Geneviève Noiseux

Octroi de permis spécial d'enseignant en médecine vétérinaire

3948 Sergio Rodenas

Octrois de permis régulier

3958 Steven Anthony Kahn
3955 Nathalie Landrein

Octrois de permis temporaire

9358 Cécile Briffod
9351 Julien Cabassu
9366 Rémi Froment
9367 Andrea Kelly

Renouvellements de permis temporaire

9298 Christian Bolliger
9258 Matthieu Gatineau
9287 Marie Guillot

EXCEDE® 200

Dose unique, traitement rentable

Nouvelle voie d'administration
BASE DE L'OREILLE
pour les vaches en lactation

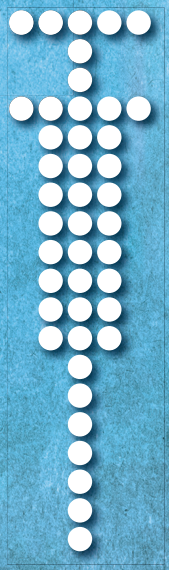

TRAITEMENT TRADITIONNEL

Coûts de main-d'œuvre et pertes de lait

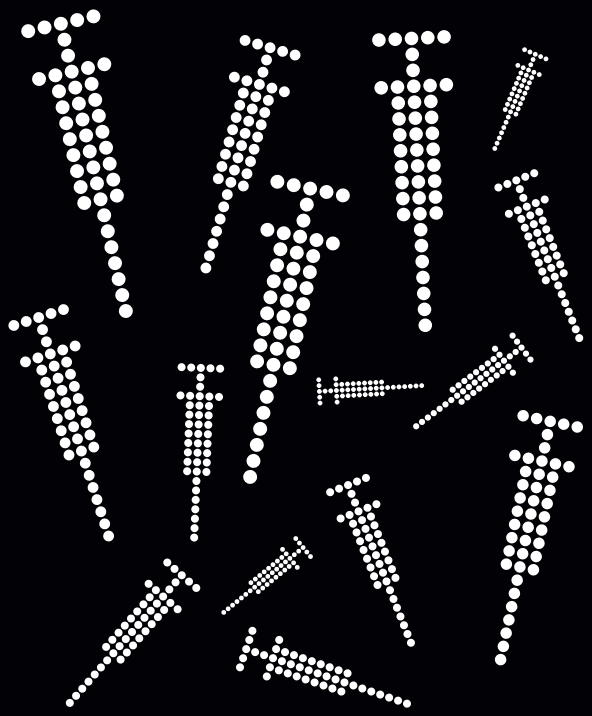

UNE ÈRE NOUVELLE S'AMORCE POUR
LE TRAITEMENT DU COMPLEXE RESPIRATOIRE BOVIN

Traitement commode du CRB,
en une seule dose, pour les bovins laitiers.

Pfizer Santé animale

EXCEDE® 200
(ceftiofur cristallin acide libre)
Suspension stérile

® Marque déposée de Pharmacia & Upjohn Company LLC, utilisée sous licence par Pfizer Canada Inc. XCB JADV01 0111F

Dénomination des associations vétérinaires du Québec : une demande de l'Ordre qui a été entendue

Par le Dr Joël Bergeron, m.v., président

Pendant plusieurs années, voire des décennies, les appellations des différentes associations vétérinaires au Québec sont demeurées inchangées. La profession vétérinaire s'est habituée à ces appellations. Les initiés de la médecine vétérinaire en avaient une compréhension propre qui trouvait rarement écho hors de leur profession. Lors de quelques événements publics, nous pouvions, d'ailleurs, observer une certaine confusion dans la population.

Il y a quelques années, l'Académie de médecine vétérinaire du Québec (AMVQ), qui représente le secteur des petits animaux, a entrepris une démarche et une réflexion qui ont conduit ses administrateurs à modifier sa dénomination tout en conservant son acronyme. Cette décision a été dévoilée lors du congrès de l'AMVQ, en avril 2010. Ce changement de nom, qui coïncidait avec plusieurs événements médiatiques, a engendré une plus grande confusion chez la population et plusieurs de nos partenaires. Ce changement a surtout causé une insatisfaction chez les autres organisations vétérinaires, associations et Ordre compris.

En effet, l'appellation « Association des médecins vétérinaires du Québec » laissait croire que tous les médecins vétérinaires en faisaient partie. Néanmoins, il était également souligné que l'utilisation du terme « praticien » ne représentait pas davantage un secteur de pratique en particulier. Tous ou presque, nous pratiquons la médecine vétérinaire à différents niveaux. La confusion et l'incompréhension étaient grandes et prenaient de l'ampleur de part et d'autre.

Plusieurs échanges écrits et verbaux ont suivi cette nouvelle. Tous avaient comme objectif de remédier à la situation. Les administrateurs de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec s'inquiétaient de la protection du public. C'est dans ce contexte qu'il a été convenu, à la demande de l'Ordre, d'organiser une rencontre avec les dirigeants des deux associations ayant les appellations les plus semblables, soit l'AMVQ et l'AMVPQ.

Les dirigeants des deux autres associations vétérinaires, l'AVEQ et l'AVIA, ont été informés de cette rencontre pour les rassurer quant à leur place et à leur participation dans les décisions à venir. Pour cette rencontre préliminaire, il nous apparaissait, toutefois, important de limiter le nombre d'intervenants. Cela avait pour but de faciliter les échanges et, surtout, de favoriser un rapprochement des idées quant aux orientations à prendre.

La rencontre préliminaire a eu lieu le 3 novembre dernier. Les échanges se sont poursuivis lors de la rencontre annuelle de l'Ordre et des associations vétérinaires québécoises, tenue dans le cadre du Congrès du 125e anniversaire de l'enseignement vétérinaire francophone en Amérique. Au terme de ces échanges, il est apparu primordial pour chaque association vétérinaire d'utiliser une appellation plus représentative de son secteur d'activité et de ses membres.

Ainsi, nous avons appris que l'AMVQ a choisi de modifier une partie de sa dénomination et d'y inclure la mention « pour petits animaux ». Quant aux dirigeants de l'AMVPQ, ils nous ont exprimé leur volonté d'entamer, à leur tour, une réflexion afin de rendre plus précise la dénomination de leur association.

En ce qui concerne l'AVEQ et l'AVIA, il serait souhaitable qu'elles entament aussi un processus de réflexion, et ce, même si leur appellation est plus claire quant à leur secteur d'activité. L'évolution des pratiques et les perceptions de la population appellent à une saine analyse de nos dénominations respectives.

Je tiens à remercier et à féliciter les différents intervenants pour leur ouverture d'esprit et le respect qu'ils ont su démontrer, malgré certains échanges bien sentis… S'il semble y avoir eu un manque de communication à l'origine de cette série d'événements, il est maintenant évident que cette communication est meilleure que jamais et, surtout, qu'elle doit se poursuivre.

Le choix de la dénomination d'une association doit être fait en tenant compte de la réalité du secteur de pratique des membres. Il nous faut, toutefois, sortir davantage de nos propres familiarités professionnelles pour nous tourner vers la population et notre devoir de bien et de mieux l'informer. Il faut prendre connaissance de l'évolution des mentalités et des exigences du public. Tous les intervenants sont responsables de mieux faire connaître la profession et ses différents secteurs d'activité actuels et futurs. Chaque intervention que nous aurons à faire devra permettre à la population de bien reconnaître l'émetteur des messages et de savoir à qui elle doit s'adresser. Ainsi, une meilleure connaissance et une meilleure reconnaissance de chacun auront des répercussions favorables sur tous. ◆

Acronymes actuels :

AMVQ	Association des médecins vétérinaires du Québec
AMVPQ	Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec
AVEQ	Association des vétérinaires équins du Québec
AVIA	Association des médecins vétérinaires en industrie animale du Québec
AVQMR	Association vétérinaire québécoise de médecine de refuge
OMVQ	Ordre des médecins vétérinaires du Québec

Rapport semestriel

Activités du bureau du syndic

Par Dre Sonia Voyer, m.v., IPSAV, syndique

À la suite des constats dans le cadre de la planification stratégique, le conseil d'administration de l'Ordre a demandé au bureau du syndic de communiquer davantage et de faire rapport de façon régulière de ses activités aux membres et aux différentes instances de l'Ordre.

Ainsi, les membres de l'Ordre seront mieux informés sur la nature des actes dérogatoires ayant fait l'objet d'une plainte et sur l'objet des demandes d'assistance du public et des membres auprès des professionnels du bureau du syndic.

LES ACTIVITÉS DU BUREAU DU SYNDIC SE SITUENT PRINCIPALEMENT À TROIS NIVEAUX :

- Prévention et service à la clientèle.
- Enquêtes disciplinaires.
- Enquête en exercice illégal et usurpation du titre réservé de médecin vétérinaire.

Le bureau du syndic publiera également différentes chroniques qui s'inspireront de cas disciplinaires ou pénaux ou de questions fréquemment adressées aux intervenants du bureau du syndic et dont les réponses sont susceptibles d'intéresser la profession.

Enfin, la rédaction d'articles informatifs qui rappelleront de grands principes connus de certains et non de tous est également au programme. Nous traiterons du processus pour porter plainte, du processus d'enquête ainsi que du processus disciplinaire et pénal avec les particularités qui leur sont propres.

Nous espérons ainsi accroître la communication avec les membres et démystifier le travail du bureau du syndic.

PRÉVENTION DES LITIGES ET SERVICE À LA CLIENTÈLE

Le bureau du syndic reçoit chaque année, un nombre important d'appels provenant du public, des membres et de divers organismes qui désirent obtenir des informations sur le Code de déontologie des médecins vétérinaires ou sur l'un ou l'autre des règlements régissant la médecine vétérinaire au Québec. Plusieurs désirent également discuter avec le syndic du comportement professionnel d'un membre de l'Ordre ou d'un tiers, lorsqu'il est question d'actes vétérinaires illégaux.

Après les sept (7) premiers mois de l'exercice ayant commencé le 1er avril de l'année en cours, nous pouvons affirmer que le nombre d'appels est toujours à la hausse et que les services-conseils du bureau du syndic répondent à un réel besoin.

TABLEAU COMPARATIF DES DEMANDES D'INFORMATIONS AU BUREAU DU SYNDIC

Période	Nombre	% Public	% Membres	% Organismes
Du 1er avril 2010 au 31 mars 2011 : Rapport annuel	1620	34 %	34 %	34 %
Du 1er avril 2011 au 31 octobre 2011 : Après 7 mois de l'exercice en cours	1160	47 %	48 %	5 %

TABLEAU : DEMANDES LES PLUS FRÉQUENTES EN ORDRE DÉCROISSANT

Objet de la demande	Public	Membres	Organismes
1. Connaître le processus pour porter plainte sur la conduite d'un médecin vétérinaire	X		
2. Connaître les droits et obligations en matière d'ordonnance de médicaments vétérinaires ou d'aliments médicamenteux		X	X
3. Rapporter des comportements et des faits susceptibles de constituer de la pratique illégale ou de l'usurpation du titre de médecin vétérinaire		X	
4. Connaître les droits et les obligations en matière d'accès à l'information et à la tenue des dossiers médicaux	X	X	
5. Connaître les droits et les obligations en matière de publicité		X	X
6. Connaître les droits et obligations en matière de tarification et d'estimation des coûts	X	X	
7. Connaître les droits et obligations en matière de délégation d'actes vétérinaires		X	X
8. Connaître les conditions et modalités de vente de médicaments vétérinaires	X	X	X
9. Connaître les droits et obligations en matière de droit de rétention des animaux	X	X	
10. Connaître les droits et obligations du médecin vétérinaire de cesser d'exercer pour le compte d'un client	X	X	

TABLEAU COMPARATIF DES DEMANDES D'INFORMATIONS AU BUREAU DU SYNDIC	1/04/2011 au 31/10/2011 (60 %)	1/04/2010 au 31/03/2011 (100 %)
Dossiers ouverts en début d'exercice	**145**	129
Nouveaux dossiers ouverts durant la période	**50**	89
Dossiers fermés durant la période :	**66**	73
• ANC transféré au CIP	**1**	
• Engagements dont 1 transféré au CIP	**2**	
• Reproches /recommandations dont 2 transférés au CIP	**16**	
• Sans suite : aucune infraction identifiée	**40**	
• Conciliations dont une s'est soldée par un échec	**3**	4
• Plainte disciplinaire déposée	**0**	
• Conciliations de compte :	**4**	
- Positives	**2**	
- Négatives	**2**	
Décisions du syndic soumises au comité de révision	**3 (5 %)**	8 (11 %)
Dossiers demeurant ouverts au 31 octobre 2011 :	**129**	4
• De 0- 3 mois	**40 %**	
• De 3-5 mois	**32 %**	
• De 5-7 mois	**16 %**	
• Plus de 7 mois	**12 %**	
Demande d'accès à l'information	**0**	1

Ces 50 nouvelles demandes ayant donné lieu, depuis le début de cet exercice, à des enquêtes plus approfondies, proviennent à 85 % du public qui se plaint de la conduite du médecin vétérinaire suite au décès ou au suivi de la condition de santé de son animal ou à une erreur de diagnostic.

Pour protéger le public, la syndique et le syndic adjoint ont utilisé les moyens qu'ils ont jugés appropriés selon les circonstances, en tenant compte de la gravité des manquements et du niveau de risque de récidive. Ces moyens utilisés ont été les suivants :

- avis de non-conformité transmis au comité d'inspection professionnelle;
- engagement avec transfert ou non au comité d'inspection professionnel le;
- reproches ou recommandations avec transfert ou non au comité d'inspection professionnelle ;
- conciliation de litige.

Trois décisions du syndic de ne pas porter de plainte devant le conseil de discipline ont été soumises à l'attention du comité de révision à la demande du (de la) plaignant(e) en désaccord avec les conclusions du syndic. Deux de ces trois (3) dossiers ont été étudiés par le comité de révision durant la période. Le comité de révision a maintenu la décision du syndic de ne pas porter de plainte devant le conseil de discipline dans les deux dossiers étudiés.

Pour les 129 dossiers ouverts au 31 octobre 2011, l'enquête se poursuit. Quarante pour cent de ces enquêtes ont été amorcées il y a moins de 90 jours. Pour le 60 % restant, les délais s'expliquent par la complexité des dossiers et des enquêtes et par la nécessité d'avoir recours à un expert dans plusieurs cas.

Au chapitre disciplinaire, la syndique a comparu devant différentes instances dont :

- Le Conseil de discipline de l'Ordre des médecins vétérinaires :
  - lors d'une audience sur la culpabilité sur une plainte comportant 8 chefs d'infractions déposés contre un médecin vétérinaire. Dans ce dossier, un plaidoyer sur culpabilité a été enregistré par l'intimé et les audiences sur sanction auront lieu au printemps 2012.
  - lors d'une audience sur culpabilité sur une plainte comportant 2 chefs d'accusations pour lesquels l'intimé a enregistré un plaidoyer de culpabilité. Dans ce dossier, les audiences sur sanction auront lieu au printemps 2012.
  - lors d'une audience sur une Requête en annulation et en cassation de subpoena déposée par la syndique et qui a été accueillie par le conseil de discipline.
  - lors d'une audience sur une Requête en révision de la liste des déboursés déposée par un médecin vétérinaire prise en délibérée par le conseil de discipline.

- Le Tribunal des professions :
  - lors d'une audience en appel des décisions sur la culpabilité et sur la sanction rendues par le conseil de discipline de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec. Dans ce dossier, le Tribunal des professions a rejeté l'appel sur la culpabilité du médecin vétérinaire et a accueilli en partie l'appel sur la sanction substituant aux amendes imposées, des réprimandes.

ENQUÊTE EN EXERCICE ILLÉGAL, USURPATION DU TITRE RÉSERVÉ DE MÉDECIN VÉTÉRINAIRE :
Mandaté par le conseil d'administration de l'Ordre, le bureau du syndic veille au contrôle de l'exercice illégal de la médecine vétérinaire et de la vente illégale de médicaments.

Nous avons fermé 8 dossiers durant ce semestre. De ces 8 dossiers, 2 ont été fermés suite à l'envoi d'un avis de non-conformité et un s'est soldé par le dépôt d'une plainte pénale pour exercice illégal de la médecine vétérinaire et usurpation du titre réservé de médecin vétérinaire.

Jugée devant la Cour du Québec dans le district de Chicoutimi, la défenderesse a été reconnue coupable et condamnée à des amendes s'élevant à un montant de 4 000 $, pour les infractions qui lui étaient reprochées. La syndique a comparu au nom de l'Ordre dans cette affaire.

L'enquête se poursuit dans les 48 dossiers demeurant ouverts à la fin de la période visée par ce rapport semestriel des activités.

En matière d'exercice illégal et d'usurpation du titre réservé de médecin vétérinaire, le bureau du syndic a fait beaucoup de prévention par le biais des appels téléphoniques reçus durant cette période, en renseignant le public sur les actes devant exclusivement être posés par des médecins vétérinaires ou par des personnes autorisées sous leur supervision. Cette question figure au troisième rang des demandes les plus fréquentes adressées au bureau du syndic durant cette période.

TABLEAU COMPARATIF DES ENQUÊTES POUR EXERCICE ILLÉGAL	1/04/2011 au 31/10/2011 (60 %)	1/04/2010 au 31/03/2011 (100 %)
Dossiers ouverts en début d'exercice	**33**	16
Nouveaux dossiers ouverts durant la période	**23**	24
Dossiers fermés durant la période : • ANC • Sans suite : aucune infraction identifiée • Plainte pénale déposée	**8** **2** **5** **1**	7 0
Dossiers demeurant ouverts au 31 octobre 2011	**48**	33 (au 31 mars 2011)
• Perquisition effectuée	**0**	0

AVIS DU SYNDIC
Tenue d'une clinique d'implantation de puces d'identification électroniques

Par Dre Sonia Voyer, m.v., IPSAV, syndique

Le bureau du syndic a reçu plusieurs appels concernant la tenue de cliniques d'implantation de puces d'identification électroniques dans des lieux où sont gardés des animaux destinés à la revente ou à l'adoption et où sont vendus des accessoires et de la nourriture pour animaux, comme :

- des animaleries ;
- des boutiques d'accessoires pour animaux ;
- des sociétés pour la prévention de la cruauté envers les animaux (SPCA), des sociétés protectrices des animaux (SPA) ou des refuges.

ANALYSE :
- Considérant que l'implantation d'une puce d'identification électronique est un acte vétérinaire et que cet acte ne peut être exécuté que par un médecin vétérinaire ou un technicien en santé animale sous la supervision d'un médecin vétérinaire.
- Considérant qu'au Québec l'exercice de la profession doit se faire dans des lieux déclarés à l'Ordre et répondant aux *Normes minimales d'exercice*.
- Considérant le problème de surpopulation animale au Québec.
- Nous croyons que l'implantation d'une puce d'identification électronique est une technique efficace ayant pour but l'identification des animaux à leur propriétaire, ce qui améliore leur traçabilité.

AVIS :
Nous sommes d'avis que la tenue d'une clinique d'implantation de puces d'identification électroniques ne saurait être possible sans :

1. la participation active d'un médecin vétérinaire ;

2. l'identification d'un lieu déclaré à l'Ordre et répondant aux *Normes minimales d'exercice* dans le cas d'un établissement vétérinaire.

Dans le cas d'un lieu autre que ceux visés au point 2, le médecin vétérinaire doit présenter une demande écrite au comité d'inspection professionnelle. Les critères de base à respecter sont alors :

- lieu neutre (il ne doit avoir aucun lien avec le commerce d'animaux, de nourriture ou d'accessoires pour animaux, de dressage, de pension ou de toilettage d'animaux) ;
- médecin vétérinaire responsable ;
- cause en lien avec la protection de la santé publique et la protection sanitaire des animaux. ◆

Une bonne base, ça ne trompe pas.

Les inhibiteurs de l'ECA jouent un rôle vital dans le traitement de l'insuffisance cardiaque congestive chronique[1].

Le choix d'un traitement approprié prolonge l'espérance de vie et améliore la qualité de vie. Quatre-vingt-neuf pour cent des propriétaires disent que Fortekor® a eu des répercussions positives sur la qualité de vie de leur chien[2], alors que les vétérinaires l'ont placé en tête de liste quant à la satisfaction des utilisateurs en 2009[3].

Fortekor traite et maîtrise l'insuffisance cardiaque causée par la régurgitation mitrale ou par une myocardiopathie avec dilatation chez le chien. De concert avec une thérapie courante, il permet aux animaux de profiter du temps de qualité qui leur reste en compagnie de leurs propriétaires. **Fortekor aide les chiens à mieux profiter de la vie.**

NOVARTIS

Visitez le www.ah.novartis.ca ou composez le 1-800-387-6325 pour obtenir de l'information.

1 Données internes, Novartis Santé Animale.
2. Kadence Quality of Life Study.
3. Kadence KPI Study.

® Fortekor est une marque déposée de Novartis Santé Animale Canada Inc.
MC Comprimés aromatisés est une marque de commerce de Novartis AG; Novartis Santé Animale Canada Inc., usager licencié.
© 2010 Novartis Santé Animale Canada Inc.

FORTEKOR®
La vie a plus à offrir

Congrès du 125e anniversaire : un événement inoubliable!

Par Suzie Prince, pour le comité organisateur du Congrès du 125e anniversaire

Plus de 750 personnes, dont 429 médecins vétérinaires, 52 étudiants en médecine vétérinaire, 59 techniciens en santé animale et 201 partenaires, ont participé au Congrès du 125e anniversaire d'enseignement vétérinaire francophone en Amérique. Ce dernier a eu lieu du 10 au 12 novembre 2011, à l'Hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe. Issus de tous les secteurs de pratique, les congressistes ont assisté à un événement hors du commun.

Sous le thème *Une histoire riche, une médecine d'avenir*, le congrès aura permis à l'organisation d'atteindre un niveau de satisfaction inégalé, tant pour le programme scientifique que pour les activités sociales et les soirées.

Le congrès nous aura permis de clôturer de façon éclatante l'Année mondiale vétérinaire au Québec et les festivités du 125e anniversaire. Nous sommes, d'ailleurs, convaincus que plusieurs éléments resteront gravés dans la mémoire des participants. Il suffit de penser à l'exposition historique regroupant plus de 3 000 artefacts, des décors d'autrefois et des costumes d'époque, qu'ont fièrement portés une centaine de congressistes, ainsi qu'à la présence de personnages ayant marqué notre histoire, dont Frère Gabriel, Frère Léopold, Duncan McEachran, Victor-Théodule Daubigny, Damase Généreux et Bourgelat. De nombreux cadeaux et une animation festive ont également fait plusieurs heureux.

Il faut dire que l'atmosphère était à la fête. Tout le comité organisateur des festivités du 125e anniversaire s'est joint à l'Ordre, maître d'œuvre de cet événement historique. Le comité organisateur était composé de représentants de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, de l'Association des médecins vétérinaires du Québec (AMVQ), de l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec (AMVPQ), de l'Association des médecins vétérinaires en industrie animale du Québec (AVIA), de l'Association des vétérinaires équins du Québec (AVEQ), de l'Association des étudiants de la Faculté de médecine vétérinaire, de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

L'Ordre a reçu plus de 50 messages de félicitations d'invités, de partenaires et de membres après le congrès. Ces messages nous confirment la fierté et l'intensité du sentiment d'appartenance des médecins vétérinaires à l'égard de leur profession et de son histoire. Ils nous démontrent l'importance qu'ils accordent aux événements rassembleurs qui permettent aux différents secteurs de pratique de se réunir dans un même endroit pour discuter des enjeux de la profession et participer à son évolution. ◆

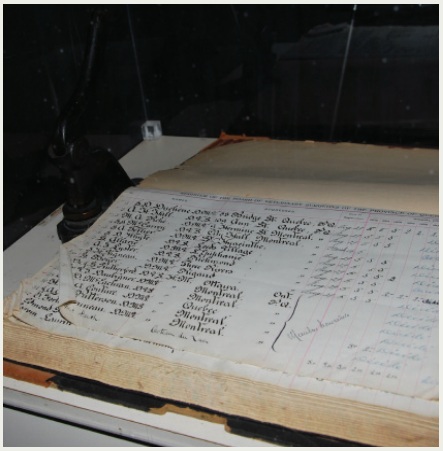

Le sceau et le tableau de l'Ordre en 1912

Exposition historique

Banquet historique le vendredi 11 novembre 2011

Un programme scientifique certainement digne de cet événement historique!

Par Dre Sylvie Latour, m.v., pour le comité organisateur du Congrès du 125e anniversaire

Du 10 au 12 novembre 2011, se déroulait, à Saint-Hyacinthe, le Congrès du 125e anniversaire de l'enseignement vétérinaire francophone en Amérique. À l'occasion de cet événement historique, le comité organisateur avait préparé un programme scientifique très riche comprenant des activités additionnelles, notamment des ateliers pratiques et une journée de conférences pour les médecins vétérinaires et techniciens œuvrant dans le domaine des animaux de laboratoire et de la recherche. Aux dires mêmes des participants, la qualité des conférenciers et des sujets traités n'avait rien à envier aux congrès les plus achalandés.

Plus de 46 conférenciers ont présenté 19 programmes scientifiques durant le congrès, soit 2 ateliers pour les animaux de compagnie, le jeudi, en plus du programme professionnel de la journée, 7 programmes simultanés et 1 atelier dans le secteur des bovins le vendredi, puis finalement 8 programmes simultanés et 1 atelier dans le domaine des animaux de compagnie le samedi. Les participants avaient vraiment l'embarras du choix!

Rappelons quelques faits saillants de ces journées scientifiques…

- Deux ateliers pratiques ont été donnés en collaboration avec la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, soit un atelier d'urgentologie et un atelier de parasitologie. Les participants ont eu la chance de recevoir une formation continue de très grande qualité. Certains ont pu obtenir jusqu'à 50 % de rabais s'ils assistaient aussi à l'ensemble du congrès. Du jamais vu!

- La présence de deux conférenciers de renommée mondiale dans le domaine de la santé publique vétérinaire, le Dr Bernard Vallat, directeur général de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE), et le Dr Brian Evans, vétérinaire en chef du Canada et délégué du gouvernement du Canada à l'OIE.

- Un programme interactif de deux jours en gastroentérologie des animaux de compagnie a été donné par les Drs Howard Seim III et Kenneth W. Simpson ; l'un est spécialiste en chirurgie et l'autre, en médecine interne. Ce programme avait de quoi améliorer l'approche des problèmes gastro-intestinaux vus en pratique.

- Un programme dans le domaine des animaux de laboratoire et de la recherche a eu un succès tel qu'un programme sera offert annuellement, dans le cadre du congrès de l'Ordre, aux médecins vétérinaires et aux techniciens de ce secteur d'activité.

- Des conférences ont été présentées au sujet des animaux exotiques pour les médecins vétérinaires et aussi pour les techniciens en santé animale (TSA).

- Pour la troisième année consécutive, l'Ordre a offert un programme dans le domaine de la médecine vétérinaire de refuge et, l'an prochain, il est prévu d'offrir un programme de deux jours aux médecins vétérinaires qui exercent dans ce secteur.

- Depuis deux ans, en plus de la journée de conférences qui leur est destinée, les TSA ont aussi accès à toutes les conférences du congrès, et ce, dans tous les domaines de pratique.

- Au cœur de ce congrès : le bien-être animal, la diversité, la collaboration, les connaissances et la soif d'apprendre!

Nous voulons souligner de façon toute spéciale le rapprochement qui a eu lieu entre les différentes associations et l'Ordre à l'occasion du Congrès du 125e anniversaire. Nul doute que cette collaboration a permis de rendre cet événement tout à fait exceptionnel! Nous espérons que ce rapprochement se poursuivra l'an prochain et les années suivantes.

Le Congrès du 125e anniversaire est donc terminé. Toutefois, vous trouverez, aux pages 34 et 35, la liste des nouvelles conférences offertes pour location et formation continue à distance. N'hésitez surtout pas à vous prévaloir de ce service précieux si vous n'avez pu assister au congrès cette année ou si vous avez dû faire un choix difficile au moment du congrès et que vous désirez voir la conférence que vous avez manquée. ◆

Surveillez les prochains numéros du Veterinarius pour connaître les détails du programme scientifique du 71e congrès annuel de l'Ordre. Celui-ci aura lieu les 8, 9 et 10 novembre 2012. C'est un rendez-vous!

Résumé du programme professionnel

Par Dr Joël Bergeron, m.v., pour le comité organisateur du Congrès du 125e anniversaire

Cette année le programme professionnel du congrès a été orchestré par Mme Solange Lefebvre, titulaire de la Chaire religion, culture et société de la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Montréal. Il a été réalisé avec la précieuse collaboration de Me Martine Lachance, du Groupe de recherche international en droit animal (GRIDA) de l'Université du Québec à Montréal, de Dr Joël Bergeron, président de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec (OMVQ), de Dr Claude Grenier, de l'Association des médecins vétérinaires du Québec (AMVQ), de M. Patrice Brodeur, titulaire de la Chaire de recherche du Canada Islam, pluralisme et globalisation de l'Université de Montréal, de M. Jean-François Roussel, vice-doyen de la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Montréal, et de M. Jean-François Gaudreault-Desbiens, vice-doyen de la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

Comprendre et connaître l'impact des différentes cultures et croyances religieuses sur les soins aux animaux de compagnie et aux animaux de la ferme.

À cette occasion, le panel réunissait Mme Solange Lefebvre, Me Martine Lachance, Dr Claude Grenier, M. Ira Robinson (Université Concordia) et le rabbin S. Oreinstein. M. El Ketroussi était absent pour des raisons professionnelles. Le programme, qui incluait une période de questions et de commentaires à la fin, s'est déroulé comme suit :

- Émergence du questionnement sur les enjeux culturels et religieux dans le rapport aux animaux, S. Lefebvre ;
- Mon mémoire à la Commission Bouchard-Taylor : un rendez-vous manqué, C. Grenier ;
- Rôle et impact de la culture et de la religion sur la protection des animaux, Me Lachance ;
- Prévenir la douleur des êtres vivants : la tradition juive et les animaux, I. Robinson et rabbin S. Orenstein ;
- L'islam et l'abattage des animaux, S. El Ketroussi (exposé transmis par Mme Lefebvre).

En ouverture, Mme Lefebvre nous a présenté l'émergence d'un questionnement sur les enjeux culturels et religieux dans le rapport aux animaux. La première interrogation abordait l'aspect culturel de la société québécoise francophone et exposait un retard apparent quant à l'intégration de certains principes en matière de bien-être animal.

Mme Lefebvre nous a offert un bref aperçu de la présence des religions dans l'évolution des sociétés et du lien historique et traditionnel qui nous unit aux animaux (l'humain passant d'un lien de survie avec l'animal, soit de chasseur-cueilleur, à la domestication et à l'élevage économique, puis à l'animal de compagnie, confident et « membre » de la famille).

Lors de sa présentation, Mme Lefebvre a effleuré les grands principes des religions monothéistes — le judaïsme, le christianisme et l'islam — et a fait une courte incursion dans le bouddhisme et l'hindouisme. Elle nous a expliqué l'importance, pour ces religions, du sens rituel attaché à ce qui est propre et impropre à la consommation ; du développement des traditions et du respect des rituels. Bien sûr, ces grands principes sont issus des connaissances et des réalités d'une certaine époque. Par exemple, dans le passé, les gens avaient observé les conséquences néfastes d'une mauvaise saignée pour la santé. Ils ignoraient, cependant, les notions de contamination alimentaire, par exemple par le sang, et de conservation des denrées.

Malheureusement, le représentant du volet islamique, M. Sofiane El Ketroussi de Certification Halal Montréal n'a pu être des nôtres. En effet, M. El Ketroussi a été appelé à la dernière minute pour effectuer la certification d'un abattoir. Toutefois, Mme Lefebvre a pu reprendre la présentation sur le volet islamique et l'abattage halal qu'il avait préparée.

Durant cet exposé, elle a dressé certains parallèles entre les règles d'abattage en vigueur au Québec et l'abattage halal. Par exemple, les deux approches reconnaissent l'importance d'éviter le stress à l'animal. Il a été intéressant d'apprendre qu'une démarche entreprise dans les années 60 par un activiste musulman a conduit à l'acceptation d'une insensibilisation de l'animal grâce à une décharge électrique avant l'abattage halal.

Un étudiant musulman effectuant son doctorat sous la supervision de Mme Lefebvre était présent et nous a offert un bref témoignage, qui a permis d'ajouter un point de vue supplémentaire aux échanges déjà bien sentis. Il a expliqué à l'assemblée l'esprit festif qui entoure le rituel d'abattage (on célèbre le sacrifice d'un animal plutôt que de celui de son enfant, tel qu'il a été demandé par Dieu). Il nous a précisé que les enfants musulmans, qui ne sont pas différents des autres, questionnaient leurs parents sur la possible souffrance de l'animal. Les parents, convaincus de la miséricorde de Dieu, répondaient en toute confiance que celui-ci ne laisserait pas souffrir l'animal inutilement.

Quant à M. Robinson et au rabbin Orenstein, ils nous ont présenté les grands principes de la religion juive. Ces principes sont inscrits dans les Écritures et ils visent, eux aussi, à respecter la vie animale. Ainsi, selon les croyances juives, des périodes de repos sont exigées pour l'humain, mais aussi pour les animaux ; l'humain doit nourrir ses animaux avant de se nourrir lui-même ; les gens doivent se nourrir de plantes et d'animaux tués, mais ils doivent assurer à l'animal une mort plus facile. La religion juive défend à l'humain de tourmenter l'animal.

En examinant sommairement les réalités du judaïsme et de l'islam, il est possible d'y trouver des aspects positifs quant à certains principes

du respect des animaux, entre autres, dans les méthodes d'élevage. À l'exemple du changement apporté par l'insensibilisation qui semble de plus en plus acceptée du côté musulman, nous pouvons espérer qu'émerge une certaine acceptation pour réformer les rituels au moment de l'abattage en vertu des avancées scientifiques et de l'évolution du bien-être animal. Comme le soulignait une des participantes dans l'assemblée, nous considérons avec aversion certaines méthodes d'abattage. Cependant, qu'en est-il de notre préoccupation pour les conditions de vie auxquelles sont soumis les animaux avant de se rendre à l'abattoir ?

Me Lachance nous a fait part, quant à elle, de son analyse de l'aspect légal actuel sur le bien-être et le droit animal en lien avec la Charte des droits et libertés de la personne. Un événement récent sur la Rive-Sud (Montréal) impliquant l'abattage rituel de plus d'une centaine d'animaux est venu remettre en perspective la notion de respect des lois en vigueur. Encore une fois, le paradoxe entre le droit de l'animal de ne pas souffrir inutilement et le droit d'une personne à exercer sa religion refaisait surface.

Durant son exposé, Me Lachance nous a présenté une étude effectuée en Europe. Cette étude cherchait à déterminer si l'animal souffre lors d'un abattage rituel. Plusieurs observations effectuées lors de cette étude font état de périodes plus ou moins longues de comportements (mouvements compulsifs, conscients ou inconscients) laissant croire à un inconfort pour l'animal. Selon Me Lachance, il faut tenter de savoir comment et pourquoi sont effectués ses rituels. De toute évidence, un travail important reste à faire.

Enfin, Dr Grenier nous a parlé de son expérience à la commission Bouchard-Taylor. Il a présenté les grands principes derrière les pratiques de certaines religions et sectes. Il y aurait une distinction entre abattage rituel et sacrifice animal. Cette distinction est basée sur les croyances respectives. Par contre, selon Dr Grenier, le principe du bien-être animal doit pouvoir être pris en compte, d'où la demande de l'AMVQ de réviser et de clarifier la portion de la Loi sur la protection sanitaire des animaux (Loi P-42), section 55.9.15.

« Malgré les dispositions de la présente section, demeurent permises sur les animaux :

1. les activités d'agriculture, d'enseignement ou de recherches scientifiques pourvu qu'elles soient pratiquées selon les règles reconnues ;
2. les pratiques rituelles prescrites par les lois d'une religion. »

Bien sûr, cet article n'est qu'un simple résumé de cette journée riche en informations que nous a permis d'obtenir le programme professionnel. Dr Grenier, sans le savoir, aura été l'instigateur de ce programme, et ce, même si le dépôt de son mémoire à la commission Bouchard-Taylor semble être passé inaperçu. Le sujet des animaux, des cultures et des religions continuera, sans aucun doute, de stimuler nos échanges. En tant que professionnels de la santé et du bien-être animal, les médecins vétérinaires seront désormais des intervenants incontournables sur cette question. ◆

Le Congrès du 125e en photos :

Par Maryse Massy

Mme Suzie Prince et Dr Joël Bergeron

Dr Sylvain Raymond et son épouse

Danse du vendredi soir

Atelier de parasitologie à la Faculté

Dr Joël Bergeron et Dr Jean-Luc Laberge

Dr Mario Girard et son épouse

Dre Nathalie Tremblay

Banquet du vendredi soir

Présentation des dessins du concours " Dessine-moi un vétérinaire "

Dr André Vrins, Mme Lucie Sauvé, Dr Paul Baillargeon, Dr Gilbert Hallé, Dre Michèle Doucet

Mme Maryse Massy

Remerciements aux partenaires du Congrès du 125e anniversaire

Maître d'oeuvre

BANQUE NATIONALE
GROUPE FINANCIER

Grands partenaires

Pfizer Santé animale

MERCK Santé animale

AMS VETERINARY FORMULA

Ville de Saint-Hyacinthe

Partenaires OR

MEDI-CAL ROYAL CANIN VETERINARY DIET

cdmv

La Capitale Assurances générales

Desjardins

vetdiet

IDEXX

PURINA MD

Partenaires ARGENT

Therrien Couture avocats S.E.N.C.R.L. lawyers LLP

Programme d'assurances habitation et auto
TD

Bayer HealthCare Santé animale

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Consulat général de France à Québec

Immigration et Communautés culturelles Québec

Distribution Vie et Santé

laPersonnelle
Assurance de groupe auto, habitation et entreprise

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

Partenaires BRONZE

BIONICHE ANIMAL HEALTH CANADA INC.

Ansell

NISANCOS Inc.
Thérapie par Champs ElectroMagnétiques Pulsés (CEMP)

MERIAL

ASSEMBLÉE NATIONALE QUÉBEC
Émilien Pelletier
Député de Saint-Hyacinthe

Le Congrès du 125e en photos :

Atelier d'urgentologie à la Faculté

Dre Chantal Allinger, Dre Martine Jobin et Dr Louis-Philippe de Lorimier

Décors d'époque

Dre Madeleine Fortin remet, au nom du MAPAQ, une plaque commémorative au Dr Michel Carrier, doyen de la Faculté

M Pierre-Olivier Jetté de la Banque Nationale reçoit le trophée du représentant le plus accueillant

Dr Jocelyn Fournier, Dre Suzanne Michaud et un délégué de la Banque Nationale

Souper-spectacle du samedi soir

Ouverture du baril du 100e anniversaire

Retrouvailles de la promotion 1991 : 20e anniversaire

Retrouvailles de la promotion 1991 : 20e anniversaire

Tombée de ballons et confettis le samedi soir

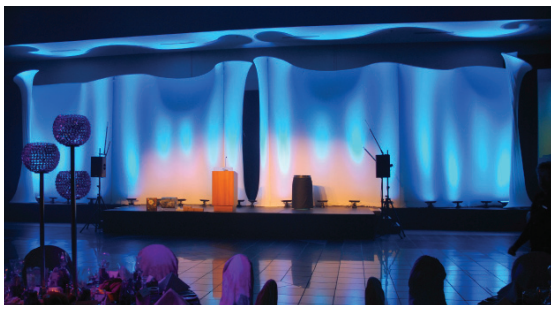
Scène futuriste du samedi soir

L'artiste invité du samedi soir : Boucar Diouf

Multi-Services Vétérinaire : gagnant du plus beau kiosque simple

Hill's : gagnant du plus beau kiosque multiple

L'artiste invité du banquet du vendredi soir : Nicolas Pellerin

Dr Stéphane Martinot, Dr Michel Baussier, Dr Raymond Roy, Dr André Vrins et Dr Jean Sirois

Le quatuor à cordes du cocktail du vendredi soir

Dre Chantal Allinger, Dr Michel Pepin, Dre Nathalie Tremblay, Dre Dre Diane Bélanger et M. Patrick Paré

Dre Martine Jodoin et son conjoint, Dr Joël Bergeron

L'Ordre rend hommage à des médecins vétérinaires d'exception

Par Dr Joël Bergeron, m.v., président et Mme Suzie Prince, directrice générale et secrétaire de l'Ordre

RÉCIPIENDAIRE DE LA MÉDAILLE DE SAINT ÉLOI : DR YVES GOSSELIN

La médaille de saint Éloi est la plus haute distinction décernée par l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec. Elle souligne les qualités exceptionnelles de son récipiendaire, met en lumière son implication sociale et professionnelle et souligne l'impact des réalisations professionnelles du candidat sur le public.

C'est avec grande fierté et beaucoup de reconnaissance que l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec a décerné la médaille de saint Éloi 2011 au Dr Yves Gosselin, le vendredi 11 novembre dernier.

POUR RECEVOIR CE PRIX

Pour recevoir ce prix, le lauréat doit avoir reçu la reconnaissance de ses pairs. Il doit également s'engager socialement et participer activement à la vie professionnelle, entre autres, au sein d'organismes professionnels. Les réalisations et les actes professionnels du récipiendaire doivent avoir été exceptionnels et avoir fait progresser la médecine vétérinaire au Québec tout en rehaussant l'image et la visibilité de la profession ici et ailleurs.

Diplômé de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal en 1970, le Dr Yves Gosselin a œuvré en pratique privée, à Québec, de 1970 à 1974, avant de débuter une résidence en médecine interne à l'Université d'Illinois, à Urbana-Champaign, de 1975 à 1977.

De 1977 à 1985, il a enseigné à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, où il a également été responsable de l'Hôpital des animaux de compagnie. Durant ces 8 années, il a prononcé de nombreuses conférences, écrit des articles et participé à plusieurs projets de recherche. Fort de toutes ces années de pratique, il a fondé, en 1985, l'Hôpital Vétérinaire Rive-Sud, qu'il dirige toujours. Il a mis sur pied cet établissement et en a fait un centre d'urgence et de référence de premier plan au Québec.

Toujours passionné par les soins vétérinaires et désirant offrir une médecine de haut niveau aux Québécois, il a fondé, en 2011, le Centre Vétérinaire Laval, qui est également un centre de référence. En plus d'être copropriétaire de ces deux grands centres, le Dr Yves Gosselin est également l'un des copropriétaires de l'Hôpital Vétérinaire Saint-Eustache / Deux-Montagnes et de l'Hôpital Vétérinaire Sainte-Thérèse.

De par son rayonnement auprès du public, son engagement social et sa participation active à la vie professionnelle, le Dr Gosselin a eu une carrière exemplaire.

Grâce à lui, le public québécois a maintenant accès à des services de référence de toute première qualité. Le Dr Yves Gosselin et son équipe ont, en effet, propulsé la médecine vétérinaire à un autre niveau. Pour lui, il était impératif de permettre à la population d'accéder à une grande variété de traitements spécialisés à différents endroits sur le territoire québécois.

Sensible aux besoins et aux intérêts du public, le Dr Gosselin a agi à titre de conseiller professionnel pour la série télévisée *4 et demi*, diffusée sur les ondes de Radio-Canada pendant plusieurs années. Il a rédigé de nombreuses chroniques vétérinaires dans le TV Hebdo, animé une chronique vétérinaire à l'émission *Le sous-sol d'André* à Télé-4, à Québec, et accordé plusieurs entrevues dans différents médias pour le grand public. Il a également agit à titre de consultant pour le Club Canadien du Terrier Blanc du West Highland.

Dr Yves Gosselin, m.v.

Sa participation au sein d'organismes professionnels est tout aussi impressionnante. Il a siégé au conseil d'administration de l'Ordre durant cinq mandats. À ce titre, il a participé à de nombreux comités. Il a même assumé la présidence par intérim de l'Ordre pendant quelques mois. Il a été responsable du comité scientifique de l'Association des médecins vétérinaires (AMVQ), président de l'Académie Canadienne de Dermatologie Vétérinaire et membre du comité d'attribution du Fonds du Centenaire de la Faculté de médecine vétérinaire.

L'engagement et la contribution du Dr Yves Gosselin ont été fréquemment reconnus. Depuis 1985, il a reçu de nombreux prix et mérites professionnels, dont le Prix Vétérinaire Gaines de l'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV), le prix Damase-Généreux de l'AMVQ, le Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) ou le Prix 2011 de l'Institut canadien de la santé animale (ICSA).

Homme de tête et de cœur, il est toujours aussi passionné par sa profession. Il demeurera un bâtisseur et un homme d'équipe. Il continuera à repousser les frontières et à faire grandir la profession et la médecine vétérinaire au Québec.

RÉCIPIENDAIRE DU MÉRITE DU CIQ : DR MAURICE DESROCHERS

Le Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec est une reconnaissance offerte à un membre afin de souligner sa contribution remarquable à la profession ou à l'Ordre.

Dr Joël Bergeron, président de l'Ordre et M. Jean-François Thuot, directeur général du CIQ remettent le Mérite du CIQ au Dr Maurice Desrochers.

Le candidat doit avoir contribué de façon importante au développement de l'Ordre et au développement de la profession en lien avec les valeurs du système professionnel québécois. L'amélioration continue de la qualité de la pratique, l'intégrité, l'attitude éthique, le souci de la compétence et la collaboration avec les pairs sont autant de critères auxquels le candidat doit répondre.

RECONNAISSANCE

C'est avec grande fierté et beaucoup de reconnaissance que l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec a décerné le Mérite du CIQ 2011 au Dr Maurice Desrochers le vendredi 11 novembre dernier.

Diplômé de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal en 1963, le Dr Maurice Desrochers a débuté sa carrière en pratique mixte dans un établissement privé, à Joliette, où il a travaillé de 1963 à 1965. En 1965, il s'associe avec des médecins vétérinaires de la région et fonde le premier regroupement de médecins vétérinaires en pratique des grands animaux au Québec. Il y travaillera pendant trente ans, soit jusqu'en 1995, année où il prendra sa retraite.

En plus de ses activités professionnelles, le Dr Maurice Desrochers a contribué pendant plus de vingt ans à la protection du public en s'impliquant activement au sein de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.

Il a été membre du conseil de discipline de l'Ordre pendant plusieurs années avant de prendre en charge, en 1996, le développement du tout premier programme de surveillance générale pour le secteur des grands animaux et des grandes populations animales. Une fois que le programme a été établi, le Dr Desrochers a accepté d'être inspecteur et à veillé à l'application, la gestion et la mise à jour de ce programme de surveillance générale pendant quinze ans, soit de 1996 à 2011.

Docteur Desrochers a fait preuve d'un dévouement exemplaire pendant toutes ces années et aura été un fervent défenseur de la protection du public. Il a parcouru le Québec à maintes reprises afin d'encourager chacun des médecins vétérinaires œuvrant dans le secteur des grands animaux et des grandes populations animales à adopter les meilleures pratiques. La surveillance rigoureuse des cheptels, des viandes et des produits destinés aux consommateurs est une priorité qu'il aura défendue pendant toute sa carrière. Sa rigueur, son professionnalisme et son engagement sont exemplaires.

Le Dr Maurice Desrochers a pris sa retraite il y a quelques mois et lors de la remise du Mérite du CIQ, le vendredi 11 novembre dernier, c'était non seulement le CIQ et l'Ordre qui lui ont rendu un vibrant hommage, mais la profession tout entière. Au terme de sa vibrante allocution, les membres lui ont réservé une longue ovation debout, un hommage à la hauteur de ce grand bâtisseur qui aura soutenu le développement des pratiques et des professionnels pendant toutes ces années.

Dr Maurice Desrochers, m.v.

RÉCIPIENDAIRE DU TEMPLE DE LA RENOMMÉE DE LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE : DR ARMAND TREMBLAY

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec a créé une nouvelle distinction cette année, soit le Temple de la renommée de la médecine vétérinaire. Ce mérite vise à reconnaître un médecin vétérinaire retraité dont la carrière a été empreinte d'un dévouement remarquable. Il vise à honorer les médecins vétérinaires qui se sont démarqués dans leur communauté, notamment, par leur souci d'entraide envers leurs collègues et une disponibilité exemplaire à leur clientèle.

Les médecins vétérinaires qui seront intronisés au Temple auront fait preuve d'une éthique professionnelle remarquable et d'une qualité notable et supérieure dans l'ensemble de leurs actes professionnels. Ils auront aussi démontré un engagement social particulier dans leur milieu.

RECONNAISSANCE

C'est avec grande fierté et beaucoup de reconnaissance que l'Ordre a décerné le tout premier mérite du Temple de la renommée de la médecine vétérinaire au Dr Armand Tremblay, le vendredi 11 novembre dernier.

Dr Armand Tremblay a obtenu son doctorat en médecine vétérinaire de l'Université de Montréal en 1964. Déjà au cours de ses études universitaires, il se démarquait des autres. À titre d'exemple, on lui a décerné la Médaille du lieutenant-gouverneur du Québec pour ses résultats scolaires supérieurs. Doué, studieux et avide de savoir, il a poursuivi ses études aux cycles supérieurs à la Faculté de médecine de l'Université Laval, à Québec, où il a obtenu un doctorat en biochimie.

En 1970, il est devenu membre du corps professoral de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, où il a fait carrière pendant 35 ans. Il y a occupé successivement les postes de professeur adjoint, de professeur agrégé et de professeur titulaire au département d'anatomie et de physiologie animale. Il a été, par la suite, directeur du département de biomédecine vétérinaire. Il a enseigné plusieurs matières pendant toutes ces années, dont la biochimie de l'alimentation des ruminants, la chimie physiologie respiratoire et urinaire et la toxicologie agroalimentaire.

Il a participé à la formation continue et à la transmission du savoir non seulement en enseignant, en prononçant des conférences au Québec et à l'étranger, en dirigeant des élèves aux études supérieures, mais également en effectuant des recherches et en publiant des dizaines d'articles dans des revues scientifiques.

La carrière du Dr Tremblay est marquée par le dévouement auprès de ses pairs, ses étudiants, et les producteurs. Il n'a jamais compté ses heures et a toujours été disponible.

À son engagement professionnel exemplaire se greffe un engagement social aussi riche. En effet, le Dr Tremblay a été membre du conseil d'administration et président des loisirs de Douville et du Club Optimiste de Douville. Il a également été commissaire dans différentes commissions scolaires en plus d'être bénévole au tournoi de hockey Pee-Wee pendant 20 ans. En reconnaissance pour son engagement bénévole, la Ville de Saint-Hyacinthe lui a décerné la médaille de l'Ordre du mérite en 1986.

Enfin, même à la retraite, Dr Tremblay contribue de façon tout à fait exceptionnelle à la profession et à sa communauté. En effet, en 2003, il a accepté la responsabilité du secrétariat de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois. Il a pris se retraite en 2005 et est devenu dès lors l'homme-orchestre de la Société. Il contribue ainsi à mettre en valeur et à faire connaître l'histoire et le patrimoine vétérinaires aux nouvelles générations.

Son engagement dans l'organisation du Congrès du 125e anniversaire d'enseignement vétérinaire francophone en Amérique est également exceptionnel. Il a créé une présentation PowerPoint afin de pouvoir présenter plus de 650 photos historiques aux congressistes et a coordonné la tenue d'une exposition historique de très grande envergure.

Le Dr Armand Tremblay est un homme d'exception. Pendant toute sa longue et fructueuse carrière, il a contribué de façon remarquable à l'essor de la profession et continue de le faire depuis sa retraite en 2005. ◆

Le Dr Paul Desrosiers, le Dr Gaston Roy et le Dr Joël Bergeron remettent le prix du Temple de la renommée de la médecine vétérinaire au Dr Armand Tremblay

RÉCIPIENDAIRES DES MÉRITES DES ASSOCIATIONS

Dans le cadre du Congrès du 125e anniversaire, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec et le comité organisateur ont rendu hommage aux médecins vétérinaires qui ont été reconnus par les différentes associations et par la Faculté de médecine vétérinaire au cours de la dernière année. Ainsi, le vendredi 11 novembre dernier, l'Ordre félicitait les membres suivants pour leur apport à la profession :

FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

Dre Marie Archambault, récipiendaire du Prix d'excellence en enseignement à l'Université de Montréal décerné par les pairs.

Dre Marie-Ève Nadeau, récipiendaire du Prix d'excellence en enseignement à l'Université de Montréal.

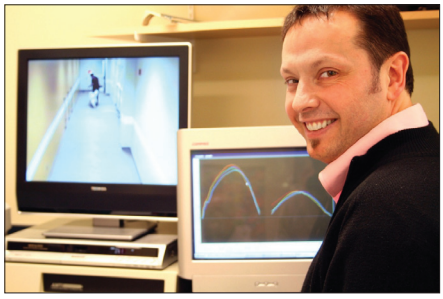

Dr Éric Troncy, récipiendaire du Prix d'excellence Pfizer pour la recherche.

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DU PATRIMOINE VÉTÉRINAIRE QUÉBÉCOIS

Dr Richard Bérubé, récipiendaire du Prix Victor T. Daubigny.

ASSOCIATION DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES DU QUÉBEC

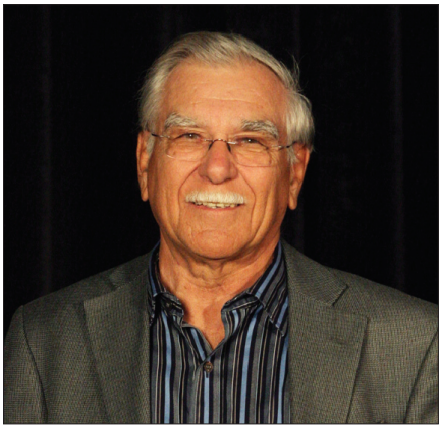

Dr Jean-Robert Théorêt, récipiendaire du Prix Damase-Généreux.

Le Dr Bernard Vallat reçoit un doctorat honoris causa de l'Université de Montréal

« Véritable source d'inspiration pour nos étudiants, le parcours du Dr Vallat, qui a fait du bien-être animal et de la santé publique des priorités, est exemplaire. Les répercussions sociétales de son travail, que nous honorons aujourd'hui, viennent, d'ailleurs, couronner le 125e anniversaire de l'enseignement vétérinaire francophone en Amérique », a déclaré le recteur de l'université, M. Guy Breton.

Le jeudi 10 novembre dernier, dans le cadre du Congrès du 125e anniversaire d'enseignement vétérinaire francophone en Amérique, l'Université de Montréal a remis un doctorat *honoris causa* au Dr Bernard Vallat pour reconnaître sa contribution exceptionnelle à l'avancement de la médecine vétérinaire moderne.

Le Dr Vallat est le directeur général de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) depuis plus de 10 ans. Sous sa direction, l'organisation a connu un essor sans précédent pour devenir, tout comme le Dr Vallat, une référence scientifique mondiale. L'OIE a également contribué à l'amélioration des services vétérinaires dans l'ensemble de ses 178 pays membres afin de diminuer les risques sanitaires liés aux animaux.

« Dans toutes ses sphères d'activité, le Dr Vallat fait preuve d'une vision riche et globale de la médecine vétérinaire actuelle, a soutenu Mme Louise Roy, chancelière de l'Université de Montréal. Son souci constant pour l'évolution de la santé publique à l'échelle mondiale en fait aujourd'hui un monument de la médecine vétérinaire. »

UN PARCOURS EXCEPTIONNEL

Après un doctorat en sciences vétérinaires à Toulouse, en France, Bernard Vallat se tourne vers les pays en voie de développement et se consacre à la formation des éleveurs sahéliens, puis dirige des opérations d'éradication de maladies infectieuses animales et de développement d'élevages au Zaïre et en Centrafrique.

Au terme de cette expérience unique, 17 ans plus tard, Bernard Vallat retourne en France pour superviser, depuis le ministère de la Coopération, les opérations de développement rural financées par l'aide française. En 1994, il dirige, pour le ministère de l'Agriculture, la mission de coordination sanitaire internationale de la Direction générale de l'alimentation (DGAL) et devient chef des services vétérinaires officiels français. Il participera de près à la gestion des crises sanitaires majeures, telles que celles de la vache folle et de la dioxine.

La carrière de Bernard Vallat, ponctuée de réalisations remarquables, a été récompensée à plusieurs reprises, notamment par l'attribution de distinctions honorifiques, comme la Légion d'honneur française.

UNE ALLOCUTION VIBRANTE

Lors de la remise de son doctorat *honoris causa*, le Dr Vallat a prononcé une vibrante allocution, invitant tous les médecins vétérinaires du Québec et du monde entier à poursuivre leur travail en prévention des maladies et des pandémies. Il a réitéré son affirmation quant à l'importance que revêt l'apport du médecin vétérinaire en santé publique dans une économie devenue globale.

« C'est une profession unique, car, quand on apprend à comprendre à la fois les mécanismes complexes du vivant, mais aussi pourquoi ils se dérèglent et comment les réparer, on peut alors affronter toutes les situations. C'est ce qui explique que les vétérinaires sont à l'aise et efficaces partout : à la campagne, dans les villes, les ministères, les laboratoires, les abattoirs, les champs de courses, les laiteries, les instituts de recherche, la formation des hommes, les parcs naturels, l'armée, et j'en oublie.

Le vétérinaire n'est pas seulement le médecin des animaux. C'est un spécialiste du vivant capable de jouer un rôle essentiel d'acteur de la santé publique, de prévention des grandes pandémies dont l'animal est à la source, dans un monde globalisé où les pathogènes émergents ou réémergents s'en donnent à cœur joie. Mais il est aussi un acteur-clé pour garantir la salubrité des aliments destinés à l'homme ou à l'animal ou pour lutter contre les maladies animales qui font perdre plus de 20 % de la production alimentaire mondiale d'origine animale. Il contribue ainsi à réduire la pauvreté du milliard de personnes dans le monde qui compte sur l'animal pour survivre ou pour espérer s'en sortir.

Ayons la sagesse de ne pas céder à la dictature des marchés qui entraînent dans beaucoup de pays une dérive du contenu de l'enseignement vétérinaire, qui conduit à supprimer, par exemple, les aspects de santé publique vétérinaire dans les curricula. Laisser faire conduirait à abandonner tous les aspects relatifs au concept de « bien public » auquel concourent les vétérinaires partout dans le monde, grâce à

Photo : Marco Langlois
De gauche à droite : le secrétaire général de l'Université de Montréal, M. Alexandre Chabot, le recteur de l'Université de Montréal, M. Guy Breton, le récipiendaire, Dr Bernard Vallat et le doyen de la Faculté de médecine vétérinaire, le Dr Michel Carrier.

leur rôle en matière de santé publique, de production alimentaire et de sécurité sanitaire des aliments.

J'ai la chance de diriger l'OIE, l'Organisation Mondiale de la Santé Animale créée en 1924, avant les Nations Unies, par des vétérinaires visionnaires qui avaient saisi l'importance de la dimension internationale de la science vétérinaire et des stratégies de contrôle des maladies. Les 28 pays fondateurs ont été suivis par quasiment tous les autres, puisque nous comptons aujourd'hui 178 membres. Nous employons toute notre énergie à fédérer nos membres vers des objectifs communs d'amélioration de la santé et du bien-être animal. Les normes que nous adoptons dans ces domaines influencent les politiques de nos États membres et conduisent souvent à leur incorporation dans les réglementations nationales. Aucune de ces normes n'aurait d'utilité si son application sur le terrain n'était pas garantie par des vétérinaires convenablement formés et convenablement organisés par un dispositif légal qui veille à la qualité de leurs prestations et à leur éthique et à un maillage territorial complet qui permet de repérer à temps les désastres biologiques qui se préparent.

C'est pourquoi au-delà des normes strictement sanitaires portant sur les méthodes de contrôle des maladies et la sécurité du commerce international, l'OIE s'investit dans les critères de qualité des services vétérinaires dans leurs composantes publiques et privées, dans les conditions de qualité et d'efficacité des ordres vétérinaires et dans la formation initiale et continue des vétérinaires et des paraprofessionnels.

Plus de 110 pays ont déjà bénéficié des évaluations de l'OIE dans le domaine de la bonne gouvernance des services vétérinaires, notamment pour évaluer leur conformité en matière de qualité avec les normes existantes et, ensuite, pour établir le coût des investissements nécessaires à présenter à leur gouvernement ou aux bailleurs de fonds disposés à les appuyer.

Le Canada a apporté un très précieux appui à ce programme en compagnie de la Banque mondiale, de l'Australie, de l'Union européenne, de la France, de l'Italie, de la Suisse et du Japon. Les programmes d'investissement comportent, bien entendu, des propositions en faveur de la qualité de l'enseignement vétérinaire, et nous avons de bons espoirs de pouvoir financer des jumelages nord-sud d'établissements d'enseignement vétérinaire, tout comme nous le faisons déjà pour les laboratoires de référence.

Je pense que toutes ces actions au profit des pays pauvres sont en mode « gagnant-gagnant » pour les pays riches. Elles contribuent à réduire la pauvreté tout en maîtrisant les maladies présentes dans les pays pauvres qui risquent de réinfecter les autres pays qui s'en sont débarrassés à grands frais. La tâche est immense et exaltante pour tous les vétérinaires du monde.

Je voudrais aussi envoyer un message aux étudiants : vous avez fait le bon choix, et votre profession aura un très bel avenir si vous regardez assez loin vers l'horizon. Je remercie encore tous ceux qui ont contribué à me conférer cette distinction. Je tâcherai d'en être digne. » ◆

Remerciements à tous les exposants du Congrès du 125e anniversaire

ACIA
Anima Québec
Ansell Canada Inc.
Association Canadienne des médecins vétérinaires
ATSAQ
Aventix
Avivagen
Banque Nationale Groupe Financier
Banque Scotia
Bayer Healthcare - Animal Health
Bell Mobilité
Benson Medical Industries Inc.
Bioniche Animal Health
Biovet Inc.
BMO Nesbitt Burns
Boehringer - Ingelheim
Borderlink Veterinary Supplies
Cabinet d'assurance Banque Nationale
Cain Lamarre Casgrain Wells
Canadian Veterinary Imaging Inc.
CDMV
Central Sales Ltd
Centre funéraire Amicus
Centre vétérinaire DMV
Christie Innomed Inc.
Crémanimo
CRIP, Faculté Médecine vétérinaire U.M.
DGF
Dispomed
FMV
Fonds de solidarité FTQ
Gentès & Bolduc Pharmaciens Galenova
GIV
Guides Canins
Hill's
Histoire
Hôpital vétérinaire Rive-Sud
IDEXX Laboratories
Imago solutions méicales Inc.
Hitachi Aloka
J.E. Mondou - Vetdiet
La capitale Assurances générales
La personnelle Assirances générales
Les Services Médicaux Horizon Ltée
Librairie Médicale et Scientifique Inc.
Litière Légère Chatonnel
MAPAQ
Medi-Cal Royal Canin
Merck (Intervet Canada Corp.)
Merial Canada Inc
MTM-Medical Tronik
Multi-Services vétérinaires
Novartis Animal Health Canada Inc.
P & G Soins des animaux (IAMS)
Pfizer Santé Animale
Service Dentaire Capital Inc.
Solutions Moneris
Thérapie à champs magnétiques pulsés Nisancos Inc.
Ukal Canada inc.
UXR inc.
Vet Novations
Vétoquinol Canada Inc.
Virbac Canada
Zoothérapie Québec
Wahl Canada inc.

Concours photo 2011 : une année de grands crus!

À nouveau cette année, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec a organisé un concours de photos et il a invité tous les médecins vétérinaires et leurs clients à y participer. Le jury était composé de représentants des entreprises Bayer, Medi-Cal/Royal Canin et La Personnelle, qui sont des partenaires de l'industrie. De plus, toutes les photos reçues ont également été présentées aux participants du Congrès du 125e anniversaire car les congressistes étaient invités à voter pour leur coup de cœur. La participation a été très grande cette année. Nous tenons, d'ailleurs, à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont pris part au concours ainsi que nos partenaires. Ils ont permis d'illustrer de belle façon le lien privilégié qui unit le médecin vétérinaire, l'humain et l'animal.

Une fois de plus, les photographes amateurs ont soumis des œuvres d'une très grande qualité dans les trois catégories suivantes :

- « La médecine d'hier à aujourd'hui » ;
- « L'animal dans toute sa splendeur » ;
- « L'importance des animaux dans nos vies ».

Bayer HealthCare Santé animale

1er prix

« L'échographie, première réponse »

Grand prix du 125e anniversaire catégorie « La médecine d'hier à aujourd'hui »

Mme Noéla Beauchemin s'est vu remettre un appareil-photo d'une valeur de 450 $. Ce prix était offert gracieusement par Lozeau

laPersonnelle
Assurance de groupe auto, habitation et entreprise

2e prix

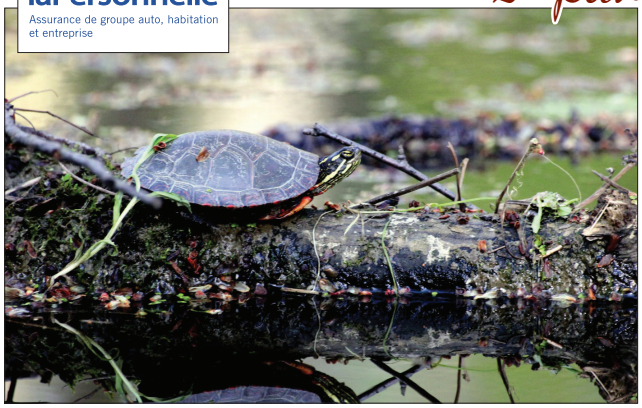

« Le calme profond »

Grand prix catégorie « L'animal dans toute sa splendeur ».

M. Carl-Alexandre Cloutier a reçu un montant de 200 $.

MEDI-CAL ROYAL CANIN VETERINARY DIET

3e prix

« Macy en pleine admiration devant sa maîtresse »

Grand prix catégorie « L'importance des animaux dans nos vies »

Mme Marie Rodier a reçu un montant de 100 $.

« Accommodement raisonnable »

Prix « Coup de cœur »

Dr Jean-Luc Bureau a reçu un montant de 250 $.

ROYAL CANIN MEDI-CAL®

Voici la nourriture CALM[MC]

Une nourriture complète et équilibrée pour maintenir l'équilibre émotionnel chez le chien et le chat.

royalcanin.ca

© Royal Canin SAS 2011. Tous droits réservés.
(Mention de provenance : Frédéric Duhayer et Jean-Michel Labat)

Boehringer Ingelheim

Vos chiens et chats.
La passion de nos familles.

Nous y avons mis le paquet!

Comme leader de l'innovation, Boehringer Ingelheim excelle dans les changements.
Le nouvel emballage de nos vaccins vous impressionnera. Vous serez d'accord, ceci sera un mariage parfait.

Des vaccins de confiance, d'une compagnie de confiance.

Même bon produit. NOUVEAU look.

Concours de dessins

La médecine vétérinaire vue par les jeunes de 7 à 17 ans

Dans le cadre des activités du 125e anniversaire de l'enseignement vétérinaire francophone en Amérique, le comité organisateur des festivités a lancé, au début de l'automne, le concours « Dessine-moi un vétérinaire ». Cette activité s'adressait aux jeunes de 7 à 17 ans des écoles primaires et secondaires du Québec.

Ce concours visait non seulement à faire connaître les différents volets de notre profession, mais aussi à sensibiliser les jeunes à l'importance d'être « responsable de ce que l'on apprivoise ». Les jeunes sont grandement intéressés par les animaux et la profession. C'est souvent durant l'enfance que naît la passion des animaux et pendant l'adolescence qu'apparaît le désir de leur venir en aide. La forte participation enregistrée en fait foi.

Les élèves étaient invités à dessiner un médecin vétérinaire accompagné d'un animal dans l'une des trois catégories suivantes : animaux de compagnie, animaux de la ferme ou animaux sauvages.

La grande gagnante du concours est Catherine Morin. La jeune artiste de 10 ans a présenté un dessin qui s'est démarqué par la qualité du visuel et ses détails. Catherine vivra une expérience unique au Zoo de Granby : elle y dormira une nuit sous une tente. Cette activité inclut le laissez-passer, les repas et les activités sur place.

Plus de 1 600 dessins ont été reçus. En tout, 84 écoles ont participé au concours. Le jury était composé d'étudiants de la Faculté de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe ainsi que de médecins vétérinaires. La qualité des œuvres soumises était impressionnante.

Plusieurs autres participants se sont vu offrir des livres sur les animaux. Ces livres ont été gracieusement offert par les Éditions Michel Quintin, dont le président-directeur général est médecin vétérinaire. Félicitations aux nombreux lauréats : Aneska Morin-Innes de Mont-Tremblant (2), Sarah Blais de Saint-Benoît-Labre (3), Marianne Simard de Baie-Comeau (4), Isabelle-Anne Gagnon de Gaspésie (5), Ariane Tremblay de Baie-Comeau (6), Brenda Rodrigue de Lac-Mégantic (7) et Stéphanie Arsenault de Lévis (8). ◆

2

3

4

5

6

7

8

Développement professionnel

Formation à distance

En réponse à votre demande d'obtenir de la formation continue sur des supports audio et visuels de grande qualité, l'Ordre vous propose dorénavant une vidéothèque qui contient des enregistrements de qualité professionnelle. En effet, certaines conférences prononcées lors des deux derniers congrès annuels de l'Ordre ont été enregistrées par une firme spécialisée. Une grande partie du congrès annuel de l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec (AMVPQ) est, d'ailleurs, offerte à la vidéothèque de l'Ordre. En plus de traiter de sujets hautement susceptibles de vous intéresser, ces conférences vous permettent d'ajouter d'une heure à trois heures de formation continue à votre dossier professionnel, et ce, simplement en répondant à un questionnaire.

Il est donc encore plus intéressant d'effectuer de la formation continue dans le confort de votre résidence. Grâce à la vidéothèque, vous pouvez effectuer toute votre formation continue à distance! Voici la liste des conférences 2011 qui s'ajoutent à notre vidéothèque :

Animaux de compagnie

2011-01 - Pharmacologie clinique
- L'utilisation judicieuse des antibiotiques
- Les réactions médicamenteuses adverses chez le chat
- L'utilisation des substances opiacées chez le chat

Dr Yves Rondenay
Congrès OMVQ 2011

2011-02 - Ophtalmologie
- L'examen du fond d'œil rendu facile
- Le glaucome du chien et du chat
- Que faire dans les cas de luxation ou d'opacification du cristallin chez le chien ?

Dr Franck J. Ollivier
Congrès OMVQ 2011

2011-03 - Pain Management
(en anglais)
Dre Bonnie Wright
Congrès OMVQ 2011

2011-04 - Neurologie
- Diagnostic, thérapie et complications des crises épileptiques du chien et du chat

Dre Joane Parent
Congrès OMVQ 2011

2011-05 - Comportement
- Agressions intraspécifiques des chats
- Agressions intraspécifiques des chiens

Dre Diane Frank
Congrès OMVQ 2011

2011-106 - Médecine féline
- Les problèmes de diarrhée chez le chaton
- L'hématurie féline

Dre Manon Lécuyer
Congrès OMVQ 2011

Grands animaux

2011-07 - Pharmacologie bovine (en anglais)
- Antimicrobial Therapy of Bovine Mastitis
- Antimicrobial Therapy of Bovine Respiratory Disease (BRD)

Dr Johann (Hans) Coetzee
Congrès OMVQ 2011

2011 – 08 Pharmacologie bovine (en anglais)
• Pain Assessment in Cattle, Field Anesthesia in Cattle
Dr Johann (Hans) Coetzee
Congrès OMVQ 2011

2011-09 – Revue des cas cliniques d'hémato-biochimie
Dr Gilles Fecteau
Congrès AMVPQ 2011

2011-10 – L'ABC de la coproscopie chez les ruminants
Dr Alain Villeneuve
Congrès AMVPQ 2011

2011-11 – Utilisation des technologies génomiques : un nouveau service pour les vétérinaires bovins
Dre Mélodie Chan
Congrès AMVPQ 2011

2011-12 – Gestion de la douleur chez les ruminants
Dr Johann (Hans) Coetzee
Congrès AMVPQ 2011

2011-13 – Évaluez vos pratiques d'élevage
M. Steve Adam et Dr Luc DesCôteaux
Congrès AMVPQ 2011

2011-14 - Les actualités chez DSAHR et autres chroniques techno-agricoles
Dre Virginie Filteau
Congrès AMVPQ 2011

2011-15 – Les camélidés pour les nuls
Dr Sylvain Nichols
Congrès AMVPQ 2011

Équins

2011-16 - Ophtalmologie
- Le traitement des ulcères de cornée chez le cheval
- L'uvéite récurrente équine

Dr Franck J. Ollivier
Congrès OMVQ 2011

2011-17 - Gastro-entérologie
- Problèmes de diarrhée chez les équins

Dre Susana Maria Macieira
Congrès OMVQ 2011

2011-18 - Pain Management (équin) (en anglais)
Dre Bonnie Wright
Congrès OMVQ 2011

2011-19 – Reproduction assistée et techniques avancées de reproduction chez les équins : mise à jour, applications et résultats
Dre Suzanne Laurence
Congrès AMVPQ 2011

2011-20 – Problèmes péripartum chez la jument
Dr Mouhamadou Diaw
Congrès AMVPQ 2011

2011-21 – Placentite chez la jument
Dr Mouhamadou Diaw
Congrès AMVPQ 2011

2011-22 – Sous la loupe du Réseau équin : AIE, EEE et autres maladies sous surveillance
Dre Mathilde Leclère
Congrès AMVPQ 2011

2011-23 – Théorie de l'échographie des tendons chez les chevaux
Dr Yves Rossier
Congrès AMVPQ 2011

Santé publique

2011-24 - Le médecin vétérinaire en santé publique au 21e siècle Les nouveaux défis du 21e siècle
- Le défi alimentaire et l'accroissement de la demande de production de protéines animales (en anglais)

Mme Kate Stiefelmeyer
- Les résultats de l'exercice Pré-CAN

Dr Shane Renwick
- Le rôle du médecin vétérinaire dans le concept « une santé »
- (en anglais)

Dr Brian Evans
Congrès OMVQ 2011

2011-25 - Le médecin vétérinaire en santé publique au 21e siècle Les éléments de solution à ces nouveaux défis
- Le médecin vétérinaire au coeur de la santé publique :
- évolution dans l'histoire et perspectives d'avenir

Dr Bernard Vallat
- La télé-épidémiologie : qu'est-ce que c'est ?

Dr Pascal Michel
- Et si les frontières se fermaient brusquement aux exportations de porc du Québec ?

M. Martin Pelletier
Congrès OMVQ 2011

2011-26 - Le médecin vétérinaire en santé publique au 21e siècle
- Les zoonoses en émergence
- Les arboviroses

Dre Nathalie Côté
- Émergence et réémergence des salmonelles

Dr André Ravel
Congrès OMVQ 2011

2011-27 - Le médecin vétérinaire en santé publique u 21e siècle
L'antibiorésistance
- Résidus médicamenteux chez des veaux à l'abattoir

Dre Diane Boucher
- Methicillin-Resistant Staphylococcal Infections (MRSI)
- (en anglais)

Dr J. Scott Weese
Congrès OMVQ 2011

Vous trouverez la liste complète des DVD disponibles, dans tous les secteurs de pratique, en consultant le site Internet de l'Ordre à l'adresse www.omvq.qc.ca. Vous pouvez aussi communiquer directement avec le Service du développement professionnel à l'adresse suivante : dev.prof@omvq.qc.ca.

N'oubliez pas qu'il est possible de vous procurer les recueils du Congrès du 125e anniversaire 2011.

Recueil des secteurs des animaux de compagnie et des animaux de laboratoire : 45 $

Recueil des secteurs des bovins, équins, santé publique et industrie animale : 30 $

Recueil des techniciens en santé animale : 15 $

Pour information, veuillez contacter
Mme Catherine Berthiaume :
450 774-1427, poste 207
800 267-1427, poste 207

Réaction allergique ou réaction adverse idiopathique : suis-je responsable ?

La Capitale
Assurances générales

Monsieur et Madame X sont propriétaires d'un chien croisé, âgé de 4 ans, qui présente des symptômes de pollakiurie, d'hématurie et de dysurie. L'examen physique, les résultats de laboratoire (urologie, hématologie et biochimie) ainsi que les radiographies abdominales conduisent le vétérinaire à diagnostiquer une infection urinaire. L'animal est traité avec une médication antibiotique connue et indiquée pour ce problème de santé. La posologie est correcte et elle est clairement expliquée au propriétaire de l'animal.

Cependant, après quelques jours de traitement, l'animal est revu en urgence. Son état général est très mauvais. Le chien présente de la fièvre, une déshydratation et des lésions cutanées nécrosantes très diffuses. L'animal est rapidement dirigé vers un établissement de référence pour une consultation en dermatologie.

Après examen, un diagnostic d'érythème polymorphe[1] d'origine médicamenteuse a été retenu pour expliquer ces lésions. Le traitement initial est immédiatement interrompu, et l'animal est hospitalisé pendant quatre jours. Pendant son séjour, on institue un traitement systémique avec fluidothérapie intraveineuse et une antibiothérapie ciblée après la réalisation d'un antibiogramme assisté d'un protocole d'analgésie. Le chien guérit en un mois et demi. Cependant, aucune repousse du pelage n'est observée dans les zones les plus sévèrement lésées.

Ce type d'événements est rapporté dans la littérature. Il s'agit habituellement d'une réaction d'hypersensibilité dirigée contre des antigènes d'origines variées (médicaments, agents infectieux, néoplasies, aliments…). Dans certains cas, aucun élément déterminant n'est décelé. Ils sont alors qualifiés d'idiopathiques.

Une fois l'animal rétabli, son propriétaire transmet, au premier médecin vétérinaire traitant, une mise en demeure pour le remboursement des sommes payées pour les soins nécessaires à la stabilisation du chien.

L'enquête effectuée par les experts en sinistre de la compagnie d'assurance en responsabilité professionnelle a démontré que la réaction médicamenteuse était tout à fait imprévisible. Elle a également permis d'établir que les problèmes cutanés aigus, puis chroniques ne résultaient pas d'un acte dont le praticien pouvait être tenu responsable puisque pour ce type d'animal il n'y avait pas de contre-indication à la prescription et que les événements n'auraient pu être prévisibles. Ces événements sont, d'ailleurs, souvent classés dans la littérature comme « accidents médicamenteux ».

La littérature scientifique émet l'hypothèse que certains cas soient associés à des éléments favorisants ou déterminants, telle la prédisposition particulière de certaines races, notamment le doberman, à mal réagir à diverses classes de médicaments. Cependant, des études supplémentaires seraient nécessaires afin de confirmer cette hypothèse. Les mécanismes pathophysiologiques de ces réactions ne sont pas totalement élucidés. Ils résulteraient d'un mélange d'anomalies métaboliques et d'une réponse immunitaire ou allergique fortuite.

Dans un cas semblable, le médecin vétérinaire ne serait pas reconnu responsable des complications imprévisibles associées à la prescription du médicament initial. De plus, le professionnel a assuré un suivi adéquat et appliqué à la suite de l'incident. ◆

[1]Ceux désirant obtenir plus d'information sur cette condition peuvent consulter des articles scientifiques sous « érythème polymorphe ».

Il est plus facile de relaxer lorsqu'il y a une pilule de moins à avaler.

Des vers plats aux vers ronds, en passant par les vers en crochet, un seul produit topique est efficace contre ces parasites intestinaux aux stades de développement de leur cycle de vie. Il s'agit de Profender®. Maintenant, tout le monde peut relaxer en sachant que le risque de zoonose, et de stress pour le patient, est réduit au minimum. Comme tous les produits Solutions antiparasitaires de Bayer, Profender® s'intègre à vos protocoles de prévention des parasites. Consultez le site BayerParasiteSolutions.ca pour en apprendre davantage.

profender®

Relaxez, c'est un topique.

Bayer Parasite Solutions

®Bayer, la croix Bayer et Profender sont des marques déposées de Bayer AG, utilisées sous licence par Bayer Inc.

Babillard de la formation continue

Date et lieu	Événement	Organisme et informations
JANVIER 2012		
Du 7 au 10 janvier Phoenix, Arizona	**Congrès annuel**	***International Embryo Transfer Society*** **(IETS)** T : 217 398-4697 • F : 217 398- 4119 iets@assochq.org • www.iets.org/2012
Du 14 au 18 janvier Orlando, Floride	**Congrès annuel**	***North American Veterinary Conference*** **(NAVC)** T : 800 756-3446 • F : 352 375-4145 info@navc.com • www.tnavc.org
Du 17 au 21 janvier Banff, Alberta	**Congrès annuel**	***Banff Pork Seminar*** T : 780 492-3651 • F : 780 492-5771 info@banffpork.ca • www.banffpork.ca
Du 19 au 21 janvier Calgary, Alberta	**Congrès annuel**	***Western Canadian Association of Bovine Practitioners*** **(WCABP)** T : 866 269-8387 • F : 306 956-0607 info@wcabp.com • www.wcabp.com
Du 22 au 24 janvier St-Pete, Floride	**Congrès annuel**	***National Mastitis Council*** **(NMC)** T : 608 848-4615 • F : 608 848-4671 nmc@nmconline.org • www.nmconline.org
Du 23 au 25 janvier Lac Tahoe, Nevada	**Dermatologie** Dr Craig Griffin **Cardiologie** Dr Clarke Atkins	***International Veterinary Seminars*** **(IVS)** T : 800 487-5650 • F : 408 972-1038 info@ivseminars.com • www.ivseminars.com
Du 26 au 28 janvier Toronto, Ontario	**Congrès annuel**	***Ontario Veterinary Medical Association*** **(OVMA)** T : 800 670-1702 • F : 877 482-5941 info@ovma.org • www.ovma.org
Les 27 et 28 janvier Las Vegas, Nevada	**Dentisterie et chirurgie orale chez les chats** Dr Larry Klima Dre Jennifer Rawlinson Dr Kevin Stepaniuk	***Western Veterinary Conference*** **(WVC)** - à l'Oquendo Center T : 702 739-6698 ou 866 800-7326 • F : 702 739-6420 info@wvc.org • www.oquendocenter.org
Du 30 janvier au 2 février Kauai, Hawaii	**Forum annuel**	***American Association of Equine Practitioners*** **(AAEP)** T : 859 233-0147 • F : 859 233-1968 aaepoffice@aaep.org • www.aaep.org/continuing_edu.htm
FÉVRIER 2012		
Activités en février	Du 8 au 16 février **Argentine et Chili** **Chirurgie canine et féline** Dr Howard Seim III Du 9 au 12 février **Panama** **Ophtalmologie et médecine interne** Drs David Maggs, Lynelle Johnson et Michael Lappin	***International Veterinary Seminars*** **(IVS)** T : 800 487-5650 • F : 408 972-1038 info@ivseminars.com • www.ivseminars.com
Du 12 au 16 février Telluride, Colorado	**Symposium vétérinaire et ski**	***ContinuEd*** T : 800 539-7395 ou 206 230-8363 • F : 206 230-8359 info@continu-ed.com • www.continu-ed.com
Le 15 février Ottawa, Ontario	**Réhabilitation canine** Dr Rick Wall	***Ottawa Academy of Veterinary Medicine*** **(OAVM)** info@oavm.org • www.oavm.org
Du 19 au 23 février Las Vegas, Nevada	**Congrès annuel**	***Western Veterinary Conference*** **(WVC)** T : 702 739-6698 ou 866 800-7326 • F : 702 739-6420 info@wvc.org • www.wvc.org

Babillard de la formation continue

Date et lieu	Événement	Organisme et informations
MARS 2012		
Du 3 au 10 mars Crested Butte, Colorado	**Congrès annuel**	***Veterinary Orthopedic Society*** **(VOS)** T : 517 381-2468 • F : 517 381-2468 www.vosdvm.org
Du 10 au 13 mars Denver, Colorado	**Congrès annuel**	***American Association of Swine Veterinarians*** **(AASV)** T : 515 465-5255 • F : 515 465-3832 aasv@aasv.org • www.aasv.org/annmtg
Du 15 au 18 mars Denver, Colorado	**Congrès annuel**	***American Animal Hospital Association*** **(AAHA)** T : 800 883-6301 ou 303 986-2800 • F : 303 986-1700 info@aahanet.org • www.aahanet.org/AAHADenver2012/
Le 21 mars Ottawa, Ontario	**Mise à jour en cardiologie** Dr Éric de Madron	***Ottawa Academy Veterinary Medicine*** **(OAVM)** info@oavm.org • www.oavm.org
Du 24 au 29 mars Île de Maui, Hawaii	**Symposium vétérinaire** **Maladies infectieuses** Dre Jane Skykes **Maladies gastro-intestinales** Dr Robert Sherding	***ContinuEd*** T : 800 539-7395 ou 206 230-8363 • F : 206 230-8359 info@continu-ed.com • www.continu-ed.com

TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

- **Du 12 au 15 avril** : joignez-vous au congrès annuel de l'*American Board of Veterinary Practitioners* (ABVP) à San Antonio, Texas. Visitez le www.abvp.com pour plus de renseignements
- **Du 30 mai au 2 juin** : participez au congrès annuel de l'*American College of Veterinary Internal Medicine* (ACVIM) à la Nouvelle-Orléans en Louisiane. Pour plus d'information, visitez le www.acvim.org
- **Du 24 au 28 juillet 2012** : participer à un congrès mondial, c'est toujours un événement! Cette année, à Vancouver, assistez au 7e congrès mondial en dermatologie vétérinaire. Pour plus d'information, visitez le www.vetdermvancouver.com

ANIMAUX DE COMPAGNIE

Du 12 au 15 avril 2012 : participez au congrès annuel de la Fédération européenne vétérinaire des animaux de compagnie (FECAVA) à Birmingham, Royaume-Uni. Plus d'information et programme scientifique complet disponibles sur le site www.fecava.org/congress

GRANDS ANIMAUX

Du 3 au 8 juin 2012 : participez au congrès mondial de buiatrie qui aura lieu à Lisbonne, au Portugal. Plus d'information et programme scientifique complet disponibles sur le site : www.wbc-2012.com

REER — CELI, CELI — REER ?
Pour enfin y voir clair!

Par Daniel Laverdière, ASA, Pl. Fin.
Expert-conseil, Banque Nationale Gestion privée 1859

Depuis 1957, le régime enregistré d'épargne retraite (REER) permet aux contribuables d'accumuler de l'épargne à l'abri de l'impôt jusqu'au moment de la retraite. Pour plusieurs, ce mode d'épargne a été, jusqu'à l'arrivée du compte d'épargne libre d'impôt (CELI), le seul véhicule valable pour épargner ou préparer sa retraite. La création du CELI a marqué le début d'un nouveau dilemme : REER ou CELI ?

Ces deux instruments d'épargne ont chacun leurs objectifs et leurs avantages, mais lequel s'avère le plus avantageux en fonction de votre situation ? Voyons-y de plus près.

VUE D'ENSEMBLE

Le REER et le CELI permettent tous les deux d'investir dans une vaste gamme de produits financiers. Le tableau qui suit vous permettra de repérer rapidement les caractéristiques qui les distinguent.

	REER	CELI
Droits de cotisation[1]	2010 : 22 000 $ 2011 : 22 450 $ (jusqu'à concurrence de 18 % du revenu gagné)	2010 : 5 000 $ 2011 : 5 000 $ (sans égard au revenu gagné)
Déduction de la cotisation	Oui	Non
Report des droits inutilisés	Accumulation annuelle	Accumulation annuelle
Création de nouveaux droits de cotisation si retrait	Non	Oui, à partir de l'année suivante
Imposition des revenus	Non	Non
Imposition des retraits	Oui	Non
Impact sur les programmes sociaux (PSV, SRG)*	Oui	Non
Échéance du régime	L'année du 71e anniversaire du cotisant	Aucune
Possibilité de cotiser au compte du conjoint	Oui	Non (mais les fonds peuvent lui être transférés pour qu'il contribue à son compte)
Possibilité de donner en garantie	Non	Oui
Retrait minimum obligatoire	Oui (une fois le REER transformé en FERR**)	Non

*Pension de la Sécurité de la vieillesse. Supplément de revenu garanti. **Fonds enregistré de revenu de retraite

QUAND FAVORISER LE REER ?

Le REER est souvent utilisé afin d'accumuler des économies à l'abri de l'impôt en vue de la retraite. L'imposition des rendements est reportée jusqu'à ce que les sommes soient retirées du régime, généralement à l'âge de la retraite. Il s'agit ainsi d'un excellent moyen de différer une partie de l'impôt sur votre salaire afin de combler le manque à gagner à votre retraite. De plus, vos cotisations peuvent être déduites de votre revenu imposable, ce qui peut entraîner un remboursement d'impôt.

Le REER est avantageux si le taux d'imposition lors de retraits au compte est inférieur au taux de déduction lorsqu'on cotise au REER. C'est le cas de la majorité des gens, puisqu'il est fréquent que les revenus à la retraite soient moindres que lors de la vie active. De plus, le REER peut vous donner accès à d'autres programmes connexes, comme le régime d'accession à la propriété (RAP).

QUAND FAVORISER LE CELI ?

Le CELI vous permet, quant à lui, d'investir jusqu'à 5 000 $ annuellement (montant indexé au fil des ans) pour différents projets, cela sans imposition sur les revenus de placement générés. Lorsque vous effectuez un retrait au compte, le capital et les revenus ne sont pas assujettis à l'impôt. Vous pouvez donc y effectuer des retraits en tout temps et à n'importe quelle fin. Le montant retiré ira alors s'ajouter à vos droits de cotisation pour l'année suivante. Cependant, vos cotisations au CELI ne sont pas déductibles du revenu imposable.

Le CELI peut être avantageux pour une multitude de projets à court ou à moyen terme. Il s'agit également du compte idéal pour accumuler des fonds en cas d'imprévus. À plus long terme, le CELI pourrait aussi vous profiter si vous :

- prévoyez un taux d'imposition plus élevé lors du retrait que lors de la cotisation à votre REER ;
- avez déjà maximisé votre REER et disposez de sommes non enregistrées à investir;
- êtes un retraité de 71 ans ou plus ne pouvant plus cotiser au REER;
- êtes un investisseur qui réussit à épargner certaines sommes malgré vos faibles revenus, comme un étudiant (18 ans et plus) ou une personne ayant droit au supplément de revenu garanti (SRG).

En somme, malgré leurs similarités, le REER et le CELI ne sont pas tout à fait interchangeables. Votre décision d'opter pour l'un plutôt que l'autre devrait dépendre de vos objectifs d'épargne et de votre situation financière. Un choix mûrement réfléchi s'impose, et demander l'aide d'un conseiller peut s'avérer judicieux afin d'utiliser à bon escient tout le potentiel offert par ces deux instruments d'épargne. ◆

[1] Pour le REER comme pour le CELI, certaines pénalités peuvent s'appliquer si vous dépassez le seuil de cotisation admissible.

© 2011 Banque Nationale du Canada. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de la Banque Nationale du Canada.
Les informations et les opinions qui sont exprimées dans la présente communication le sont uniquement à titre informatif et n'ont pas pour but de vous donner des conseils précis de nature juridique, financière, comptable, fiscale ou en matière de placements. La Banque Nationale du Canada a pris les moyens nécessaires afin de s'assurer de la qualité et de l'exactitude des informations contenues aux présentes à la date de la publication. Cependant, la Banque Nationale du Canada ne garantit ni l'exactitude ni l'exhaustivité de cette information et cette communication ne crée aucune obligation légale ou contractuelle pour la Banque Nationale du Canada ou l'une de ses filiales.

Pour une protection contre les MRB qui impose moins de restrictions, choisissez Zactran.

Protection rapide.
Protection durable.
Protection ciblée des poumons.

ZACTRAN[MC] convient particulièrement bien pour le traitement des maladies respiratoires chez les veaux et les taures de remplacement. En effet, ZACTRAN est doté d'indications souples chez les vaches laitières âgées de 20 mois ou plus et, contrairement à ses concurrents, son emploi chez les jeunes veaux et les veaux destinés à la production de viande de veau n'est soumis à aucune restriction. ZACTRAN commence à agir dans les poumons en 30 minutes[1] et continue de le faire pendant au moins 15 jours[2] pour aider à maximiser la rentabilité de vos animaux. Demandez à votre médecin vétérinaire de vous renseigner sur la couverture rapide et durable que procure ZACTRAN.

1. Données internes, Merial Inc.

2. Huang RA, Letendre LT, Banav N, Fischer J, Somerville BA. Pharmacokinetics of gamithromycin in cattle with comparison of plasma and lung tissues concentrations and plasma antibacterial activity. *J Vet Pharmacol Ther.* 2010 Dec;33(6):622.

ZACTRAN[MC]

Solution injectable de gamithromycine

MERIAL

ZACTRAN[MC] est une marque de commerce de Merial Limited. © 2011 Merial Canada Inc. Tous droits réservés. 0884

L'effet « réseau »

Par M^me^ Céline Schaldembrand, adjointe au coordonnateur de l'Administration et des Communications, AMVQ

Lorsque de bonnes idées sont menées à terme par de bonnes personnes, de fantastiques réalisations peuvent voir le jour. De la plus simple à la plus complexe, chaque réalisation requiert temps et efforts. Du côté du bien-être animal, il ne fait pas de doute que la saisie de 527 chiens, en septembre dernier, a été la réalisation marquante de l'automne pour ANIMA-Québec et ses partenaires. Pour la majeure partie des gens, cet événement n'a duré que quelques secondes aux nouvelles télévisées. Malheureusement, peu se rendent compte de l'ampleur d'une telle réalisation.

La plupart des vétérinaires, sinon la totalité, possède au moins 1 animal de compagnie, peut-être même 2 ou 3. Certains en auront plus de 3, mais rarement davantage. Maintenant, imaginez 527 chiens. Réaliser une saisie d'une telle envergure est un événement en soi. Un défi de la sorte ne peut se relever qu'avec l'aide de nombreux intervenants. En septembre, ce sont au moins 4 organismes qui ont participé à cette intervention : le MAPAQ, la Société pour la prévention de la cruauté faite aux animaux (SPCA) de l'Outaouais, la *Humane Society International*/Canada et ANIMA-Québec. Il ne faudrait pas oublier de mentionner les centaines de bénévoles venus d'un peu partout, le RedRover, l'Association des techniciens en santé animale du Québec (ATSAQ), les étudiants en techniques de santé animale, les vétérinaires locaux… C'est lorsque l'on voit ce travail gigantesque que l'on réalise que le Québec est en train de réussir le pari du réseau pour le bien-être des animaux de compagnie mis de l'avant en 2009 par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

En effet, il faut remonter à la création du Groupe de travail sur le bien-être des animaux de compagnie pour bien comprendre l'évolution des dernières années. C'est autour de cette table de concertation que les représentants des organismes ont vraiment commencé à se parler, à se côtoyer et, graduellement, à se faire confiance. Maintenant, nous travaillons réellement ensemble.

Les derniers progrès par rapport au bien-être animal sont le résultat de travaux concertés. Que l'on pense au nouveau réseau d'inspection, qui regroupe près d'une quinzaine d'organismes; aux multiples saisies ou au nouveau projet de normes de garde et d'élevage, tout cela est arrivé grâce à un travail commun. Les animaux ont maintenant UNE voix.

D'ailleurs, il est tellement plus efficace de tous « pousser » dans le même sens, d'être à l'unisson. Bien sûr, il ne s'agit pas seulement d'aller dans la même direction, mais d'y aller ensemble. Là est la clé! Deux personnes qui chantent la même chanson sont beaucoup plus faciles à comprendre si elles le font sur le même temps, le même rythme. Sur le plan de la communication, cette concertation est tout aussi efficace. En effet, un message clair répété par tous les intervenants se veut beaucoup plus avantageux que plusieurs messages qui diffèrent légèrement les uns des autres. La cacophonie est le meilleur ami du silence, car ils donnent le même résultat : rien.

Le réseau pour le bien-être des animaux de compagnie fait partie d'un *momentum* stratégique. Nous en sommes partie prenante, pour de bon, **ensemble**.

Les résultats du réseau, eux, sont plus qu'encourageants. Ces premiers contacts autour de la table du groupe de travail ont donné naissance à une multitude de projets et de rencontres. Je n'ai qu'à penser à ces sous-comités qui analysent des éléments précis dans le plus grand contexte; aux nouveaux partenariats entre cliniques vétérinaires et refuges; aux formations pour gestionnaires de refuges lors de congrès vétérinaires ou, encore, à l'intégration du concept du bien-être animal dans les cours de techniques de santé animale et de médecine vétérinaire. Nous progressons. Nous progressons vite! ◆

Pour en savoir plus : http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/MAG1002_brochure_web.pdf.

Le Groupe international vétérinaire vous remercie

Par Dre Christine Théorêt, m.v., PhD, Diplomate ACVS

Pour la première fois cette année, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec (OMVQ) a accueilli gracieusement, lors du Congrès du 125e anniversaire, le Groupe international vétérinaire (GIV) de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal. Grâce à votre générosité, des dizaines de livres ainsi que des stéthoscopes et des microscopes ont pu être recueillis pour ve nir en aide aux écoles vétérinaires, aux organisations vétérinaires à but non lucratif ou aux cliniques privées de pays dans le besoin. Depuis cinq ans maintenant, le GIV amasse livres, vêtements et instruments vétérinaires déjà utilisés pour les redistribuer dans des régions en développement.

Le matériel récolté est redistribué dans les pays en développement. Les besoins sont grands, que ce soit dans les écoles vétérinaires, les organisations vétérinaires à but non lucratif ou les cliniques privées des pays dans le besoin.

Le GIV profite de l'occasion pour remercier l'OMVQ et les donateurs de leur appui. Merci de soutenir le GIV dans ce projet de récupération de matériel vétérinaire usagé.

Avec le surplus de matériel, le GIV organise un bazar où les livres moins récents et le linge vétérinaire d'occasion sont vendus à bon marché aux étudiants. Les montants amassés de cette façon servent à financer l'envoi de matériel à l'étranger, un projet au Laos visant la santé des éléphants ainsi qu'un projet d'appui à la santé publique vétérinaire et à la santé animale au Nunavik.

Depuis le début de cette entreprise, ce sont principalement les étudiants partant à l'étranger dans le cadre de différents projets qui ont distribué le matériel. Toutefois, les réserves sont encore importantes.

Le GIV vous invite donc à participer à la redistribution. Si vous prévoyez vous rendre dans un pays en développement. Si vous souhaitez apporter du matériel, vous n'avez qu'à :

1. entrer en contact avec un vétérinaire ou des gens responsables d'un organisme non gouvernemental (ONG) du pays en question;
2. dresser la liste du matériel en pénurie avec la personne-ressource;
3. contacter le GIV (giv@medvet.umontreal.ca) pour lui transmettre la liste du matériel que vous voudriez apporter dans le pays.

Si vous avez du matériel vétérinaire usagé à donner, contactez le GIV à la même adresse courriel. Vous pouvez également visiter le site suivant : http://www.medvet.umontreal.ca/infoGen/international/giv/wordpress/. ◆

Résistance aux antibiotiques dans les élevages :

La France lance un plan pour réduire les risques d'antibiorésistance en médecine vétérinaire

L'objectif du plan d'action est double. D'une part, on souhaite diminuer la contribution des antibiotiques utilisés en médecine vétérinaire à la résistance bactérienne et ses conséquences sur la santé des animaux et la santé publique; d'autre part, on veut préserver de manière durable l'arsenal thérapeutique, car la perspective de développement de nouveaux antibiotiques en médecine vétérinaire est réduite. Le plan national vise une réduction de 25 % en 5 ans de l'usage des antibiotiques en mettant au point des solutions de rechange qui permettent de préserver la santé animale tout en évitant le recours aux antibiotiques.

Le 17 novembre dernier, le ministère responsable de l'agriculture et de l'alimentation de la France a lancé un plan national de réduction des risques d'antibiorésistance en médecine vétérinaire.

Les antibiotiques sont aujourd'hui largement utilisés pour traiter les infections bactériennes. Cela est vrai tant en médecine humaine que vétérinaire. Malheureusement, si l'antibiotique détruit ou inhibe les souches sensibles, il permet aussi aux bactéries plus résistantes de survivre et de se multiplier. De nos jours, de plus en plus de souches de micro-organismes se montrent résistantes aux antibiotiques. Dans ces conditions, comment pouvons-nous traiter efficacement les infections chez les animaux ? Le plan national de réduction des risques d'antibiorésistance en médecine vétérinaire vise justement à réduire ce risque et à préserver l'efficacité des antibiotiques.

S'exprimant le 18 novembre 2011 à l'occasion de la Journée Anses sur l'antibiorésistance en santé animale, M^me^ Pascale Briand, directrice générale de l'alimentation au ministère responsable de l'agriculture en France, a présenté le plan national de réduction des risques d'antibiorésistance en médecine vétérinaire.

Après avoir rappelé le « défi majeur » que représente l'émergence de l'antibiorésistance, M^me^ Briand a souligné la qualité des travaux du comité national de coordination pour un usage raisonné des antibiotiques en médecine vétérinaire. Ce comité a été mis en place en novembre 2009. « Aboutissement d'une vaste réflexion collective, ce plan constitue un véritable outil de gouvernance, assurant pilotage et coordination des actions à conduire. C'est notre feuille de route pour les 5 ans à venir », a-t-elle ajouté.

Le plan national de la France vise à diminuer l'utilisation des antibiotiques pour limiter les conséquences des résistances des bactéries sur la santé animale et humaine. Il a aussi comme objectif de préserver l'arsenal thérapeutique, car, alors que les résistances se multiplient, très peu de nouvelles molécules sont mises sur le marché.

Depuis 2006, l'utilisation en élevage des antibiotiques comme facteurs de croissance est interdite dans tous les pays de l'Union européenne. En France, dès 1999, le ministère responsable de l'agriculture a financé la mise en place d'un suivi des ventes de médicaments vétérinaires contenant des antibiotiques.

Les antibiotiques sont, en effet, des médicaments particuliers. Ils sont à la fois limités en nombre et indispensables à la santé de l'homme et des animaux. Pour cette raison, leur utilisation doit désormais être pensée différemment; il convient d'y avoir recours de façon plus prudente et plus ciblée que par le passé.

D'après les données collectées en France, le niveau d'exposition global des animaux aux antibiotiques (toutes familles confondues) a diminué de 12,1 % de 2007 à 2010. Bien que la tendance reste à confirmer, cette baisse traduit la prise en compte de ces préoccupations nouvelles par les acteurs professionnels et leurs efforts pour réduire le recours à ces molécules.

Comme ailleurs dans le monde, beaucoup reste à faire, et le plan national présenté par le ministère français responsable de l'agriculture doit permettre de mobiliser de manière cohérente et soutenue l'ensemble des professionnels concernés.

L'objectif du plan d'action est double. D'une part, on souhaite diminuer la contribution des antibiotiques utilisés en médecine vétérinaire à la résistance bactérienne et ses conséquences sur la santé des animaux et la santé publique; d'autre part, on veut préserver de

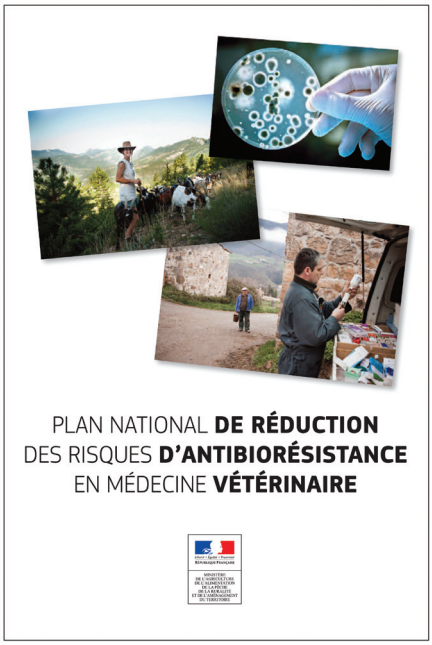

manière durable l'arsenal thérapeutique, car la perspective de développement de nouveaux antibiotiques en médecine vétérinaire est réduite.

Les 40 mesures prévues au plan se déclinent en 5 axes :

Axe 1 : Promouvoir les bonnes pratiques et sensibiliser les acteurs aux risques liés à l'antibiorésistance et à la nécessité de préserver l'efficacité des antibiotiques.

Axe 2 : Mettre au point des solutions de rechange permettant d'éviter le recours aux antibiotiques.

Axe 3 : Renforcer l'encadrement et réduire les pratiques à risque.

Axe 4 : Conforter le dispositif de suivi de la consommation des antibiotiques et d'antibiorésistances.

Axe 5 : Promouvoir les approches européennes et les initiatives internationales.

L'un des objectifs poursuivis par le plan national de la France est la réduction en 5 ans de 25 % de l'usage des antibiotiques en médecine vétérinaire en mettant au point des solutions de rechange qui permettent de préserver la santé animale tout en évitant de recourir à certaines molécules. Au-delà de l'aspect quantitatif, les pouvoirs publics veulent aussi une prise de conscience collective et insistent sur l'importance d'un engagement de tous les acteurs.

La France est le premier pays à mettre en place un plan national de réduction des risques d'antibiorésistance en médecine vétérinaire.

Pour consulter le plan national, visitez le site http://agriculture.gouv.fr/Resistance-aux-antibiotiques.

Source : http://agriculture.gouv.fr/Resistance-aux-antibiotiques

Élevage en France :
Une consommation d'antibiotiques à réduire

À l'heure actuelle, en France, deux antibiotiques sont dans la mire de l'Agence de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) et de la Direction générale de l'alimentation (DGAL). Il s'agit des fluoroquinolones et des céphalosporines de 3e et 4e générations. Ces médicaments sont disponibles depuis 10 ans en médecine vétérinaire. Leur niveau d'exposition a presque été multiplié par 2 pour les premiers et presque par 3 pour les seconds. Résultat ? On vu apparaître une résistance à ces antibiotiques, particulièrement chez les poules et les poulets.

Aujourd'hui, l'Anses croit que ces classes de molécules doivent être strictement réservées aux animaux qui n'ont pas répondu aux autres antibiotiques offerts. Quant à la DGAL, elle souhaite trouver une alternative aux antibiotiques et mettre au point de nouveaux vaccins par le biais de la recherche. En attendant, un groupe d'experts a été créé. Il donnera ses conclusions d'ici à la fin 2013. Il s'agit donc d'un dossier à suivre.

Source : http://www.letelegramme.com/ig/generales/economie/elevage-une-consommation-d-antibiotiques-a-reduire-19-11-2011-1503962.php. ◆

Rage du raton laveur : un bilan positif des opérations de lutte 2011

Le 28 novembre, le Comité interministériel sur la rage du raton laveur a présenté son bilan de lutte 2011. Tout comme en 2010, aucun cas de rage n'a été recensé chez les ratons laveurs au Québec cette année. Selon les membres du comité, le succès du programme gouvernemental de lutte contre la rage du raton laveur est attribuable, entre autres, à la synergie entre les différents organismes et les ministères concernés, à la vitesse de réaction des intervenants ainsi qu'à l'efficacité des mesures mises en place.

DES INTERVENTIONS DE CONTRÔLE

Entre le 1er janvier et le 14 novembre 2011, 709 spécimens ont été récoltés et 669 ont été testés pour la rage. Aucun cas positif n'a été recensé. De plus, du 15 au 18 août 2011, 740 000 appâts vaccinaux ont été largués par avion au-dessus d'un territoire d'environ 7 125 km^2. En tout, 42 municipalités de l'Estrie et 50 municipalités de la Montérégie ont été survolées. Du 22 au 31 août 2011, des équipes du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) ont parcouru un territoire de 5 100 km^2, rejoignant ainsi 82 villes et villages dans 11 municipalités régionales de comté (MRC), qui comprennent les zones urbaines de la Rive-Sud (Montréal). Elles ont effectué le plus grand épandage manuel depuis les 6 dernières années, laissant 132 000 appâts vaccinaux dans les habitats naturels des ratons laveurs, des moufettes et des renards.

Ces lieux incluent, notamment, les boisés, les abords des cours d'eau et, à l'occasion, les poubelles. Au printemps, des épandages manuels avaient également été faits près de la frontière américaine afin de fortifier la barrière vaccinale mise en place l'année précédente.

Toutefois, bien que ce soit la deuxième année consécutive sans cas de rage chez les ratons laveurs au Québec, le MRNF tient à rappeler que les citoyens doivent demeurer vigilants. En effet, la présence récurrente de cas de rage du raton laveur au sud de la frontière justifie toujours une haute surveillance et des interventions. Le gouvernement du Québec, en collaboration avec les instances américaines, s'engage à poursuivre la lutte contre cette maladie et souhaite que la population continue à participer activement à ses actions par le signalement d'animaux suspects.

Une augmentation de plus de 30 % des signalements par les citoyens et une hausse de plus de 150 % des visites sur le site Internet de la rage du raton démontrent bien l'intérêt du public.

Rappelons que, dès la découverte du premier cas de rage du raton laveur en juin 2006, le gouvernement du Québec a mis en œuvre un plan d'action énergique de lutte contre cette souche. Ce plan prévoyait, entre autres, deux types d'interventions sur le terrain, soit la surveillance et le contrôle. La surveillance a pour but de découvrir rapidement tout nouveau cas de rage du raton laveur pour exercer un meilleur suivi de sa propagation. Le contrôle, quant à lui, tire profit des renseignements obtenus par la surveillance pour déployer des moyens de contenir, de réduire et d'éliminer cette maladie.

Pour obtenir plus de détails sur la lutte contre la rage du raton laveur, consultez le site Internet suivant : www.rageduratonlaveur.gouv.qc.ca. ◆

Rencontres express vétérinaires-étudiants de l'AEMVQ

À nouveau cette année, l'Association des étudiants en médecine vétérinaire du Québec (AEMVQ) vous propose rencontre entre futurs diplômés de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal et cliniques vétérinaires. Cette fois-ci, l'activité vise les cliniques pour animaux de compagnie. Vous cherchez ardemment une relève : vous êtes les bienvenus!

Le tout se déroulera la dernière semaine de janvier 2012, au café étudiant de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, sous la forme de rencontres express (speed dating). Chaque clinique inscrite sera assise à une table, puis de petits groupes d'étudiants circuleront entre les rangées pour discuter avec les représentants pendant un laps de temps prédéterminé.

Un buffet froid sera servi à la fin de l'activité. Le bar du café étudiant sera également ouvert à tous. Cela permettra aux étudiants d'aller discuter un peu plus avec les cliniques de leur choix.

L'événement, qui a lieu depuis plusieurs années et qui connaît toujours un grand succès, vise à trouver des emplois et des stages aux étudiants et est ouvert exclusivement aux étudiants de 4e et 5e années.

Si vous êtes à la recherche de la perle rare, venez présenter votre clinique et ses attraits!

Le coût de participation est de 20 $ par clinique. L'argent amassé sert à couvrir les frais de l'activité.

Pour inscrire votre clinique ou poser des questions sur les rencontres express, contactez Mme Emily Bond, coordonnatrice de la vie étudiante senior de l'AEMVQ, à l'adresse suivante : emily.bond@umontreal.ca. ◆

Réglez l'horloge biologique des vaches à votre heure.

Améliorer la rentabilité
une préoccupation des producteurs d'aujourd'hui

Voici la gamme complète des produits de gestion de la **reproduction de Pfizer**

LUTALYSE

ZÉRO RETRAIT POUR LE LAIT

CIDR 1380

ZÉRO RETRAIT POUR LE LAIT

FACTREL

ZÉRO RETRAIT POUR LE LAIT

Pfizer Santé animale

■ CIDR 1380 est une marque déposée d'Interag ; Pfizer Canada inc., licencié. Ω Factrel est une marque déposée de Wyeth ; Wyeth Canada inc., licencié. ® Lutalyse est une marquee déposée de Pharmacia & Upjohn Compagny LLC, utilisée sous licence par Pfizer Canada inc.

Enfouissement d'animaux morts sur son terrain : une pratique interdite!

Selon le Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (REIMR), les animaux de compagnie morts sont considérés comme des matières résiduelles et ils doivent, par conséquent, être traités ou éliminés dans un endroit autorisé. C'est ce que prévoit l'article 66 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Cela signifie que les carcasses d'animaux de compagnie peuvent seulement être éliminées chez les récupérateurs et les ateliers d'équarrissage; dans des installations de compostage autorisées par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP); dans des lieux d'enfouissement technique aménagés et exploités conformément à la section 2 du chapitre 2 du REIMR; dans des incinérateurs d'ordures ménagères ou dans des installations d'incinération destinées exclusivement aux carcasses d'animaux.

Les carcasses d'animaux de compagnie peuvent être déposées avec les autres matières résiduelles ramassées par les municipalités et gérées de la même façon que les autres matières résiduelles. ◆

Pour lire le règlement complet, veuillez consulter le site : http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/Q_2/Q2R19.HTM.

Les citoyens ne peuvent donc pas enterrer leur animal de compagnie mort sur leur terrain.

Renseignements supplémentaires :

Madame Renée-Claude Chrétien
Direction des politiques en milieu terrestre
Service des matières résiduelles
418 521-3950, poste 4987

Un colloque pour sensibiliser le monde municipal

Par Dr Joël Bergeron, m.v., président de l'Ordre

Le 28 octobre dernier, les Centres d'adoption d'animaux de compagnie du Québec (CAACQ) ont tenu un colloque d'information sur le contrôle animalier.

Lors de cet événement, il a, entre autres, été question :

- de l'engagement de certains services municipaux dans le contrôle animalier (la Ville de Calgary a servi d'exemple lors de la présentation);
- d'identification permanente à l'aide de transpondeur;
- de la chienne Pollux, disparue à Montréal et retrouvée cet été à Vancouver, un an après sa fugue;
- de règlements visant l'interdiction de certaines races canines;
- de stérilisation animale (la Ville de New York a alors été citée en exemple pour le travail accompli).

Étaient présents : des représentants du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ); des représentants du monde vétérinaire; des techniciens en santé animale, mais, surtout, des représentants d'une quarantaine de municipalités et d'arrondissements d'un peu partout dans la province.

Lors d'un événement semblable en 2009, le sujet du contrôle animalier n'avait intéressé que 18 municipalités… Il nous est permis de croire que le reportage de l'émission Enquête, diffusée sur les ondes de Radio-Canada, a enfin réussi, grâce à ses images-chocs, à sensibiliser le monde municipal. Il faut dire « enfin », car, lorsque le Groupe de travail sur le bien-être des animaux de compagnie du MAPAQ a été créé, les intervenants municipaux, représentés alors par l'Union des municipalités du Québec (UMQ), n'ont pris part qu'à une seule réunion malgré des invitations répétées. Le colloque aura servi d'occasion pour demander aux représentants du MAPAQ et du MAMROT d'encourager la participation du monde municipal au groupe de travail présidé par M. Geoffrey Kelley.

Cette journée semble avoir été grandement appréciée de tous les participants. Pour les médecins vétérinaires présents, elle représentait une chance supplémentaire de rappeler leur opposition en ce qui concerne les règlements interdisant certaines races canines et d'insister sur l'importance de mieux connaître et reconnaître les chiens dangereux sans égard à leur race. Le colloque a aussi permis de mettre à nouveau l'accent sur la nécessité d'avoir un meilleur contrôle de la surpopulation d'animaux non désirés et d'exprimer l'engagement de la profession au soutien et à l'amélioration de la santé et du bien-être animal.

Le virage nécessaire et attendu dans le fonctionnement des services animaliers au Québec, communément appelés fourrières, passe par une conscientisation accrue des élus vis-à-vis du bien-être animal et des soins apportés aux animaux (stérilisation, évaluation comportementale, prévention des morsures et des zoonoses, etc.) ainsi que par une meilleure identification des animaux de compagnie afin de favoriser la réunion du maître et de son animal. Étant des acteurs privilégiés de la vie animale, les médecins vétérinaires doivent s'engager davantage auprès des élus municipaux et d'autres intervenants de manière à mettre sur pied des programmes de contrôle animalier dont nous saurons être fiers. ◆

AVQMR : naissance d'une nouvelle association vétérinaire

Par Dr Joël Bergeron, m.v., président de l'Ordre

C'est le 28 septembre que s'est tenue la réunion de création de l'Association vétérinaire québécoise de médecine de refuge (AVQMR); une première au Canada.

Dans l'édition du mois de juin du *Veterinarius*, il a été question de la création d'une association pour les médecins vétérinaires intéressés par la médecine de population dans le secteur des petits animaux. Au Québec, ces activités représentent un volet grandissant et malheureusement encore méconnu de la pratique des animaux de compagnie. Cependant, plusieurs de nos consœurs et de nos confrères travaillent déjà dans des refuges de façon continue ou épisodique. Certains médecins vétérinaires contribuent à des programmes de stérilisation auprès de communautés autochtones du Grand Nord, d'autres offrent des services vétérinaires à plusieurs éleveurs.

Cet aspect de la pratique vétérinaire pour les petits animaux est parfois perçu de façon négative. Néanmoins, nous devons réaliser l'importance du travail qu'accomplissent ces médecins vétérinaires. Ce travail, dont nous entendons peu parler, est trop souvent sous-estimé.

Le premier objectif de l'AVQMR sera de réunir les médecins vétérinaires œuvrant en médecine de refuge, en médecine de population pour petits animaux et en médecine individuelle pour qu'ils puissent partager leurs expériences, accroître leurs connaissances et optimiser leurs interventions auprès des organismes qu'ils servent. Bien entendu, l'AVQMR aura aussi le mandat de faire un travail d'éducation au sein même de la profession. Certains aspects de ce volet de notre pratique demeurent incompris, voire décriés. Il sera important de mieux faire connaître les différences importantes qui existent entre la médecine individuelle et la médecine de population pour les petits animaux.

En plus de trouver la dénomination de cette nouvelle association et de définir les mandats et objectifs de l'association, les gens présents à la réunion ont procédé à la nomination des premiers administrateurs. Ces derniers devront s'assurer d'officialiser l'enregistrement légal de la nouvelle organisation. Les administratrices sont les Dres Christiane Bédard-Royal, Cécile Boivin, Josée Dupras et Suzanne Lecomte. Durant la rencontre, les personnes présentes ont déterminé que le montant de la cotisation initiale sera de 100 $.

Lors de la réunion, il a été possible de constater la variété des champs d'intérêt des participants. Cela s'est révélé fort intéressant. Étaient présents : des représentants vétérinaires de sept sociétés humanitaires; des représentants de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, de l'Association des médecins vétérinaires du Québec (AMVQ) et d'ANIMA-Québec; des médecins vétérinaires ayant de l'expérience en médecine de population d'animaux de consommation et de petits animaux ainsi que plusieurs praticiens en médecine individuelle. Tous les participants ont manifesté leur désir de contribuer à l'évolution de la médecine de refuge, de la médecine de population et du contrôle de la surpopulation des animaux non désirés. Dans le contexte actuel, il est primordial que la profession vétérinaire affirme clairement sa présence dans ces secteurs d'activité.

Déjà 45 médecins vétérinaires ont exprimé leur intérêt par rapport à l'AVQMR. Ceux et celles qui désirent y adhérer sont priés de contacter la Dre Cécile Boivin à l'adresse suivante : boivin.cecile@gmail.com. ◆

Dr Michel Carrier

Nomination au poste de doyen de la Faculté de médecine vétérinaire

Le Dr Michel Carrier a récemment été nommé doyen de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal. Réuni le 21 novembre dernier, le conseil de l'Université a, en effet, décidé de porter le Dr Carrier à la tête de la seule faculté de médecine vétérinaire francophone d'Amérique. Le Dr Carrier occupait le poste d'administrateur et exerçait les fonctions de doyen depuis le 1er janvier 2010. Son nouveau mandat prendra fin le 31 mai 2016.

« Cette nomination vient confirmer les nombreuses qualités d'administrateur dont le Dr Michel Carrier a fait montre depuis qu'il dirige la Faculté, affirme le recteur de l'Université de Montréal, Guy Breton. Sa connaissance du milieu clinique et du Centre hospitalier universitaire vétérinaire (CHUV) représente un réel atout et lui assure une plus grande disponibilité pour exercer son leadership au sein de la communauté facultaire et pour mettre ses compétences et ses talents de rassembleur au service du corps enseignant et du personnel de soutien. »

Plusieurs défis attendent le Dr Carrier durant son mandat, dont l'encadrement des nouveaux professeurs; le soutien à la recherche et l'agrément de la Faculté, en 2012, par l'*American Veterinary Medical Association* et l'Association canadienne des médecins vétérinaires.

« Nous avons aussi la responsabilité de former tous les vétérinaires du Québec, et je compte prendre les moyens nécessaires non seulement pour augmenter nos cohortes, mais aussi pour offrir à nos étudiants un environnement d'apprentissage adapté à l'enseignement de la médecine vétérinaire du XXIe siècle », a fait savoir le Dr Carrier.

Le Dr Michel Carrier est professeur titulaire au Département de sciences cliniques de la Faculté de médecine vétérinaire, où il a commencé sa carrière universitaire en 1989. De 2001 à 2005, il y a exercé les fonctions de vice-doyen aux affaires cliniques. Il a également été responsable pendant plus de neuf ans de la Clinique des animaux de compagnie. Il est considéré par ses pairs comme l'architecte principal de la modernisation des outils électroniques de gestion du CHUV de l'Université de Montréal. Ophtalmologiste de formation, le Dr Carrier est membre de l'*American College of Veterinary Ophthalmologists*, de l'*International Equine Ophthalmology Consortium*, de la Société européenne d'ophtalmologie vétérinaire et du Réseau de recherche en santé de la vision. Enfin, il est aussi administrateur au conseil d'administration de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec (OMVQ).

Sincères félicitations au Dr Carrier pour cette nomination. ◆

Hommage posthume au Dr Olivier Garon

Par Dr Jean Piérard, m.v.

C'est avec une profonde tristesse que collègues, amis et anciens élèves du Dr Olivier Garon ont appris son décès, le 14 novembre dernier. Doué d'une vaste érudition et d'une compétence exceptionnelle, le Dr Garon a enseigné l'anatomie à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal pendant plus de 30 ans.

Olivier Garon est né à Saint-Denis-de-Kamouraska, en janvier 1928. Après des études remarquées au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, il a été admis à l'École de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal en 1950. Il en est sorti, en 1955, docteur en médecine vétérinaire avec la mention « Grande distinction ». Par la suite, il a obtenu une maîtrise ès sciences (Biologie; 1961) et un doctorat ès sciences (Biologie; 1964) de l'Université de Montréal.

Après une courte incursion au ministère de l'Agriculture, à Québec, le Dr Garon a été engagé, en 1957, comme professeur d'anatomie à l'École de médecine vétérinaire. Il a été nommé professeur agrégé en 1969 et professeur titulaire en 1972. Il restera en poste jusqu'à sa retraite, en 1991. Au cours de sa carrière, le Dr Garon a occupé plusieurs tâches administratives, dont celles de directeur de département, de président et de membre de plusieurs comités ou associations. Auteur ou coauteur de nombreuses communications scientifiques, il a aussi participé à la rédaction de plusieurs textes de vulgarisation. Signalons que, sur le plan professionnel, le Dr Garon a été élu membre du conseil de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec pour deux mandats successifs.

Personnellement, j'ai eu le privilège d'être un proche collègue d'Olivier pendant plus de trois décennies. Conformiste de bon aloi, il affectionnait particulièrement la discussion, voire la dialectique. Nous parlions d'une foule de sujets, mais surtout d'histoire — grande ou petite —, de religion et, parfois, de politique. Nous nous entretenions régulièrement de sa région natale. Il y était resté très attaché et y retournait fréquemment. Durant ces échanges, Olivier restait toujours très respectueux de l'opinion de l'autre. Il ponctuait souvent ses affirmations d'expressions gréco-latines ou faisait référence à des situations de l'Antiquité. La plupart du temps, nos discussions se terminaient par un sentencieux Sutor, ne supra crepidam, qui signifie « ne juge pas ce que tu ne connais pas »... Tout était dit.

Très respecté par ses collègues et ses étudiants, Olivier n'acceptait pas la tricherie et encore moins la mauvaise foi. Il savait, cependant, faire preuve d'indulgence quand un étudiant de bonne volonté n'arrivait pas à atteindre ses objectifs.

Le Dr Garon n'a guère apprécié ses années de retraite. Trop de choses lui manquaient! Pendant presque 20 ans, il n'a été que trop heureux de pouvoir consacrer temps et énergie au secrétariat de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois. Par ailleurs fort utile, cette activité devait lui rappeler bien des choses...

Médecin vétérinaire compétent, professeur estimé, humaniste et homme de cœur, le

Dr Olivier Garon nous laissera, à tous, un souvenir impérissable.

L'espérance de vie a augmenté chez l'homme.

Chez les chats et les chiens aussi.

Vétoquinol améliore la qualité et

l'espérance de vie des animaux.

DIMENSION
CARDIOLOGIE
NÉPHROLOGIE

ANTI-DOULEUR

ANTI-INFECTIEUX

Pour en apprendre davantage sur la façon dont Vétoquinol peut vous aider à augmenter la qualité et l'espérance de vie de vos patients atteints de maladies cardiaques ou rénales : contactez votre représentant Vétoquinol ou visitez-nous au www.vetoquinol.ca.

Vétoquinol

Signe de Passion

VETERINARIUS

Médecins vétérinaires

Ruest

L'offre Distinction, à la hauteur de votre réussite.

Vous avez déployé beaucoup d'énergie et d'efforts pour atteindre vos objectifs. Desjardins en fera tout autant pour vous aider à aller encore plus loin.

Avec des professionnels qui connaissent la finance sur le bout de leurs doigts et des avantages ciblés pour répondre à vos besoins particuliers, que ce soit pour vous-même ou pour votre entreprise, l'offre Distinction de Desjardins est la solution idéale qui vous permet, entre autres, de profiter des privilèges suivants :

- Forfait avec transactions illimitées à 7,95 $ par mois incluant chèques personnalisés, traites et mandats, certification de chèques et plusieurs autres services
- Remise d'une partie des frais annuels pour les cartes VISA* Desjardins OR
- Rabais et taux avantageux sur plusieurs produits d'épargne, de financement et d'assurance de dommages
- Gamme complète de produits et services avantageux pour votre entreprise

N'attendez plus; profitez de l'offre Distinction dès maintenant.
Rencontrez un conseiller en caisse ou un directeur de comptes d'un centre financier aux entreprises Desjardins.

Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

desjardins.com/veterinaires

Détails et conditions sur desjardins.com/veterinaires * VISA Int. / Fédération des caisses Desjardins du Québec, usager autorisé.

Nouvelles parutions

L'ORDRE DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES DU QUÉBEC VOUS PROPOSE QUELQUES SUGGESTIONS DE LECTURE.

Ces ouvrages sont en vente en ligne, entre autres, à l'adresse www.lmslivre.com. On peut aussi joindre la Librairie médicale et scientifique par téléphone, en composant le 450 464-3166.

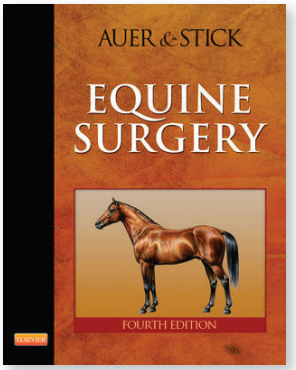

Equine Surgery, 4th Edition

Auteurs : Auer & Stick

Le livre de référence en chirurgie équine le plus détaillé disponible sur le marché. Cet ouvrage prépare le chirurgien à la prise de décision en regard de l'intervention chirurgicale à effectuer en permettant une bonne compréhension de la pathophysiologie de la condition et l'évaluation d'approches alternatives possibles. Les explications décrivent comment éviter les infections, facilitent le choix des instruments et des meilleures techniques chirurgicales à utiliser notamment pour les sites d'incision, la cautérisation, l'irrigation, la fermeture des plaies, les immobilisations, bandages ou plâtres, et le suivi postopératoire.

Prix spécial LMS : 240.35 $

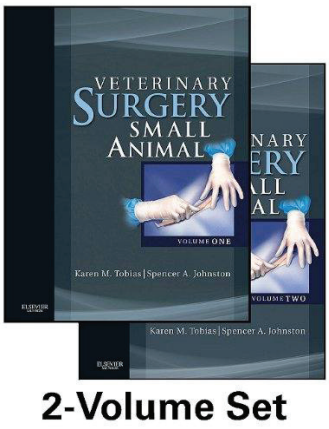

Veterinary Surgery: Small Animal

Auteurs : Tobias & Johnston

Cet ouvrage constitué de deux tomes fait autorité dans la littérature traitant de la chirurgie des animaux de compagnie. Les auteurs y présentent les principes chirurgicaux de la chirurgie des tissus mous, de la chirurgie orthopédique et de la neurochirurgie; préceptes toujours soutenus par la recherche axée sur les preuves et les instructions de chirurgie. Le diagnostic, le traitement et la gestion des cas sont établis en mettant l'emphase sur la physiopathologie afin de permettre la bonne compréhension de la condition.

Prix spécial LMS : 250.80 $

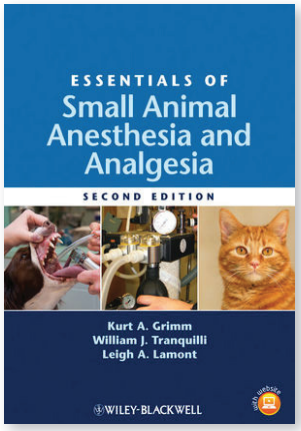

Essentials of Small Animal Anesthesia and Analgesia, 2nd Edition

Auteurs : Grimm, Tranquilli & Lamont

Cette deuxième édition améliorée décrit les pratiques courantes en anesthésie et analgésie. Son format de consultation rapide est conçu spécialement pour une utilisation facile en milieu clinique en procurant une mine d'information accessible sur la physiologie, l'évaluation des patients, la pharmacologie des anesthésiques et des analgésiques pour améliorer le monitoring de vos patients. De plus, l'achat du livre vous donne accès à un tout nouveau site Internet permettant la consultation d'un onglet Questions / Réponses, la visualisation de vidéoclips et d'une banque d'images qui complètent le livre de référence.

Prix spécial LMS : 73.25 $

Merci à nos partenaires

OR

BANQUE NATIONALE GROUPE FINANCIER

Bayer HealthCare Santé animale

MERCK Santé animale

Pfizer Santé animale

BRONZE

cdmv

25 ans d'excellence HVRS Hôpital Vétérinaire Rive-Sud

MEDI-CAL ROYAL CANIN VETERINARY DIET

MERIAL

vetdiet

Merci à nos annonceurs

Compagnie	Descriptif	Page
Pfizer	Inforce 3	2
Merial	Previcox	5
Boehringer Ingelheim	Metacam Cat	7
Pfizer	Excede	12
Novartis	Fortekor	17
Pfizer	Vanguard	21
Medi-Cal Royal Canin	Calm	33
Boehringer Ingelheim	Fel-O-Vax LU-K	34

Compagnie	Descriptif	Page
Bayer	Profender	39
Merial	Zactran	43
Pfizer	Repro	49
Vetoquinol	Corpo Cardio-Nephro	53
Desjardins	Offre de distinction	54
Pfizer	Revolution	63
BNC	REER	64

PETITES ANNONCES

En raison de sa politique de publicité, l'Ordre n'accepte pas les petites annonces faisant une référence négative aux services de garde ou d'urgence. Afin de faciliter la rédaction d'annonces concernant la recherche d'un médecin vétérinaire, nous vous suggérons plutôt de mettre l'accent sur les horaires flexibles et le respect des exigences en cette matière.

Quelques exemples à utiliser :

- « La clinique possède une entente pour ses services de garde et d'urgence et respecte les normes minimales et la Loi » ;
- « La clinique propose un horaire flexible ».

L'Ordre consentira une gratuité pour toute utilisation d'une ou de plusieurs phrases traitant des services d'urgence en fonction de la présente politique. Ainsi, aucune surcharge ne sera attribuée à l'annonceur exclusivement pour toute référence ayant trait aux services de garde, aux services d'urgence ou aux horaires flexibles.

OFFRES D'EMPLOI – ANIMAUX DE COMPAGNIE

L'Hôpital vétérinaire Ormstown est à la recherche d'un ou d'une vétérinaire à temps plein ou temps partiel, avec ou sans expérience pour la pratique des animaux de compagnie. Située à moins d'une heure de Montréal, au Sud-Ouest, notre pratique est mixte, dans des installations neuves et possédant des équipements modernes. Notre équipe du secteur des petits animaux est composée de 4 vétérinaires, 6 techniciennes, une animalière et une réceptionniste, toutes dynamiques et attachantes. Nous aimons pratiquer une médecine de qualité en assurant à nos animaux le plus de confort possible. Pour connaître davantage nos installations et notre équipe, nous vous invitons à consulter notre site web au:

www.hvovet.com

Pour plus d'informations ou faire parvenir votre CV, veuillez communiquer avec :

Dre Judith Léger, m.v.
C : judith.leger@hvovet.com
ou Dre Natalie Bergeron, m.v.
C : natalie.bergeron@hvovet.com
T : 450 829-4245
ou 1 888 829-4245
F : 450 829-2181

Interne recherché(e), vous êtes disponible à temps plein, votre dynamisme et votre désir de relever de nouveaux défis vous caractérisent! L'Hôpital vétérinaire de l'Est a besoin de vous! Veuillez faire parvenir votre CV à l'attention de :

Dre Laure Cosimano, m.v.
F : 514 355-5145
C : aramisportos@yahoo.ca

Vétérinaire pour animaux exotiques (oiseaux, reptiles et petits mammifères) recherché. Vous êtes disponible à temps plein, votre dynamisme et votre désir de relever de nouveaux défis vous caractérisent! L'Hôpital vétérinaire de l'Est a besoin de vous! Veuillez faire parvenir votre CV à l'attention de :

Dre Laure Cosimano, m.v.
T : 514 355-8322
F : 514 355-5145
C : aramisportos@yahoo.ca

Clinique vétérinaire de taille moyenne pour petits animaux, située à St-Eustache, recherche un médecin vétérinaire pour un poste à temps plein, permanent. Ambiance conviviale, personnel expérimenté et stable : 2 TSA, 2 étudiantes-TSA, 2 secrétaires, 1 animalière et 2 vétérinaires. De 30 à 40 heures par semaine selon votre préférence, le samedi matin en rotation, horaire à discuter. Nous possédons la radiologie numérique et le laboratoire sanguin sur place. Pour informations, veuillez communiquer avec :

Dr André Leblanc, m.v., propriétaire
B. : 450 491-0392
ou à la maison
T : 450 491-4866
C : a1.leblanc@videotron.ca

Au plaisir de se rencontrer!

Hôpital vétérinaire pour exotiques et petits animaux, situé sur la Rive-Sud à 30 minutes de Montréal, cherche un ou une vétérinaire dynamique, à temps plein ou à temps partiel, pour rejoindre une équipe passionnée composée de deux vétérinaires d'expérience, de 2 techniciennes, 3 aides- techniciennes et une secrétaire.

L'Hôpital dispose d'un laboratoire complet : radio numérique DR, laser, équipement pour orthopédie et aussi tout le nécessaire pour les animaux exotiques. Nous offrons : conciliation travail-famille, salaire compétitif, assurance collective, formation continue et autres avantages. Nous avons hâte de vous avoir parmi nous. Contacter par courriel ou téléphone :

T : 514 947 2646
C : mboussouira@hotmail.com

La Clinique vétérinaire de St-Anicet, située en Montérégie (60 minutes au sud-ouest de Montréal), est à la recherche d'un médecin vétérinaire bilingue désirant pratiquer dans les petits animaux, pour se joindre à une équipe dynamique de 2 médecins vétérinaires, d'une TSA et de 6 assistantes-vétérinaire. Établis depuis plus de 18 ans, nous possédons une très bonne clientèle et avons des projets d'expansion prévus pour 2012-2013, qui consistent à la construction d'un **nouvel hôpital vétérinaire,** dans la région de Valleyfield. La rémunération est très compétitive. Contacter :

Dr Marc Quenneville, m.v.
Sans frais : 1 877 734-3790

L'Hôpital vétérinaire Blainville est à la recherche d'un médecin vétérinaire en pratique des animaux de compagnie pour un temps plein permanent.

Notre esprit d'équipe et notre professionnalisme nous ont permis de développer une ambiance de travail harmonieuse. L'hôpital a inauguré de nouveaux locaux en février 2007 et notre équipe de travail inclut plusieurs vétérinaires, TSA et réceptionnistes. Notre personnel est stable et heureux des nouveaux locaux adaptés à la pratique. Si vous êtes intéressés(es) à nous rencontrer pour exercer au sein de notre équipe, vous pouvez contacter :

Dre Johanne Huot, m.v.
ou Dre Johanne Dubé, m.v.
Hôpital Vétérinaire Blainville inc.
841, boul. Labelle
Blainville QC J7C 2K8
T : 450 435-5555
F : 450 435-0457
C : hopvetblainville@bellnet.ca

L'Hôpital vétérinaire Cuivre & Or situé à Rouyn-Noranda est à la recherche d'un médecin vétérinaire pour un poste à temps complet en pratique des petits animaux. Les tâches sont réparties entre la chirurgie et la médecine.

La personne qui occupera ce poste aura l'opportunité de travailler avec une équipe de 3 autres médecins vétérinaires. Nous offrons un service de garde, actuellement réparti entre 8 vétérinaires de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

La clinique, à la fine pointe de la technologie, est dotée d'un appareil de radiographie numérique, d'un échographe et d'équipements chirurgicaux avancés. L'équipe est formée de 3 vétérinaires, de 7 techniciennes en santé animale, 1 animalière et une réceptionniste.

Les personnes intéressées par ce poste peuvent faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention de :

Dr Christian Rancourt, m.v.
T : 819 764-5959
C : cuivreetor@tlb.sympatico.ca
100, 14e Rue
Rouyn-Noranda QC J9X 2J1

Au plaisir de vous accueillir dans notre équipe!

Vétérinaire recherché pour se joindre à la nouvelle équipe dynamique de l'Hôpital vétérinaire Régional qui a récemment joint le Groupe Anima-Plus.

Situé dans le quartier Côte d'Azur de Gatineau, l'hôpital moderne, récemment construit, offre tous les services vétérinaires de pointe dans une atmosphère agréable et respectueuse. Une équipe de travail dévouée y offre un service hors pair à une clientèle loyale. L'équipe technique soutient le médecin vétérinaire dans son travail afin d'optimiser son action.

- Poste à temps plein;
- Salaire au-dessus du marché;
- Assurances collectives;
- Cotisations payées (OMVQ et responsabilité professionnelle);
- Formation continue abondante;
- Soutien et flexibilité pour la conciliation travail-famille.

Contactez-nous par courriel à :

C : recrutement@anima-plus.com

La Clinique vétérinaire de Varennes (Rive-Sud de Montréal) recherche un médecin vétérinaire à temps partiel pour un poste permanent.

Clinique de quartier, clientèle fidèle et agréable, environnement non stressant. Horaire flexible pour conciliation travail-famille. Possible association. Veuillez contacter :

Dre Danielle Joly, m.v.
T : 450 652-0404
C : hvetvarennes@videotron.ca

La Clinique vétérinaire de Valleyfield recherche 1 médecin vétérinaire à temps plein ou à temps partiel dans le domaine des animaux de compagnie. Horaire flexible et environnement de travail agréable. Clientèle établie depuis plus de 30 ans avec une équipe professionnelle et dynamique. Médecine de qualité. Salaire selon qualifications. Avantages sociaux incluant allocation pour formation continue. Contacter :

Dr Claude-André Grenier, m.v.
T : 450 373-8432

La clinique vétérinaire de Luceville, située dans la région du Bas-St-Laurent, près de Rimouski, recherche un vétérinaire pour exercer auprès des petits animaux. Le poste serait à temps plein ou partiel. Les conditions de travail offertes sont très recherchées et le salaire est à discuter. La clinique oeuvre dans des locaux tous fraîchement construits et très spacieux.

Équipe très agréable et unie dans une clinique très convoitée de la région.

Nos clients vous attendent avec joie. Venez travailler dans une région où il fait bon vivre...

Dre Christine Côté, m.v.
Clinique vétérinaire de Luceville
T : 418 739-5353

L'Hôpital vétérinaire Vimont inc., situé à Laval, est à la recherche d'un médecin vétérinaire pour un poste à temps plein ou temps partiel, en pratique des petits animaux (chiens, chats et exotiques). Notre équipe est composée de 6 vétérinaires et six TSA. Le service à la clientèle, la qualité des soins ainsi que le bien-être de nos patients sont pour nous une priorité. L'Hôpital est ouvert 7 jours par semaine.

Voici ce que l'Hôpital vous offre :

- Un équipement composé d'un appareil à échographie, ECG, doppler, oxymètre, radiographie numérique, chirurgie au laser, cage à oxygène, laboratoire complet sur place et plus;
- Une rémunération et des conditions compétitives selon l'expérience;
- Une prime pour le travail de fin de semaine;
- Une couverture d'assurance collective assumée en partie par l'employeur, si temps plein;
- Les cotisations de l'OMVQ, l'AMVQ de même que la couverture d'assurance responsabilité;
- Un budget pour la formation continue;
- Une équipe de TSA et de vétérinaires d'expérience saura vous apporter un soutien en tout temps pour vos questions et interrogations médicales.

Veuillez contacter :

M^me^ Claudine Bellemare
Gérante administrative
Dre Marie-Josée Hupé, m.v.
ou Dr Daniel Bélisle, m.v.
T : 450 622-3804

Faire parvenir vos CV par télécopieur au :
F : 450 622-5860
Par courriel
C : cbellemare@hopitalvetvimont.com

Hôpital vétérinaire Vimont inc.
4790, boul. des Laurentides
Laval QC H7K 2J5

Rimouski/Mont-Joli – La Clinique vétérinaire de l'Estuaire recherche 1 vétérinaire en pratique des petits animaux. Équipe dynamique constituée de 9 vétérinaires et de 8 TSA, offrant les services suivants : hémato/bio, radio, écho, sysvet. Nous sommes situés dans la belle région du Bas-St-Laurent qui offre un éventail de services, d'activités et de loisirs. Si vous désirez des conditions avantageuses et une qualité de vie intéressante, contactez-nous :

Dr David Caron, m.v.
T : 418 775-5321
F : 418 775-2835
Soir : 418 739-3171

Hôpital vétérinaire Iberville-Missisquoi, St-Jean-sur-Richelieu – Recherchons présentement un médecin vétérinaire en médecine et chirurgie des animaux de compagnie, poste à temps partiel, pour faire équipe avec Dre Claudine Vigneault et Dre Dominick Rathwell Deault. Nombre d'heures et horaire à discuter. Jeune équipe dynamique et belle clientèle. Contacter :

M^me^ Renée Giroux
T : 450 524-0524

Vétérinaire recherché(e) pour association éventuelle. Honoraires rémunérés à 40 % du total de sa facturation. Nouvelle Clinique vétérinaire située à Saint-Jérôme dont l'emplacement est connu depuis 30 ans pour services vétérinaires. Si intéressé(e), communiquer avec :

Dre Danielle Beauséjour, m.v.
T : 450 432-2228
C : daniellebeausejour@yahoo.com

La Clinique vétérinaire Cowansville est à la recherche d'un ou d'une médecin vétérinaire pour combler un poste à temps plein ou partiel. Notre équipe est présentement composée de 2 vétérinaires, 5 techniciennes, et deux réceptionnistes. La clinique œuvre dans des locaux récemment agrandis et rénovés. La clinique est très bien équipée : laser, radiologie numérique, échographie, etc. Pour plus d'informations communiquer avec :

Dr Robert Brault, m.v.
Clinique vétérinaire Cowansville
T : 450 263-1414
C : info@cvetc.com

La clinique vétérinaire de Neufchâtel à Québec est à la recherche d'un médecin vétérinaire pour un poste à temps plein ou partiel dans la pratique des animaux de compagnie. L'horaire est flexible et en fonction de vos besoins. L'ambiance est familiale, le salaire et les avantages très compétitifs. 6 semaines de vacances dès la première année. Le candidat(e) devra être autonome. Toute personne intéressée devra communiquer avec :

Dr Sylvain Primeau, m.v.
T : 418 845-2272

L'Hôpital vétérinaire des Bois-Francs est à la recherche d'un(e) vétérinaire en pratique des animaux de compagnie pour se joindre à une équipe dynamique de 10 vétérinaires (4 en pratique des petits animaux et 6 en pratique des grands animaux), 7 techniciennes et 1 réceptionniste. L'Hôpital se situe dans la belle région des Bois-Francs, à Victoriaville.

L'emploi offert est un poste à temps plein, permanent. L'horaire est flexible et la charge de travail est de 25-30 heures par semaine (semaine de 4 jours).

Le travail quotidien se compose de médecine et de chirurgie. L'Hôpital est moderne, bien organisé et bien équipé. Au plaisir de vous rencontrer!

Pour plus d'informations, communiquer avec :

Dre Marlène Bédard, m.v.
ou Dre Marie-Michèle Paré, m.v.
T : 819 357-8281

L'Hôpital vétérinaire de l'Est est à la recherche d'un(e) vétérinaire dynamique ayant le goût d'évoluer dans une entreprise stimulante à la fine pointe de la technologie. Le poste offert est à temps plein et immédiat. Afin de vous renseigner sur l'établissement, visitez le :

www.monvet.com

Envoyer votre CV à :

Dre Laure Cosimano, m.v.
F : 514 355-5145
C : aramisportos@yahoo.ca

Nous recherchons un médecin vétérinaire pour remplacer un congé de maternité à partir de février ou mars 2012.

Poste à temps partiel ou temps plein : 20 à 30 heures par semaine, 1 samedi sur 3. Clinique récemment rénovée, bien équipée : radiologie numérique, échographie, laboratoire, chirurgie, médecine. Belle clientèle. Secteur paisible. Durée environ un an. Contacter :

Dre Hélène Corbeil, m.v.
Clinique Vétérinaire Rosemère
435, Grande-Côte
Rosemère QC J7A 1L2
T : 450 621-2700
F : 450 621-8481

Nous sommes présentement à la recherche d'un médecin vétérinaire pour combler une équipe de 3 vétérinaires. Il s'agit d'un poste à temps plein dans le domaine des petits animaux, en milieu urbain. Tous les vétérinaires intéressé(e)s, ayant de l'expérience ou non, sont invité(e)s à envoyer leur CV à :

Dr André Laliberté, m.v.
Hôpital vétérinaire de l'Église
527, rue de l'Église
Verdun QC H4G 2M7
C : alali@videotron.ca

VOUS CHERCHEZ UNE QUALITÉ DE VIE? Nous cherchons 1 vétérinaire bilingue prêt(e) à se joindre à nous, soit à temps plein ou à temps partiel. Nous offrons des soins vétérinaires aux animaux domestiques dans un milieu semi-rural des collines de la Gatineau, milieu enchanteur pour les amateurs de plein air à seulement 20 minutes du centre-ville d'Ottawa. Avec 2 locaux situés à Wakefield et Chelsea, la pratique s'accroît tout en bénéficiant d'une clientèle fidèle et d'employées expérimentées. Une pratique de médecine de haute qualité ainsi qu'une bonne communication avec les clients nous sont prioritaires. Le salaire compétitif dépendra de l'expérience du candidat/candidate; la formation continue est payée et la clinique possède une entente pour ses services de garde et d'urgence. Vos intérêts particuliers seront intégrés et il y a possibilité de devenir partenaire. SVP, contacter :

Dr Mark Froimovitch, m.v.
ou Dre Penny Wootton, m.v.
T : 819 827-1665
ou 819 459-2146

La clinique vétérinaire de Lavaltrie inc. — Nous invitons à s'intégrer à notre équipe, à temps plein ou temps partiel :

Un médecin vétérinaire (avec possibilité d'association) et 1 technicien(ne) en santé animale. Nous offrons un cadre de travail très attrayant et enrichissant. Nous avons une équipe dynamique de 14 personnes, dont 2 vétérinaires d'expérience et 8 techniciennes. Très bonnes conditions. Clinique située en campagne à 30 minutes de Montréal et 45 minutes de Trois-Rivières. Vous pouvez nous contacter en toute confidentialité au :

T : 450 586-4435
F : 450 586-4415
C : christophemiran@hotmail.com
Web : cliniqueveterinairelavaltrie.com
Clinique vétérinaire Lavaltrie
2100, rue Notre-Dame
Lavaltrie QC J5T 1N7

Voici une occasion en or de faire partie de notre petite équipe pleinement engagée qui œuvre dans un esprit d'écoute, d'éducation et de soutien envers nos clients. La mission de la clinique est d'offrir à nos patients des soins de haute qualité et une médecine actuelle en étant toujours à l'affût des nouvelles connaissances.

La clinique procure un environnement plaisant et assure le bien-être des clients, des patients et des employés. Nous recherchons un vétérinaire prêt à relever de nouveaux défis et à se joindre à 3 médecins vétérinaires, 3 TSA bien formées, 1 assistante et 2 réceptionnistes. Nous offrons un horaire stable et personnalisé.

Visitez-nous au :

www.cvbuckingham.com
Dre Julie Blanchard, m.v.
Clinique vétérinaire de Buckingham
T : 819 281-0832

Chambly St-Hubert – Médecin vétérinaire demandé à temps plein ou partiel permanent pour venir rejoindre une équipe de 5 vétérinaires, 7 techniciennes, 3 réceptionnistes, 1 animalier et plusieurs mascottes! Navette entre 2 hôpitaux vétérinaires situés à une distance de 10 minutes. Un hôpital neuf de 4 200 pi^2, équipement de fine pointe : échographie, rayon-X numérique ECG, tonomètre, etc. Roulement intéressant de 5 à 7 cas et de 7 à 10 cas de médecine et de chirurgie respectivement tous les jours.

Plusieurs avantages (Ordre, AMVQ et assurance collective) payés. Salaire selon expérience. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec :

Hôpital vétérinaire de la Montérégie
Dre Caroline Grondin, m.v.
ou Dr Patrick Aillerie, m.v.
T : 450 443-0893
ou 450 447-0838

Clinique vétérinaire située sur la Rive-Sud de Montréal cherche un ou une médecin vétérinaire à temps partiel pour compléter son équipe. Bonne ambiance de travail. Clientèle agréable et en expansion. Pour plus de renseignements, contacter :

Dr Jean Bertrand, m.v.
T : 450 678-3929

L'Hôpital vétérinaire Lesage, Robin et Tousignant, situé dans la région de Québec, est à la recherche d'un médecin vétérinaire pour combler un poste dans une équipe de 7 vétérinaires.

Ouvert depuis 1997, l'Hôpital a développé une expertise particulière dans le domaine des animaux exotiques. Cependant, le poste est ouvert soit pour un médecin vétérinaire intéressé par la pratique exclusive des chiens et des chats, soit pour un praticien qui désire s'impliquer également dans le secteur des animaux exotiques.

Pour plus de renseignements sur ce poste, veuillez contacter :

Dre Sylvie Robin, m.v.
ou Dre Denise Tousignant, m.v.
T : 418 840-0444
C : robin.vet@hotmail.com

Nous sommes une équipe de 3 médecins vétérinaires et 6 TSA et recherchons présentement un ou une médecin vétérinaire. Horaire flexible et intéressant avec plusieurs matins de chirurgie. Possibilité de 20-35hres/semaine. Assurance collective, formation continue et rabais employés très intéressants. Le salaire sera à discuter, selon l'expérience du candidat. Si vous désirez travailler avec une équipe dynamique dans un climat amical, contactez :

Dre Julie Lessard, m.v.
Clinique vétérinaire du Vieux Dorion
204, avenue St-Charles
Vaudreuil-Dorion (QC) J7V 2L3
T : 450 424-6469

L'Hôpital vétérinaire de Mont-Laurier est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire, à temps plein ou partiel, dans la pratique des animaux de compagnie. Situé dans la magnifique région des Hautes-Laurentides, notre établissement est en pleine expansion et très bien équipée. Nos horaires sont flexibles, le salaire est intéressant et les services de garde et d'urgence sont partagés en fonction du nombre de praticiens. Faites partie d'une équipe dynamique pour qui la qualité de vie est importante. Pour plus de renseignements, contacter :

Dr Gilbert Vincent, m.v.
ou Dr Nicolas Chamberland, m.v.
T : 819 623-5577

Endroit idéal pour l'épanouissement professionnel; un choix certain et sécuritaire! Le couple vétérinaire est bienvenu, car 2 vétos ne seraient pas de trop. Rémunération > 60 000 $. Outre le remboursement des frais pour la formation continue et l'AMVQ, une prime à l'effort est allouée de façon semi-annuelle. Horaire vacances. Et on est à moins de 2 heures de Québec. Veuillez contacter :

Dr Robin Tremblay, m.v.
Clinique vétérinaire Chicoutimi
2151, boul. St-Jean-Baptiste
Chicoutimi QC G7H 7V9
T : 418 545-2088
F : 418 545-2040
C : nicherie@hotmail.com

Nous sommes à la recherche d'un médecin vétérinaire préférablement à temps plein pour faire partie de notre équipe dans un hôpital très bien équipé, doté d'un personnel de soutien technique adéquat et situé à Montréal. Nous possédons aussi 2 hôpitaux sur la Rive-Sud. Nous privilégions un service personnalisé et très attentionné pour nos clients; nous visons une très haute qualité de soins pour nos patients. Si vous êtes intéressés, veuillez nous contacter :

Dre Christine Carle, m.v.
ou Dre Chantal Riendeau, m.v.
Hôpital vétérinaire Victoria
T : 450 671-0497

Dans la belle région du Saguenay, à Chicoutimi, la Clinique vétérinaire Paradis est à la recherche d'un médecin vétérinaire à temps plein. Clinique moderne et bien équipée. Service personnalisé. Pratique des animaux de compagnie très intéressante et de qualité. Possibilité de faire même un peu d'animaux exotiques. Possibilité d'association. Contacter :

Dre Karina Paradis, m.v.
B : 418 690-0064
R : 418 543-2158
F : 418 690-2641

Dans la belle région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, à Alma, la Clinique vétérinaire Sagamie recherche un ou deux médecins vétérinaires pour la pratique des petits animaux. Poste à temps plein, mais également possibilité d'un temps partiel si désiré. Nous offrons un salaire très compétitif, un horaire flexible, la formation continue ainsi que les cotisations de l'OMVQ et de l'AMVQ. Beau projet d'agrandissement dans un avenir très rapproché et possibilité d'avancement rapide si intéressé.

Si vous avez envie de pratiquer une médecine de qualité dans un milieu stimulant où l'ambiance de travail est agréable avec une équipe jeune et dynamique en plus d'avoir une belle qualité de vie conciliant travail-famille-loisir, n'hésitez pas à nous contacter.

Dr Gilles Bouchard, m.v.
Directeur du personnel
M^me^ Martine Truchon
Secrétaire administrative
T : 418 662-6573
F : 418 662-0396
C : vetsagamie@qc.aira.com

Médecin vétérinaire pour petits animaux est recherché(e) pour le remplacement d'un congé de maternité. Nos besoins sont d'environ 25 heures par semaine, et ce, du mois d'avril au mois d'octobre 2012. Possibilité de faire plus d'heures lors des vacances. Cela vous permettrait de travailler avec une belle équipe compétente, professionnelle et chaleureuse ainsi qu'avec une clientèle de choix. Salaire compétitif, selon expérience et/ou compétence particulière. Contactez-nous, il nous fera plaisir de vous rencontrer :

Dre Line Brouillard, m.v.
ou Dre Martine Désautels, m.v.
Clinique vétérinaire de la Montagne
T : 450 467-4774
C : cliniquevm@videotron.ca

L'Hôpital vétérinaire Rive-Nord, situé à Repentigny, recherche un médecin vétérinaire à temps plein. L'Hôpital est très bien équipé et a une clientèle établie et motivée. Nous recherchons une personne dynamique afin de compléter notre équipe. Nous offrons un salaire et des avantages très compétitifs, qui sont proportionnels à la formation acquise, la disponibilité et l'expérience. Vous pouvez contacter :

Dr André Brunet, m.v.
T : 450 582-3796
C : hopvetm@videotron.ca

VÉTÉRINAIRE RIVE-SUD DE QUÉBEC – Venez vivre une expérience professionnelle hors du commun. Joignez-vous à la belle équipe de 5 vétérinaires et de 9 techniciennes de la Clinique vétérinaire Lévis-Lauzon.

Vous y pratiquerez une médecine de qualité, où le confort du patient est une priorité. Chez nous, vous aurez du PLAISIR à travailler dans un environnement STIMULANT, au sein d'une équipe très DYNAMIQUE. Notre futur(e) vétérinaire sera bien encadré(e), afin que son intégration soit des plus agréable. Nous sommes impatientes de vous rencontrer! La clinique se trouve sur la Rive-Sud de Québec, à 15 minutes des ponts. Contacter :

Dre Isabelle Lamonde, m.v.
Dre Hélène Gosselin, m.v.
T : 418 833-4917
C : cvllhg@hotmail.com

Hôpital vétérinaire Ami Fidèle, situé à St-Jean-sur-Richelieu, recherche 1 médecin vétérinaire à temps partiel, de 25 à 30 h/semaine pour faire partie d'une équipe dynamique de 5 médecins vétérinaires. Nous traitons les animaux de compagnie ainsi que les animaux exotiques. Clientèle fidèle et agréable. Salaire compétitif. Formation continue payée. Pour tout autre renseignement, contacter :

Dr Francis Caignon, m.v.
T : 450 346-5131

Trois-Rivières – Hôpital vétérinaire bien établi (1975) demande un médecin vétérinaire en pratique des animaux de compagnie pour un poste permanent, une carrière à long terme, une participation ou un poste à temps partiel. Bonnes conditions. Contacter :

Guy ou Sylvie
T : 1 888 373-3912

Banlieue de Montréal (Châteauguay), médecin vétérinaire demandé pour un poste à temps plein. Venez vous intégrer à une équipe de 3 médecins vétérinaires avec un personnel de soutien compétent et dynamique. Clientèle bien établie. Médecine de qualité. Salaire compétitif. Bienvenue aux nouveaux diplômés. Contacter :

Dr Roy, m.v.
ou Dr Savaria, m.v.
Hôpital vétérinaire Savaria
T : 450 692-6748

OFFRES D'EMPLOIS – GRANDS ANIMAUX ET/OU MIXTES

Le Service vétérinaire Cap-Santé est à la recherche d'un 5^e^ vétérinaire, 100 % grands animaux, 90 % bovins laitiers. Écographie, médecine préventive DSA, comptabilité Documex. À 25 minutes de Québec. Contacter :

T : 418 285-2780

Le Bureau vétérinaire de Ste-Marie, situé à 30 minutes des ponts de Québec, est à la recherche d'un médecin vétérinaire voulant se joindre à une équipe de 4 vétérinaires œuvrant dans les grands animaux (80 % bovins laitiers et 20 % bovins de boucherie). Le service d'échographie et le suivi DSA sont offerts à la majorité des fermes qui varient de 50 à 350 vaches en lactation. Le travail en équipe et la qualité de vie sont parmi les priorités de la clinique. Contacter :

Dr Daniel Gauthier, m.v.
Maison : 418 386-3332
Bureau : 418 387-3733

L'Hôpital vétérinaire Lachute est à la recherche de trois vétérinaires bilingues pour les pratiques suivantes :

- Pratique mixte des petits animaux et équine;
- Pratique des petits animaux;
- Pratique équine.

Situé dans les Basses-Laurentides, l'hôpital est à 45 minutes de Montréal et ses services et à 30 minutes des Laurentides pour ses loisirs et sa qualité de vie!

L'Hôpital est équipée d'un laboratoire interne, radiographie numérique et dentaire, endoscopie, échographes, laser chirurgical et d'une équipe de soutien technique exceptionnelle. Nous sommes dévoués au bien-être de nos patients, à un service à la clientèle personnalisé et cherchons des vétérinaires aussi dévoués qui ont le désir de s'accomplir dans un milieu de travail agréable et professionnel.

Salaire et vacances plus que compétitifs, selon expérience. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de :

Linda Lachapelle
Directrice administrative
Hôpital vétérinaire Lachute inc.
431, rue Principale
Lachute QC J8H 1Y4
F : 450 562-1320
C : li.lachapelle@hvlachute.ca

La Clinique vétérinaire de l'Estuaire recherche 1 vétérinaire en pratique des grands animaux, (principalement bovins laitiers) ou mixte. Équipe dynamique constituée de 9 vétérinaires offrant les services suivants : hémato/bio, écho, DSA, sysvet, transfert d'embryons, alimentation. Nous sommes situés dans la belle région du Bas-St-Laurent, qui offre un éventail de services, d'activités et de loisirs. Si vous désirez des conditions avantageuses et une qualité de vie intéressante, contactez-nous :

Dr Martin Fournier, m.v.
T : 418 775-5321
F : 418 775-2835
Soir : 418 725-1317

La Clinique vétérinaire de Sherbrooke recherche un médecin vétérinaire pour combler un poste à temps plein dans le domaine des grands animaux. Idéalement, le candidat ou la candidate aura un intérêt pour les espèces bovine, équine, ovine et autres petits ruminants. Équipe de travail dynamique et climat très agréable. Contacter :

Mme Josée Caron
T : 819 563-1554
F : 819 563-6563
C : directeurvcs@vidéotron.ca

L'Hôpital vétérinaire Carcajou est à la recherche d'un 5e médecin vétérinaire pour la pratique des grands animaux pour compléter son équipe (9 TSA, 4 réceptionnistes et 2 animalières).

Hôpital avec équipement médical et chirurgical de pointe (radiologie numérique, échographie, endoscopie, complètement informatisée, etc.), techniciennes ultra-compétentes, milieu stimulant, équipe jeune et dynamique, ambiance de travail extraordinaire. Très bonnes conditions, possibilités infinies pour un médecin vétérinaire stimulé à faire de la médecine de qualité bien entouré. Dans une région où il fait bon vivre et où la qualité de vie est à son maximum et le coût de la vie beaucoup plus bas que dans les grandes villes. Horaire flexible.

Contacter :

Dr André Frigon, m.v.
T : 418 669-2222

La Clinique vétérinaire de St-Anicet, située en Montérégie (60 minutes au sud-ouest de Montréal), est à la recherche d'un médecin vétérinaire bilingue désirant pratiquer dans les grands animaux (ou pratique mixte), pour se joindre à une équipe dynamique de 2 médecins vétérinaires, d'une TSA et de 6 assistantes-vétérinaires. Établis depuis plus de 18 ans, nous possédons une très bonne clientèle et avons des projets d'expansion prévus pour 2012-2013, qui consistent à la construction d'un nouvel hôpital vétérinaire, dans la région de Valleyfield. La rémunération est très compétitive. Contacter :

Dr Marc Quenneville, m.v.
Sans frais : 1 877 734-3790

La Clinique vétérinaire Bon Conseil recherche 1 vétérinaire pour compléter une équipe de 5 vétérinaires en pratique bovine laitière ou mixte. La Clinique offre les services de médecine préventive avec utilisation de DSA, échographie, facturation électronique (Sysvet), transplantation embryonnaire et TSA ainsi que la médecine et la chirurgie des petits animaux (clientèle en croissance). Possibilité de pratique équine et de petits ruminants si intéressé(e). Faites partie d'une équipe dynamique bien établie au Centre-du-Québec.

Poste à temps plein ou à temps partiel libre immédiatement. Contacter :

Dr René Bergeron, m.v.
T : 819 336-3332 (jour)
T : 819 336-2092 (soir)
Dr Guillaume Bergeron, m.v.
T : 819 336-3332 (jour)
T : 819 225-4334 (soir)
C : guillaume_bergeron81@hotmail.com
ou clinvetbc@ntic.qc.ca

Le Bureau vétérinaire de Frampton S.E.N.C.R.L. recherche un (1) vétérinaire en pratique des grands animaux (essentiellement bovins) pour se joindre à une équipe de six (6) vétérinaires offrant les services :

- ECHO
- DSA
- SYSVET
- DÉCONGÉLATION EMBRYONS

Situé à environ 35 minutes au sud de Québec. Contacter :

Dr Yvan Laflamme, m.v.
Dr Edwin Quigley, m.v.
T : 418 479-2802
Soir : 418 387-7661

Services vétérinaires St-Bernard offre un emploi en pratique bovine pour faire partie d'une équipe de 4 vétérinaires (3 en pratique bovine et 1 en pratique porcine). Échographe et portable fournis par la clinique. DSA, Vet-Expert (facturation et prescription), implantation d'embryons et projet de développer le transfert embryonnaire. Horaire flexible et partage des gardes avec 2 autres cliniques (1 garde sur 6 actuellement). La clinique est située à 20 minutes des ponts de Québec et l'emploi est libre immédiatement. Contacter :

Dr Benoit Dion, m.v.
Services vétérinaires St-Bernard
1799, rue St-Georges
St-Bernard QC G0S 2G0
Cell. : 418 998-0186
B : 418 475-6873

Maintenant situé dans ses nouveaux locaux, le **Bureau vétérinaire L'Islet** de Saint-Jean-Port-Joli est à la recherche d'un(e) vétérinaire.

Le bureau concentre ses activités presque exclusivement en production bovine (environ 80 % laitier). Quelques troupeaux de production ovine et caprine complètent la clientèle.

Venez vivre la différence!

Nous offrons un **horaire flexible**, une **ambiance amicale,** ainsi qu'une **clientèle très sympathique.**

Communiquer avec :

Dr Benoît Mercier, m.v.
ou Dr Gilles Ouellet, m.v.
T : 418 598-7035 1 800 463-7035
C : burvetli@globetrotter.net

Le Bureau vétérinaire St-Arsène est à la recherche de 2 médecins vétérinaires en pratique des grands animaux pour faire partie d'une équipe de 9 médecins vétérinaires. Les services de médecine préventive (DSA), d'échographie, de radiographie, de transfert embryonnaire et l'utilisation de Sysvet pour la facturation sont offerts. Le système de garde est partagé à tour de rôle par 2 médecins vétérinaires simultanément. Poste à temps plein libre immédiatement. Contacter :

Dr Léopold Sénéchal, m.v.
T : 418 862-9576
Dr André Rioux, m.v.
T : 418 867-4543
Clinique
T : 418 862-1011

L'Hôpital vétérinaire Ormstown est situé en Montérégie au sud-ouest de Montréal (45 minutes de Montréal). Il compte à son actif 7 vétérinaires pour les grands animaux et 4 pour les animaux de compagnie.

Nous sommes à la recherche d'un vétérinaire dynamique pour pratiquer à temps plein dans le secteur des grands animaux.

- Échographe disponible pour tous les vétérinaires;
- Équipement de radiographie portatif disponible;
- Facturation électronique avec logiciel Vet-Expert;
- Suivi de troupeau avec le logiciel DSA;
- Laboratoire sur place pour hématologie, biochimie et coprologie.

La pratique des grands animaux se concentre presque exclusivement en production bovine, dont environ 90 % laitier, et aussi en production ovine, caprine et de camélidés.

Pour en connaître plus sur notre équipe et nos installations, visitez notre site web :

www.hvovet.com

SVP, faire parvenir votre CV à l'attention de :

Dr Jean-François Lanthier, m.v.
1430, Route 201
Ormstown QC J0S 1K0
F : 450 829-2181
C : jf.lanthier@hvovet.com

OFFRES DE SERVICE

Avec quelque trente années d'expérience, j'offre mes services pour un temps partiel de préférence (région de Montréal ou banlieue). S'adresser au secrétariat de l'Ordre et demander la **cote 11-06.**

OFFRES D'EMPLOI – ENSEIGNEMENT EN TECHNIQUES EN SANTÉ ANIMALE

Le Collège Laflèche, établissement privé d'enseignement collégial, est à la recherche de médecins vétérinaires avec une expérience pratique afin de combler des postes d'enseignants à la leçon pour son programme de Techniques en santé animale. Les personnes intéressées à postuler doivent faire parvenir leur curriculum vitæ au :

Collège Laflèche
Service des ressources humaines
1687, boul. du Carmel
Trois-Rivières QC G8Z 3R8
F : 819 375-5545
C : josee.beaudry@clafleche.qc.ca

OFFRES D'EMPLOIS – TSA

La Clinique vétérinaire de Lavaltrie inc. - Nous vous invitons à intégrer notre équipe, à temps plein ou temps partiel :

1 technicien(ne) en santé animale. Nous offrons un cadre de travail très attrayant et enrichissant. Nous avons une équipe dynamique de 14 personnes, dont 2 vétérinaires d'expérience et 8 techniciennes. Très bonnes conditions. Clinique située en campagne à 30 minutes de Montréal et à 45 minutes de Trois-Rivières. Vous pouvez nous contacter en toute confidentialité au :

T : 450 586-4435
F : 450 586-4415
C : christophemiran@hotmail.com
Web : cliniqueveterinairelavaltrie.com
Clinique Vétérinaire Lavaltrie
2100, rue Notre-Dame
Lavaltrie QC J5T 1N7

L'Hôpital vétérinaire Vimont est à la recherche d'un(e) technicien(ne) en santé animale pour un poste à temps plein afin de compléter son équipe totalisant 25 employé(e)s. Une personnalité dynamique, soucieuse du travail bien fait, qui a beaucoup d'entregent sont des qualités que nous recherchons. L'expérience demeure un atout.

L'Hôpital possède un appareil de chirurgie au laser, radiographie numérique, échographie, appareil à ultrason et équipement de laboratoire complet. Nous sommes ouverts 7 jours par semaine. Disponibilité pour fin de semaine en rotation.

Nous offrons une couverture d'assurance collective, cotisation à l'ATSAQ et formation continue. Veuillez contacter :

M^me^ Claudine Bellemare
Gérante
T : 450 622-3804

Faire parvenir votre CV par télécopieur au :
F : 450 622-5860

Par courriel :
C : cbellemare@hopitalvetvimont.com

Hôpital vétérinaire Vimont
4790, boul. des Laurentides
Laval QC H7K 2J5

À VENDRE

Boîte pour camion vétérinaire Bowie de 6 pieds et demi. Trois ans d'usure. À l'état neuf. Prix demandé : 3 500 $. Pour informations :

Dre Lisiane Poulin, m.v.
T 418 262-2355

Clinique vétérinaire pour animaux de compagnie à vendre, établie depuis 25 ans, située sur une artère principale dans le secteur nord de Montréal. Clinique informatisée. Possibilité d'achat de la bâtisse si désiré. Potentiel de croissance intéressant. Prix raisonnable et négociable. S'adresser au secrétariat de l'Ordre et demander la **cote 11-02**.

Développeur automatique à vendre – Description : appareil de marque KONICA SRX-101A pour développer les radiographies. Achat en 2007 au prix de 7 000 $. Entretien de l'appareil fait régulièrement par les TSA. Vendu avec cassettes. Raison de la vente : passage au numérique. Prix demandé : 3 400 $.

Contacter :

Dre Johanne Huot, m.v.
ou Dre Johanne Dubé, m.v.
T : 450 435-5555
Hôpital Vétérinaire Blainville inc.
841, boul. Labelle
Blainville QC J7C 2K8
C : hopvetblainville@bellnet.ca

Actions dans la compagnie Groupe DMV inc. Retour sur investissement très intéressant. Raison : retraite.

Contacter :

Dr Jean-Paul Dussault
T : 819 842-1293

Basses-Laurentides – À vendre : maison avec espace aménagé pour clinique vétérinaire au rez-de-chaussée. Grand terrain et 2 stationnements (5 et 2 places).Hôpital vétérinaire établi en société dans la grande région de Québec désire **associé et/ou acheteur.**

À vendre aussi équipement (appareil à Rx portatif, autoclaves Delta 10 et validateur 8, microscope, détartreurs, moniteurs respiratoires, Vet Test biochimie, etc.). Pour renseignements :

T : 450 430-7568
Cell. : 514 703-8702

Hôpital vétérinaire établi en société dans la grande région de Québec désire **associé et/ou acheteur.**

Chaque associé reçoit 35 % du total de sa facturation comme salaire de base, en plus des dividendes excédentaires chaque trimestre. Chaque associé peut prendre le nombre de semaines de vacances qu'il désire en partageant le temps de clinique avec les autres associés et/ou employés : 2 vétérinaires, pour 1 200 000 $ de chiffre d'affaires. La rentabilité de la société sera confirmée avec les bilans financiers au moment des discussions. Clinique pour 2 ou 3 associés ou employés(es) vétérinaires. Pour plus d'informations : s'adresser au secrétariat de l'Ordre et demander la **cote 11-07**.

Clinique vétérinaire à vendre dans St-Eustache : commerce au sous-sol d'une maison privée depuis 34 ans. Droit acquis relié à la bâtisse pour exercer au sous-sol. Excellente occasion pour concilier travail-famille; de 30 à 40 h/semaine de services vétérinaires. Clientèle très fidèle; services offerts aux petits animaux (canins et félins). Très bonne rentabilité, car très peu de frais fixes. Possibilité d'augmenter les heures de travail. Informatique Logivet version 2; personnel de soutien qualifié et professionnel. Également possible de faire une transition sur approximativement un an pour faire le transfert de la clientèle à l'endroit actuel ou dans un nouveau local. Pour renseignements, contacter :

M. Patrick Corbière, CMA
Gestion pour Professionnel de la Santé
T : 514 658-9630
F : 514 658-3691
C : patrick.corbiere@gpsgestion.com

Possibilité de venir améliorer une pratique de 34 ans dans le domaine des animaux de compagnie, en Outaouais québécois, en face d'Ottawa. Excellent potentiel pour un groupe de 2 à 4 médecins vétérinaires dynamiques et fonceurs. Propriétaire prêt à participer pour une transition en douceur.

Contacter :

Dr Michel Rheault, m.v.
T : 819 643-3131

À Montréal, quartier Ahuntsic – À vendre maison 3 étages sur artère principale très achalandée (67,000 voitures par jour). Clinique petits animaux au sous-sol de 1400 p2. Pratique solo de 35 ans à revitaliser à la médecine vétérinaire des années 2011. Belle opportunité pour vétérinaire dynamique et fonceur. Transfert de clientèle informatisé (SYSVET). Transfert de parts DMV possible pour achats groupés.

- Clinique sous-sol 7 pièces;
- Étage résidentiel 7 pièces;
- Loft au grenier;
- 5 places de stationnement.

Contacter **après 20 h 30** :

Dr Camille Girard, m.v.
T : 514 387-7748

À vendre : clinique vétérinaire avec succursales, établie depuis plus de 25 ans. Rentabilité exceptionnelle. S'adresser au secrétariat de l'Ordre et demander la **cote 09-01**.

PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS VÉTÉRINAIRES A VENDRE

MONTRÉAL – Hôpital vétérinaire employant 2 vétérinaires. Très bon chiffre d'affaires. Revenu net intéressant. FAUT VOIR!!

LAURENTIDES – Clinique vétérinaire pour petits animaux, située sur artère principale et occupant le rez-de-chaussée d'un immeuble ancestral. Endroit de villégiature par excellence. À VOIR!!

MONTRÉAL – Hôpital vétérinaire dans centre commercial. Clientèle fidèle. Excellent chiffre d'affaires. PROFIT NET TRÈS INTÉRESSANT!

POSSIBLITÉ DE FINANCEMENT À 100 %

Théo E. L'Espérance, ing.
Agent immobilier agréé
TELL SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE INC.
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ
T : 514 287-9200

AUTRES

La S.P.C.A. de Montréal est présentement à la recherche d'une ou d'un médecin vétérinaire pour seconder son équipe médicale. Le poste est à temps partiel avec possibilité de temps plein. Si la cause des animaux abandonnés vous interpelle et que vous avez un intérêt pour la médecine de refuge, vous êtes la personne désignée. Contacter :

Louise
T : 514 735-2711 poste 2243
ou Jean
T : 514 217-0116

Je peux faire face aux attaques incessantes des parasites – puces, vers du cœur, vers ronds et tiques – car je me suis rallié à la révolution contre les parasites.

Pr revolution MD
(solution topique de selamectin)

Un simple geste et Revolution fait le reste MC

Pfizer Santé animale
pah.pfizer.ca
1-800-461-0917

Revolution MD est une marque déposée de Pfizer Products Inc., Pfizer Canada Inc., licencié. MC Marque de commerce de Pfizer Products Inc., Pfizer Canada Inc., licencié. REV-017

CELI OU REER ? CONSULTEZ NOS EXPERTS.

Consultez la vidéo sur
jecomprends.ca.

Pour plus de détails, parlez-en à un conseiller en succursale
ou visitez le ***bnc.ca/retraite***.

BANQUE NATIONALE